N° 108 SEPTEMBRE 1928

LA VIE SPIRITUELLE

REVUE MENSUELLE

Directeur : M.-V. BERNADOT, O. P.

LES PRINCIPES ET LA PRATIQUE

Le rôle de la douceur dans la vie spirituelle

L'homme vraiment spirituel est celui qui arrive à pacifier sa demeure (1), à établir l'harmonie entre les diverses parties de son être, assurant l'empire à la partie supérieure contre les appétits inférieurs toujours enclins à se révolter. Pour constituer cet équilibre permanent, pour ne jamais descendre au niveau de la passion ou au niveau de la bagatelle, mais rester toujours au niveau de Dieu, il faut cette paix universelle que saint Augustin appelle la tranquillité de l'ordre, *tranquillitas ordinis* (2).

Cette tranquillité parfaite doit régner dans notre esprit, afin qu'il puisse en toute sérénité et sans parti pris juger de la vérité; dans notre intérieur, afin que tous les mouvements en soient mesurés et selon la règle de la saine

(1) Voir S. JEAN DE LA CROIX, *La Nuit obscure*, première strophe.
(2) S. AUGUSTIN, *De Civit. Dei*, lib. XIV, c. XIII; *P. L.*, XLI, 640.

raison; dans notre extérieur, afin que les paroles, les procédés, l'attitude, le maintien, soient comme un hymne de louange et un cantique d'amour pour le Seigneur.

Il est une de ces petites vertus décriées comme *passives* qui assure à l'homme cette maîtrise complète de lui-même et lui permet de garder son âme, de la posséder pleinement, de la conserver bien à soi; c'est la douceur : « *Fili, in mansuetudine serva animam tuam* : Mon fils, conservez votre âme dans la mansuétude (1). »

Nous allons essayer d'expliquer comment elle contribue à établir la tranquillité de l'ordre dans notre être tout entier et fait que Dieu puisse habiter en nous; ce qui est la véritable spiritualité.

I

La tranquillité de l'ordre dans l'esprit

Créé pour la vérité, notre esprit ne se repose qu'en elle. Il lui faut plus d'un effort pour y parvenir : il s'y élance par des opérations multiples et comme par bonds successifs; d'abord un mouvement pour s'emparer des premières notions, rassembler les idées, les concepts, éléments de notre connaissance; puis, il faut les unir par le jugement; enfin associer plusieurs jugements, les coordonner, et par l'analyse et la synthèse, construire l'édifice de la science. Dieu et l'ange lisent la vérité d'un seul regard; nous devons, nous, courir d'un objet à l'autre, *discourir*; et les meilleures définitions que nous donnons des réalités sont le résultat de longues recherches, et, pour ainsi dire, d'une *chasse* laborieuse, *venari definitiones*, selon l'expression d'Aristote et de saint Thomas. La paix intellectuelle requiert que tous ces mouvements de l'entendement

(1) *Eccli.*, x, 31.

humain soient harmonieux, que les concepts, les jugements et les raisonnements se produisent et se maintiennent dans l'ordre; la tranquillité mentale est obtenue lorsque la lumière est faite. Une sérénité si complète suppose dans l'esprit une entière liberté pour juger sainement du vrai et du bien et une véritable noblesse pour ne pas contredire la vérité une fois connue et comprise.

Voilà le double service que la douceur rend à notre intelligence. Elle la prépare à la contemplation de Dieu, en écartant l'obstacle. Tout d'abord, elle assure à l'homme la possession de lui-même, du fait qu'elle modère la précipitation et les emportements de la colère : c'est, en effet, l'impétuosité de cette passion qui nous enlève cette liberté d'esprit, cette souveraineté sur nous-mêmes, sans lesquelles nos jugements sont exposés à manquer d'impartialité. Ensuite, elle nous maintient dans la vérité, nous la fait aimer, nous empêche d'y contredire; parce que ce qui pousse, d'ordinaire, les hommes à contredire les paroles de la vérité, c'est l'agitation et le trouble que la colère suscite en eux (1).

La douceur produira donc peu à peu cette égalité d'âme qui est nécessaire au contemplateur de la vérité.

C'est pourquoi le B. Jourdain de Saxe dit de saint Dominique : « Rien ne troublait l'égalité de son âme, si ce n'est la compassion et la miséricorde. Et, parce qu'un cœur content réjouit le visage de l'homme, on devinait sans peine à la bonté et à la joie de ses traits sa sérénité intérieure, que le moindre mouvement de colère n'obscurcissait jamais. »

(1) « Mansuetudo praeparat hominem ad Dei cognitionem removendo impedimentum, et hoc dupliciter : primo quidem faciendo hominem compotem sui per diminutionem irae; alio modo, quia ad mansuetudinem pertinet quod homo non contradicat verbis veritatis; quod plerumque aliqui faciunt ex commotione irae. » S. Thom., II^a II^{ae}, q. 157, a. 4, ad 1.

Ainsi, l'excellence supérieure de la vertu de douceur c'est de faire le calme et la sérénité dans l'esprit et de mettre le beau temps dans l'âme tout entière. Elle devient par là même comme le charme et l'agrément de la vérité, qu'elle rend conquérante en lui prêtant le visage de l'amabilité. « La raison revêtue de douceur, disait saint François de Sales, a beaucoup plus de force et de lustre ; revêtue de colère, elle perd son lustre et sa force. Jamais la vérité ne s'établit sans la charité, disait-il encore; mais l'impiété fait tout le contraire (1). »

Dès lors, un homme qui a installé dans son esprit la tranquillité de l'ordre portera, pour ainsi dire infailliblement, les âmes vers Dieu. On connaît le cri du cœur de saint Vincent de Paul : « O mon Dieu! si monseigneur de Genève est si bon, qu'il faut donc que vous le soyez vous-même! (2) »

Mais l'empire de la douceur doit s'exercer sur toutes nos facultés, pour en faire les instruments souples et dociles du surnaturel.

II

La tranquillité de l'ordre dans l'intérieur

L'équilibre harmonieux de la vertu peut être rompu par les saillies impétueuses ou violentes de l'impatience et de la colère. Ce qui entretient la colère, c'est le désir de la vengeance, et ce désir lui-même est accompagné d'une certaine amertume, qui va jusqu'aux rancunes et aux antipathies. Il est des personnes qui éviteront les éclats au dehors, mais qui gardent au dedans le fiel accumulé. On attendra une occasion : l'amour-propre, toujours fécond en inventions, trouvera des industries nouvelles pour

(1) *Vie de saint François de Sales par le Curé de Saint-Sulpice*, II, 406.
(2) *Ibid.*, 405.

prendre sa revanche ; on nourrira ces sentiments pendant des années, et un jour, tout à coup, comme si l'on sortait d'une embuscade, on se vengera, et l'on savourera ce triomphe si longtemps attendu... Elles sont indiciblement tristes, ces joies des grandes ou des petites vengeances ! Le propre de la douceur c'est de supprimer ces secrets ressentiments et d'aller jusqu'à l'oubli des injures. Elle ne connaît pas la méchante parole : « Je pardonne, mais je n'oublie pas » ; car elle sait que pardonner c'est oublier, ou que le pardon est sincère dans la mesure où l'oubli est complet. Telle est la vraie manière « de prendre la colère au collet, selon la parole de saint François de Sales, de la gourmander, de la fouler aux pieds ».

Tout cela demande des efforts prolongés, afin de recueillir goutte à goutte, selon l'expression du même saint, la douceur comme une rosée dans le vase de notre pauvre cœur, et d'empêcher la colère de bouillonner dans le cerveau, comme l'eau dans un vase sur le feu.

La mansuétude chrétienne a d'autres délicatesses, qui lui font écarter avec soin tout ce qui pourrait contrister le prochain : faire de la peine à quelqu'un, voilà, dit saint Thomas, ce qui provoque l'horreur de l'âme véritablement douce : « *abhorret omne illud quod potest alium contristare* (1) ».

Est-il donc possible que des personnes, non seulement n'aient pas horreur de contrister les autres, mais éprouvent une satisfaction intense, une âpre jouissance, à voir le prochain humilié, et qui se font une joie malsaine de la peine d'autrui, savourant en secret ce triomphe de sentir les autres abattus, vaincus ou meurtris ?

Les saints ont poussé les délicatesses jusqu'à refuser d'imposer un dérangement à un serviteur. « Je vous

(1) S. Thom., II^{a} II^{æ}, q. 157, a. 3, ad 1.

assure, disait saint François de Sales à son domestique, que je vous ai appelé plusieurs fois : je suis même allé à votre lit, et je vous ai trouvé dormant si profondément et de si bon cœur que je n'ai pas voulu vous éveiller (1). » — Des traits non moins exquis sont racontés de saint Dominique : « Quand il avait longtemps veillé, prié, pleuré, offert son âme et son corps en sacrifice, si la cloche des matines ne lui annonçait pas le réveil des Frères, il montait leur rendre visite, comme si une trop longue absence l'en eût séparé. Il entrait doucement dans leurs cellules, faisait sur eux le signe de la croix et recouvrait ceux dont les vêtements s'étaient dérangés pendant le sommeil. Il allait ensuite les attendre au chœur (2). »

La vertu de douceur fait encore davantage : elle supprime la racine de tous les sentiments d'amertume, en même temps qu'elle bannit les rancunes et les antipathies. De même que c'est une folie de se délecter des peines et des souffrances de ses semblables, parce que c'est prouver que l'on n'est plus un homme ou que l'on est privé de ce cœur humain dont naît la clémence (3); de même c'est une contradiction pour des chrétiens de garder cette animosité après s'être rencontrés à la même table de communion et avoir récité la même prière : *Notre Père, qui êtes aux cieux...* Nourrir volontairement les antipathies, ce serait abriter une vipère dans la poitrine. Les doux lui brisent la tête avant qu'elle ait pu les mordre ou les blesser.

Enfin, la vraie douceur prend en pitié ses propres misères, ne se fâche point contre soi-même par un dépit

(1) *Vie de saint François de Sales par le Curé de Saint-Sulpice*, II, 419.
(2) *Vie de saint Dominique* par le P. LACORDAIRE, c. XIV.
(3) « Sed quod aliquis delectetur in poenis hominum dicitur insania, quia per hoc videtur homo privatus affectu humano quem sequitur clementia. » S. THOM., loc. cit., a. 3, ad 3.

d'amour-propre, mais s'encourage avec calme et énergie à se corriger, comme il est dit de saint François de Sales : « Supportant ses défauts avec douceur, il ne se dépitait jamais contre lui-même ; et le déplaisir qu'il avait de ses fautes était paisible, rassis et ferme, estimant que nous nous châtions bien mieux nous-mêmes par des repentances tranquilles et constantes que par des repentances aigres et colères (1). » — « Il faut, disait-il, souffrir notre propre imperfection pour avoir la perfection, prendre patience avec ses imperfections en travaillant à les corriger, recommencer tous les jours et ne croire jamais d'avoir fait assez (2). »

Si la tranquillité de l'ordre est ainsi établie dans tout notre intérieur, notre âme sera un royaume pacifié, dans lequel le Seigneur pourra vraiment habiter comme dans sa propre demeure, il se trouvera chez lui en venant chez nous, et alors se vérifiera la belle parole d'un docteur de l'Église, saint Hilaire de Poitiers : « Par la douceur de notre intérieur le Christ *habite* en nous (3). »

Cette influence rayonnera sur toute notre personne, pour en soumettre l'extérieur lui-même au règne béni du Seigneur Jésus.

III

La tranquillité de l'ordre dans l'extérieur

La douceur chrétienne doit régler tout ce qui manifeste la vertu au dehors, le langage aussi bien que les manières et les procédés.

Nul besoin de rappeler ici les anathèmes de la sainte Écriture contre la langue méchante, brasier qui dévore,

(1) Don Jean de Saint-François, p. 468.
(2) *Vie par le Curé de Saint-Sulpice*, II, 424.
(3) S. Hilar., *In Matth.*, IV, 3 ; *P. L.*, IX, 932.

rasoir effilé, dont les blessures ne guérissent pas, puissance indomptée, qui accumule tant de ravages. Qu'il suffise de citer le mot de saint Jacques : « Celui qui ne sait pas réfréner sa langue n'a qu'une religion vaine (1). »

On peut dire aussi qu'elle devient parfois la griffe du tigre, qui fait couler le sang, ou la griffe du singe, qui pince douloureusement; car certaines personnes se font un métier, un art consommé de lancer tout d'un coup, à l'improviste, sans qu'on ait rien pu prévoir, le trait perfide de l'allusion maligne, de la parole blessante ou piquante, du souvenir qui attriste et qui peine.

Les doux, habitués à posséder leur âme dans la paix, agissent comme ce saint cardinal qui faisait un quart d'heure d'oraison avant d'aller à l'audience du Souverain Pontife, pour obtenir que rien dans ses paroles ne pût nuire au prochain; ou comme saint François de Sales, dont un témoin disait : « Il me semble que toute la mansuétude qui peut être en un homme était rassemblée en lui : jamais je ne pouvais me rassasier de le voir et de l'entendre, tant il était doux et agréable, ne faisant jamais une action, ni ne proférant une parole qui ne fût détrempée dans la douceur de Notre-Seigneur (2). »

La tranquillité de l'ordre va se refléter jusque sur le corps et dans la physionomie tout entière. Il est dit de saint Dominique qu'il lui sortait du front et d'entre les cils une certaine lumière radieuse, qui attirait le respect et l'amour, et qu'il était toujours agréable, excepté quand il était mû à compassion par quelque affliction du prochain.

Le baron de Cusy disait aussi de saint François de Sales : « On ne voit jamais M. de Genève qu'avec un

(1) Jac., I, 26.
(2) *Vie citée*, II, 405.

visage si doux et si suave, qu'il répand la dévotion dans le cœur (1). »

Il est des personnes, au contraire, dont les procédés accusent une colère mal contenue, dont la présence seule suffit pour blesser, dont le voisinage est redouté, qui froissent avant d'avoir parlé, avant d'être arrivées, dont les yeux semblent pleins de venin et la bouche pleine d'amertume. C'est à elles qu'il faut proposer l'exemple de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus : « Je dus aller au-devant des désirs, me montrer très obligée, très honorée de rendre service (2). »

Pour constituer la tranquillité de l'ordre dans son plein épanouissement, la douceur doit régler l'attitude, la démarche, les gestes, le maintien. Manquer de calme, de retenue ou de dignité en tout cela, c'est compromettre parfois l'efficacité du zèle le plus généreux. Il en est dont le passage bruyant fait dire : C'est un ouragan qui arrive !

Les doux ne sont jamais un ouragan, parce qu'ils savent que le Seigneur n'est pas dans le vacarme ou l'agitation. On prouve que l'on possède son âme à la manière de se tenir, de marcher, d'ouvrir et de fermer les portes, comme l'a si bien dit le P. Lacordaire dans la description d'un de ses monastères du temps de saint Dominique : « Le long de ces corridors hauts et larges, dont la propreté était le seul luxe, l'œil ravi découvrait à droite et à gauche une file symétrique de portes exactement pareilles... Au son d'une cloche, toutes ces portes s'ouvraient avec une sorte de douceur et de respect. Des vieillards blanchis et sereins, des hommes d'une maturité précoce, des adolescents en qui la pénitence et la jeunesse faisaient une nuance de beauté inconnue du monde, tous les temps de

(1) *Vie citée*, II, 405.
(2) *L'Esprit de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus*, p. 79.

la vie apparaissaient ensemble sous un même vêtement (1). »

Cette rapide vue d'ensemble nous a fait voir que le rôle de la douceur est aussi vaste et universel que le domaine de la vie spirituelle ; que cette vertu met en jeu le multiple organisme de la nature et de la grâce ; qu'elle forme et trempe les vrais caractères, puisque le saint qui fut à la fois le maître et le modèle de la douceur et le héros de la force a pu dire : Toute douceur est une force, comme toute colère est une faiblesse...

Si Moïse, par sa grande mansuétude, a mérité que Dieu lui apparût (2), les doux qui l'imitent deviennent comme l'apparition du Christ Jésus, comme la révélation de sa beauté, *benignitas et humanitas apparuit Salvatoris nostri Dei* (3) ; ils sont, pour ainsi dire, la beauté du gracieux qui passe dans le monde ; en quelque sorte, le charme et l'agrément du Sauveur lui-même.

C'est pourquoi Jésus a dit : « *Bienheureux les doux, parce qu'ils posséderont la terre.* »

Mais ces doux, conquérants du monde, ces héros auxquels sont réservées les véritables victoires, sont aussi les humbles, comme un prochain article essaiera de le montrer.

Rome, Angelico.

Fr. Édouard Hugon, O. P.

(1) *Vie de saint Dominique*, c. VIII.

(2) Cf. Dionys., *Epist. ad Demophil.* : « Moysen propter magnam suam mansuetudinem Dei conspectu dignum fuisse judicatum. » *P. G.*, III, 1083.

(3) *Tit.*, II, 11 ; III, 4.

Miséricorde et bienfaisance

Nous avons étudié précédemment les différentes catégories de prochain que vise la Charité fraternelle, puis l'ordre et la hiérarchie de cette Charité (1). Nous arrivons maintenant aux actes de la Charité fraternelle, à ses manifestations positives.

Si nous aimons nos frères, nous devons leur être miséricordieux, puis bienfaisants. Ce sont là les deux manifestations typiques de la Charité fraternelle.

*
* *

La miséricorde est, dans notre cœur, la compassion pour la misère d'autrui, pour ce qui est son mal, son malheur.

Quelqu'un est malheureux, quand il est privé de son bien. Or, notre bien est fait de l'accomplissement de nos désirs et de nos vouloirs. Nous sommes donc dans le malheur lorsque nos désirs n'aboutissent pas et que nos vouloirs sont contredits.

(1) Voir les précédents articles : « Comment nous devons aimer Dieu »; *La Vie Spirituelle*, janvier 1928, pp. 337 et sv. — « La Charité que nous nous devons à nous-mêmes »; *ibid.*, février 1928, pp. 493 et sv. — « La Charité surnaturelle pour autrui »; *ibid.*, mars 1928, pp. 629 et sv. — « Comment aimer dans la Charité les ennemis de Dieu et nos propres ennemis »; *ibid.*, avril 1928, pp. 1 et sv. — « L'ordre hiérarchique de la Charité »; *ibid.*, juin 1928, pp. 312 et sv. — « Les préférences de notre Charité »; *ibid.*, juillet 1928, pp. 416 et sv.

Mais, il y a plusieurs façons de voir nos désirs contredits et par conséquent diverses sortes de malheurs à propos desquels la miséricorde a sa raison d'être.

En chacun de nous, s'affirme le désir naturel de vivre, d'exister, d'avoir tout ce qui est nécessaire à notre subsistance et à un certain bien-être. Par conséquent, si ce désir n'aboutit pas, si nous sommes dans la privation, dans la souffrance physique et l'infirmité, nous voilà dans la misère, dans le malheur. Il y a donc une première façon d'être miséricordieux pour autrui, c'est de l'être à l'endroit de ses souffrances corporelles, de son indigence matérielle.

Au surplus, des contradictions s'élèvent pour résister à nos vouloirs, briser nos affections, s'opposer à nos besoins d'âme, à nos désirs spirituels, par exemple : la perte de ceux que nous aimons, l'oubli, l'ingratitude, la trahison, les insuccès, les revers accablants qui paraissent tout compromettre de nos intérêts les plus chers, etc... Il y a lieu d'avoir pitié et compassion de ces afflictions intimes (1).

Être miséricordieux, c'est donc compatir : c'est-à-dire s'affliger avec quelqu'un qui est dans le malheur. C'est là un acte essentiel d'amitié : pas d'amitié sans compassion spontanée. Aucun doute n'est possible : si nous aimons Dieu, la miséricorde devra être l'expression même de notre Charité pour nos frères.

(1) « Motivum misericordiae est, tanquam ad miseriam pertinens, primo quidem illud quod contrariatur appetitui naturali volentis, scilicet mala corruptiva et contristantia, quorum contraria homines naturaliter appetunt... Secundo, hujusmodi magis efficiuntur ad misericordiam provocantia si sint contra voluntatem electionis... Tertio, sunt adhuc magis miserabilia si sunt contra totam voluntatem : puta si aliquis semper sectatus est bona et eveniunt ei mala. » (II^a II^{ae}, q. 30, art. 1.)

*
* *

Quelles sont les dispositions qui favorisent en nous ce sentiment de commisération pour le malheur d'autrui ?

Nous sommes miséricordieux pour ceux que nous aimons. La miséricorde, c'est l'affliction partagée. Or, l'affliction qui nous est la plus spontanée est celle qui provient de notre propre mal : pertes d'êtres aimés, maladies, infirmités. Mais alors, s'il existe des êtres qui sont d'autres nous-mêmes, avec lesquels nous sommes tellement liés qu'ils ne font plus qu'un avec nous, tout de suite, devant leur misère, nous nous affligerons, émus de pitié. C'est un fait : nous sommes miséricordieux pour nos proches, nos amis, nos compagnons de vie, et nous le sommes dans la mesure où nous les aimons. En revanche, les gens froids, durs, insensibles, peu aimants, offrent un terrain peu propice à l'éclosion de la miséricorde (1).

Une des sources psychologiques de la miséricorde est donc l'amour que nous avons pour autrui. Mais, il y a des autruis qui ne sont pas nos amis, avec lesquels nous ne sommes pas en relation immédiate ; et, pourtant, il arrive qu'ils excitent notre miséricorde. D'où vient donc que nous les prenons en pitié, quand nous les voyons malheureux ?

Cela vient de ce que nous nous rendons immédiatement compte de la possibilité pour nous d'être victimes de pareil malheur, accablés par la même souffrance. Plus nous

(1) « Quia amans reputat amicum tanquam seipsum, malum ipsius reputat tanquam suum malum ; et ideo dolet de malo amici sicut de suo. Et inde est quod Philosophus, in IX Ethic., inter alia amicabilia, ponit hoc quod est condolere amico. Et Apostolus dicit, ad Rom. XIII : « Gaudere cum gaudentibus, flere cum flentibus. » (ibid., art. 2.)

aurons la perception rapide et nette de cette possibilité, plus nous serons sensibles à la misère d'autrui et portés à la miséricorde. C'est pourquoi les vieillards, les sages, ceux qui connaissent la vie et ses retours de fortune, sont facilement inclinés à la pitié. En face du malheur d'autrui, ils se disent : « aujourd'hui à toi, demain à moi-même. » De même, les craintifs, les faibles de volonté, habitués à être vaincus et écrasés dans la lutte pour la vie, se sentent constamment vulnérables et, à cause de cela, « réalisent » d'avance la misère d'autrui. Ceux qui ont beaucoup souffert ont facilement compassion. Au contraire, les jeunes, les inexpérimentés, ceux qui sont comblés et auxquels tout réussit, jugent aisément les autres d'après leur propre cas; ils se figurent qu'aucun mal ne peut les atteindre et sont, en général, peu portés à compatir aux misères d'autrui (1).

Mais, comme les extrêmes se touchent, il arrive que quelqu'un, accablé de maux, ne prête plus d'attention au malheur du prochain; la pensée absorbante de son mal le rend indifférent à toute autre misère. Dans une catastrophe, dans le sauve-qui-peut, on ne pense qu'à soi, insensible à la détresse des autres (2).

Pour la même raison, il y a des gens tellement hantés de leur propre personnalité qu'ils sont inaccessibles à la pitié : tels, les individualistes anti-sociaux, les égoïstes et les orgueilleux. Il y a incompatibilité entre le mépris des autres et la compassion condescendante (3).

(1) « Homines miserentur super illos qui sunt eis conjuncti et similes; quia per hoc fit aestimatio quod ipsi etiam possint similia pati. Et inde est etiam quod senes et sapientes, qui considerant se posse in mala incidere, et debiles et formidolosi sunt magis misericordes. E contrario autem alii, qui reputant se esse felices et intantum potentes quod nihil mali putant se posse pati, non ita miserentur. » (Ibid.)

(2) Ibid., ad 2.

(3) Ibid., ad 3.

*
* *

Ces dispositions naturelles et cette miséricorde de tempérament ne sont pas encore la miséricorde vertueuse ni surtout la miséricorde surnaturelle.

Une miséricorde qui serait seulement l'expression de ces dispositions naturelles, mais ne serait pas dictée par la raison, ni gouvernée par la prudence, pourrait conduire à des aberrations, à des actes d'injustice. Un juge, un éducateur, un chef, seraient répréhensibles de laisser impunies, par attendrissement intempestif, des fautes flagrantes. Le bon cœur, s'il n'est pas gouverné par la raison, ne constitue pas la vertu de miséricorde. Celle-ci existe quand la raison règlemente ces dispositions naturelles et approuve de porter secours à celui qui est dans le besoin, mais de lui porter un secours adapté et motivé (1).

La miséricorde vertueuse, fondée sur la prudence, n'est pas encore la miséricorde surnaturelle, expression de la Charité fraternelle. Il y a des gens qui n'ont pas la foi et qui sont miséricordieux par tempérament; d'autres qui le sont vertueusement, mais avec des sentiments d'une commisération rien qu'humaine. Pour être surnaturellement miséricordieux, il faut que le même motif que Dieu a d'être miséricordieux devienne notre motif, que nous ayons pitié des autres comme Dieu en a pitié. Toute ami-

(1) « Misericordia importat dolorem de miseria aliena. Iste autem dolor potest nominare, uno quidem modo, motum appetitus sensitivi. Et secundum hoc, misericordia passio est et non virtus. Alio modo, potest nominare motum appetitus intellectivi, secundum quod alicui displicet malum alterius. Hic autem motus potest esse secundum rationem regulatus : et potest secundum hunc motum ratione regulatum regulari motus inferioris appetitus... Et quia ratio virtutis humanae consistit in hoc quod motus animi ratione reguletur, consequens est misericordiam esse virtutem. » (Ibid., art. 3.)

tié est essentiellement bonté et condescendance. Lorsqu'on aime d'amitié, il est impossible de ne pas vouloir le bien de l'ami. Or, vouloir le bien d'un être aimé implique que l'on s'afflige du mal qui lui arrive. Si nous voulons le bien de ceux que Dieu aime, nous aurons donc aussi pitié de leurs maux. C'est parce que la misère des autres attriste — si j'ose dire — le cœur de Dieu que notre cœur devra s'en attrister. C'est là l'inspiration véritable de la miséricorde surnaturelle.

Par conséquent, nos miséricordes vont se hiérarchiser d'après les biens que Dieu aime en nos frères.

Dieu veut, en premier, leur bien surnaturel : l'état de grâce qui assure l'amitié avec Lui. Notre plus grande miséricorde sera donc excitée par la misère surnaturelle : ne pas aimer Dieu, ne pas le servir, être en régression dans l'amour qui lui est dû. Nous aurons compassion de ce qui est, aux yeux de Dieu, le suprême malheur, le péché; nous déplorerons la damnation qu'il mérite; nous aurons la miséricorde du pardon qui veut effacer les fautes (1).

Ensuite, avec Dieu, nous aurons compassion de la misère naturelle du prochain, pour autant qu'elle est en relation avec la misère surnaturelle. Nous aurons pitié de l'ignorance des autres, des afflictions de leur cœur, des revers matériels qu'ils subissent, des infirmités et des

(1) On ne peut avoir compassion du péché lui-même. Ce péché est volontaire. Or, il n'y a de misère, de mal, que dans ce qui contrarie la volonté. Le pécheur ne voit pas, pour lui, de misère dans son péché, puisqu'il le commet et y cherche son bonheur. Son péché est voulu et, à ce titre, ne mérite pas de commisération. Mais, le péché attire sur celui qui s'y livre toutes sortes de misères, parfois des conséquences désastreuses au point de vue humain, toujours la dégradation de l'âme et l'éventualité de la damnation. On peut déplorer ces conséquences, en plaindre le pécheur. Mais, on le voit, cette compassion est relative, non pas au péché, mais à sa victime. (Cf. ibid., art. 1, ad 1.)

maladies qui les frappent. Mais, dans cet ordre de biens, nous aurons grand soin d'envisager le but surnaturel que prend vis-à-vis d'eux la miséricorde de Dieu. Dieu a commisération des malheurs temporels qu'Il permet; mais, toujours, Il envisage, dans ces malheurs, un plus grand bien, souvent une occasion de ramener à Lui les cœurs égarés. Il faudra que cette perspective surnaturelle soit au bout de tous nos points de vue de miséricorde.

Saint Thomas se demande si la miséricorde est la plus grande des vertus (1). Non, répond-il, c'est la Charité qui a cette primauté. La Charité, en effet, nous unit à Dieu, et elle est la cause même de la miséricorde, puisque c'est en aimant Dieu que nous avons pitié du malheur de ceux qu'il aime. Mais la miséricorde n'en est pas moins une haute et grande vertu; elle nous apparente à Dieu, nous associe à l'acte essentiel qui Lui convient. Le geste divin par excellence n'est-il pas de donner à ceux qui n'ont pas? Quand nous exerçons la miséricorde, nous coopérons avec Dieu, nous devenons les instruments de sa bonté. Alors, il faut que nous entrions vraiment dans l'attitude requise, il faut que, dans notre cœur, vivent les sentiments du cœur de Dieu. Mais pour cela, quelle transformation la grâce ne doit-elle pas nous faire subir! Nous sommes durs, impitoyables; nous ne savons guère pardonner; instinctivement, nous acceptons de voir les autres abaissés au-dessous de nous afin de nous glorifier intérieurement de les dépasser; nous n'avons pas de pitié pour leurs défauts, ni de compassion pour leur indigence ou leur ignorance; nous sommes moqueurs, railleurs, méprisants. Répudions pareille attitude, si nous voulons aimer, avec la bonté même de Dieu, nos frères les

(1) Ibid., art. 4.

hommes; faisons-nous une âme de bon Samaritain, de père du Prodigue accueillant son fils, de Bon Pasteur, de Jésus pardonnant à Madeleine. Telle est la pitié de la Charité, la miséricorde surnaturelle.

*
* *

La miséricorde est donc, en notre cœur, un sentiment de piété pour la misère d'autrui. Tout spontanément ce sentiment de pitié appelle la bienfaisance : si nous sommes tristes du mal d'autrui, nous voudrons combler cette misère, rendre heureux ceux que nous aimons dans la Charité.

Comme son nom l'indique, la bienfaisance consiste à faire du bien à autrui. C'est un acte inclus dans le mouvement même de la Charité, parce qu'il l'est dans le mouvement même de l'amitié. Aimer, dans l'amitié de bienveillance, c'est vouloir du bien. Or, la volonté n'est volonté véritable qu'autant qu'elle se réalise : vouloir vraiment, ce n'est pas seulement avoir l'intention d'agir, c'est agir effectivement. L'amitié implique ce vouloir réalisateur du bien pour l'ami; et de même, la Charité veut faire positivement du bien à ceux qu'elle aime (1).

Cette bienfaisance sera surnaturelle lorsque son motif sera l'amour de Dieu. Nous voudrons être bienfaisants pour autrui en nous associant au vouloir qu'a Dieu de lui faire du bien. En l'occurrence, Dieu n'est pas seulement notre inspiration, il est notre exemple, dit saint

(1) « In actu dilectionis includitur benevolentia, per quam aliquis vult bonum amico. Voluntas autem est effectiva eorum quae vult, si facultas adsit. Et ideo ex consequenti benefacere amico ex actu dilectionis consequitur. Et propter hoc, beneficentia, secundum communem rationem, est amicitiae vel caritatis actus. (II^{a} II^{ae}, qu. 31, art. 1.)

Thomas, car Dieu gouverne le monde dans une universelle bienfaisance ; et tous les êtres qu'Il a créés sont orientés par Lui à l'imitation de cette bienfaisance : celui qui a plus d'être et de perfection devant se montrer bienfaisant pour celui qui lui est inférieur en nature et en perfection (1).

Dieu est essentiellement bienfaiteur, privilège unique et inaliénable. Nous ne pouvons, dans notre amitié pour Dieu, prétendre à la réciprocité de la bienfaisance ; notre rôle est de recevoir, de mendier les dons de Dieu. Nous n'avons qu'une chose à offrir à Dieu : la reconnaissance pour ses bienfaits, la louange, l'honneur, l'adoration. Mais, à l'imitation de Dieu et dans son amour, nous avons à être bienfaisants vis-à-vis de ceux qui sont aimés de Lui et qui sont dans le malheur ; nous aiderons Dieu, si j'ose dire, nous prolongerons la bienfaisance divine en devenant les instruments de diffusion de son universelle bonté (2).

*
* *

A l'égard de qui devons-nous être bienfaisants ?

La bienfaisance, acte de la Charité fraternelle, est un devoir de tous vis-à-vis de tous. Saint Thomas nous dit qu'il n'en pas des hommes comme des hiérarchies angéliques où le supérieur reste toujours supérieur et se con-

(1) Ibid., ad 1.

(2) La bienfaisance se distingue de la libéralité (au sens français du mot : donner largement) avec laquelle on pourrait la confondre. La libéralité n'est pas autre chose que la rectification intérieure de la conscience à l'endroit de l'excessive cupidité de l'argent. Elle est le contraire de l'avarice. Il est clair que la bienfaisance — au moins celle de l'aumône matérielle — suppose la libéralité puisqu'il s'agit de donner largement. Mais la bienfaisance ajoute à la libéralité, car être bienfaisant, c'est non seulement modérer sa cupidité, mais c'est donner en vue de la misère d'autrui, pour faire du bien à quelqu'un qui n'a pas. (Cf. ibid., ad 2.)

duit toujours en bienfaiteur vis-à-vis de l'inférieur. La vie humaine a ses vicissitudes; tel homme qui vit dans l'opulence aujourd'hui deviendra demain un indigent. Celui qui est riche par l'argent peut être plus pauvre, en science et en vertu, qu'un vrai pauvre selon les biens de ce monde. Vivre dans la prospérité humaine ne fait pas la sainteté, et il y a des miséreux qui sont plus agréables à Dieu par la perfection de leurs vertus que des puissants selon l'argent ou la grandeur humaine. L'amour de Charité nous commande donc d'être prêts à secourir tous les hommes dans la misère, mais évidemment pour autant que les circonstances, les possibilités de temps, de lieu, les occasions le permettront. La pratique de n'importe quelle vertu tombe sous la réglementation et le discernement de la prudence, qui elle-même doit tenir compte des possibilités pratiques.

Dans son intention intérieure, notre bienfaisance doit avoir la même envergure que notre Charité fraternelle et aspirer à s'étendre à tous; mais, en fait, lorsqu'il s'agit de faire positivement du bien à des êtres concrets, il est manifeste que nous ne pouvons pas être positivement bienfaisants pour tous les hommes. Il n'y a qu'une forme de bienfaisance que nous puissions exercer envers tous, c'est la prière, la prière pour tous. Devant cette discordance entre le vouloir de bienfaisance et l'impossibilité réelle de l'exercer universellement, il s'établit, chez les âmes saintes, comme un désir insatiable de pousser toujours au-delà du possible les effets positifs de leur bienfaisance (1).

(1) « Simpliciter loquendo, non possumus omnibus benefacere in speciali : nullus tamen est de quo non possit occurrere casus in quo oporteat ei benefacere etiam in speciali. Et ideo caritas requirit ut homo, etsi non actu alicui benefaciat, habeat tamen hoc in sui animi praeparatione, ut benefaciat cuicumque, si tempus adesset. Aliquod

En fait, quand il s'agira d'en poser les actes, notre bienfaisance devra se limiter, se particulariser. Dès lors, la question se pose : Envers qui devons-nous être pratiquement bienfaisants?

Ici, nous retrouvons les mêmes règles et les mêmes implications que dans la question déjà vue de l'ordonnance et de la hiérarchie de notre Charité (1). Voici le principe général qui règle la question : c'est le plus ou moins de proximité ou de jonction avec nous qui établit le plus ou moins de positive bienfaisance. La vie morale doit imiter la vie de la nature, parce que la nature imite Dieu. Or, Dieu répand davantage ses biens sur ceux dont la nature est plus proche de la sienne. De même que le feu échauffe davantage les objets les plus rapprochés, de même le feu de notre Charité doit atteindre tout d'abord ceux qui nous sont plus proches; ceux que l'affection, les responsabilités, les relations sociales font vivre près de nous, bien qu'au dedans nous devions être disposés à secourir, si nous le pouvons, toute âme en peine, tout cœur en affliction, tout corps en péril : l'amour, dans son vœu intime, ne se donne pas de limites, son dévouement est insatiable et se voudrait infini.

Le Saulchoir.

Fr. H.-D. Noble, O. P.

tamen beneficium est quod possumus omnibus impendere, si non in speciali, saltem in generali; sicut cum oramus pro omnibus fidelibus et infidelibus. » (Ibid., art. 2.)

(1) Voir mon article précédent : « Les préférences de notre Charité »; *La Vie Spirituelle*, juillet 1928, pp. 416 et sv.

L'Eucharistie et la très sainte Vierge

A propos du Congrès de Sydney

L'Eucharistie et la dévotion à la très sainte Vierge, deux grands moyens de persévérance et de salut : c'est un thème assez ordinaire de clôture de retraite ou de sermon de première communion. N'y a-t-il vraiment entre l'Eucharistie et la Vierge que ce lien assez extrinsèque? Le programme (1) proposé aux quinze orateurs du congrès eucharistique de Sydney suffirait à démontrer le contraire. Nous aidant de ses suggestions, mais avec une liberté que ne permettait pas le cadre à remplir, nous voudrions indiquer les rapports très intimes que le lecteur soupçonne mais qu'il aimera à mieux pénétrer. En provoquant ses réflexions, peut-être en amorçant sa prière, nous voudrions l'aider à participer de loin aux grandes journées eucharistiques qui attirent le cœur de tous les catholiques.

(1) « Thème, sujets et suggestions des discours proposés par S.G. Mgr Heylen au Saint-Père — qui les a agréés », traduction française du schéma rédigé en anglais par le P. Maurice de la Taille (Secrétariat général des congrès eucharistiques internationaux. Château du Tillet par Cires-les-Mello, Oise). Le choix du rédacteur chargé de concevoir le programme et d'en suggérer les développements aidera-t-il, sinon à convaincre des adversaires, du moins à rassurer des timides qui doutent encore de l'orthodoxie du *Mysterium Fidei*?

Le sujet se partage naturellement en deux aspects qui font les deux parties du programme : place et rôle de Marie dans le mystère eucharistique; — l'Eucharistie dans la vie et la sanctification de Marie.

Remettons-nous d'abord en pensée la place unique de l'Eucharistie non seulement dans le culte mais dans toute la vie chrétienne. Présence réelle, sacrifice, sacrement, sont les points de vue divers d'où nous apercevons son rayonnement.

Présence réelle qui continue à travers les siècles et pour chacun de nous le bienfait du Dieu avec nous. Sur elle se concentrent et le mérite et les ferveurs de notre foi : *mysterium fidei*. — Sacrifice, c'est-à-dire montée de l'homme vers Dieu à la suite et dans le sillage de Jésus : vers elle converge tout hommage, tout élan d'amour ou de réparation. Sacrement par excellence, le Saint-Sacrement : en elle se consomme, se résume tout autre don de Dieu. Les autres sacrements la préparent en lui assurant de plus ou moins loin des ministres et des participants, y donnent accès en effaçant le péché, ou disposent à en profiter en réparant les suites du péché. D'elle en un mot, sacrifice ou sacrement, par appel efficace lancé vers le ciel ou par influence vivifiante de l'Humanité du Sauveur s'inclinant vers nous, procède toute vie divine ici-bas.

Or chacun de ces aspects du grand mystère nous conduit droit au rôle de Marie.

Présence réelle de l'Emmanuel : à qui la devons-nous plus encore qu'au prêtre consécrateur des espèces, sinon à la Mère même de cet Emmanuel, à celle dont la pureté l'a attiré, dont la foi et l'humilité l'ont conçu? La maternité divine est la source de l'Eucharistie; c'est elle aussi qui en une controverse épineuse assurait la pureté du dogme eucharistique, comme elle avait à Éphèse mis en

sûreté celui de l'Incarnation : *cunctas haereses sola interemisti.* Spéculant sur le mode de présence du Corps du Christ, différent dans l'Eucharistie de ce qu'il est au ciel ou de ce qu'il fut durant la vie du Seigneur ici-bas, un moine de Corbie, Ratramne, au IX^e^ siècle mit en doute l'identité du corps eucharistique et du corps qui vécut en Palestine et que les Saints contemplent dans la gloire. La dispute émut assez les monastères, et les échos s'en prolongèrent jusqu'à la cour de Charles le Chauve. Mais la vérité défendue par saint Paschase Radbert l'emporta, désignant l'Eucharistie comme le vrai corps né de la Vierge Marie; et la formule en est restée depuis dans l'hymne liturgique : *Ave, verum Corpus natum de Maria Virgine.*

Ce n'est cependant pas pour la seule consolation que nous apporte sa présence; c'est à titre de pain de vie surtout que Jésus réside dans l'hostie. L'Eucharistie est le sacrement de réfection spirituelle. *Vere cibus, vere potus* : Vraie nourriture vivifiante, elle doit en remplir les conditions. Il faut qu'elle soit assimilable.

Pain de vie, Jésus l'est en sa nature divine pour les élus et pour les anges. Pour nous la nourriture est trop forte. Qui fera de ce pain des anges la nourriture du voyageur en marche vers le Ciel? Pour parler comme saint Augustin (1) : qui réduira en lait cette nourriture solide? Rôle propre de la mère, dont on ne saurait exagérer la portée pour peu qu'on ait remarqué l'insistance des Pères et des

(1) « Ecce cibus sempiternus : sed manducant angeli, manducant supernae virtutes, manducant caelestes spiritus, et manducantes saginantur, et integrum manet quod eos satiat et laetificat. Quis autem homo posset ad illum cibum? Unde cor tam idoneum illi cibo? Oportebat ergo ut mensa illa lactesceret, et ad parvulos perveniret. Unde autem fit cibus lac? Unde cibus in lac convertitur, nisi per carnem trajiciatur? Nam mater hoc facit. » (Enarr. in ps. 33, n° 6o.)

conciles à nous parler de la chair vivifiante du Verbe (1).

Le Verbe pour nous communiquer sa vie devait se faire chair, et seul le sang de la Vierge pouvait fournir la matière de cette chair divine, son sein en abriter la première croissance.

*
* *

Arrêtons-nous un peu plus à l'Eucharistie sacrifice.

Le sacrifice est l'hommage officiel que l'homme fait à Dieu de lui-même et de l'univers son domaine.

Repassons d'après les premières pages de la Genèse le tableau de la Création. Dans un univers matériel, d'abord pur chaos, les forces s'organisent. Peu à peu les mondes se séparent et des conditions s'établissent où va pouvoir se manifester une poussée de vie : végétaux puis animaux apparaissent et peuplent la terre. Dans le chaos primitif et comme luttant avec lui une pensée se fait jour et progresse : cependant l'univers demeure encore une énigme.

A l'heure de maturité prévue, un souffle de Dieu en fait éclore la dernière fleur : l'homme paraît et tout s'illumine; l'univers prend son sens. Il n'y est pas seulement l'hôte attendu pour qui s'édifiait le palais, le maître dont le domaine s'enrichit et se peuple : il est cela, mais par tout un côté de lui-même il est le fils et le produit de cette terre. Marqué à son image et plongeant ses racines en ses assises nourricières, il est comme le bourgeon terminal de cette longue montée de vie qui l'a précédé.

Aussi l'hymne qui va jaillir de son cœur vers Dieu est-il vraiment l'hommage de tout l'univers, qui attendait cette voix. Avant la création de l'homme l'univers était, suivant l'image empruntée à saint Paul, dans l'enfantement

(1) Voir par ex. le canon 11 du concile d'Éphèse.

de ce fils de son propre sein qui devait être par surcroît un enfant de Dieu.

Comment Adam signifia-t-il ou devait-il signifier son adoration ? Nous ne le savons pas, et conjecturons seulement qu'elle ne devait pas se renfermer en son cœur, mais s'épanouir en quelque geste associant le monde visible à son hommage.

Ce que nous connaissons mieux ce sont les efforts de l'homme déchu pour refaire ce geste, en le marquant du cachet de repentir que lui impose son péché. Le sacrifice universellement pratiqué n'a pas d'autre sens. Offrande à la fois symbolique et réelle où l'homme cherche à faire passer le don de soi et la réparation douloureuse avec l'hommage de cet univers violenté par lui, mais dont il demeure malgré tout le tenancier et le responsable.

Offrandes de prémices ou sacrifices sanglants tentent d'exprimer tout cela. Vains efforts, jusqu'au jour où de nouveau l'Esprit de Dieu, se reposant sur une branche de notre souche humaine, y fait éclore la fleur divine, le nouvel Adam, Jésus-Christ.

Lui aussi fruit de notre sol : *terra dedit fructum suum — Aperiatur terra, et germinet Salvatorem.* Né de notre race et prémices de l'humanité restaurée, Jésus-Christ porte en Lui toute la création, et c'est à Lui qu'elle aboutit. A travers la faute d'Adam qui bouleversait tout, l'idée divine a retrouvé son chemin : le péché même a creusé l'abîme qui appelle Jésus.

Pendant de longs siècles l'arbre humain a témoigné de sa stérilité : branches pourries des peuples dégradés ou frondaisons brillantes de civilisations raffinées qu'empoisonnent l'égoïsme, l'esclavage et le règne de la chair. De cet arbre pourtant Dieu tirera sa gloire. Du vieux tronc adamique un rejeton a surgi à l'abri de la contagion, dont la sève toute pure va servir d'instrument

à l'Esprit-Saint. Ainsi de la pourriture une fleur s'élève dont l'arome va assainir et embaumer notre monde.

Par Jésus-Christ notre humanité reprend vie et tout l'univers s'harmonise à nouveau. Des dissonances persistent, aiguës, douloureuses, mais sous l'action du grand maître de chœur elles se fondent en hymne d'adoration, de louange, d'amour et de réparation.

C'est au Calvaire surtout que l'œuvre s'accomplit. Là Jésus-Christ, l'homme parfait, au nom de tous, offre à son Père son propre corps en sacrifice d'amoureuse obéissance. Dès lors non seulement toute la famille humaine retrouve accès auprès de Dieu, mais l'univers visible, la plus humble des œuvres du Créateur, devient celle qui chante à sa gloire l'hymne le plus magnifique, où la souffrance et la mort par qui régnait le péché sont assujetties à faire leur partie. Ainsi s'accomplit la Rédemption. Le Fils de Dieu en venant s'insérer dans notre race la relève et lui permet de reprendre son rôle sacerdotal en faisant à nouveau monter vers Dieu l'hommage de la création tout entière.

Nos adorations désormais ne seront plus vaines, et ce ne sont pas nos seules prières mais nos cris de douleur et notre mort même qui unis à la mort de Jésus prennent valeur d'éternité; notre vie désorientée reprend son sens, un sens divin.

Il fallait remettre en sa place le sacrifice de Jésus-Christ pour comprendre le rôle qu'y tient Marie.

Par sa conception immaculée, par sa sainteté et son humilité elle ne mérite pas au sens strict, mais seule elle rend possible la venue de Jésus; elle l'attire positivement. Ainsi est-ce Vous, ô Vierge, qui fournissez la victime de notre sacrifice. Voici comme en parle saint Augustin :

« Qu'elle soit présentée par un prêtre juste et saint; — « fournie par ceux mêmes pour qui on l'offre; — qu'elle

« soit sans tache afin de les purifier : ce sont à coup sûr « les trois conditions recherchées par quiconque veut pré- « senter à Dieu son offrande. »

Et l'explication suit de près :

« Quel prêtre plus saint que le Fils unique de Dieu qui « n'a à expier par son sacrifice ni péché d'origine ni péché « personnel? Quelle offrande convient mieux à des « hommes qu'une chair humaine, chair mortelle prête à « l'immolation? Où trouver enfin pureté plus conta- « gieuse qu'en cette chair née sans ombre de concupis- « cence du sein de la Vierge? »

Victime pure, offrande tirée de notre fonds, prêtre saint et pourtant représentant bien authentiquement notre race pécheresse, la Vierge immaculée assure tout. Hostie et prêtre sont d'elle autant qu'ils peuvent l'être, non par simple provenance matérielle, mais par don volontaire. C'est en vue de l'autel qu'elle a offert à l'action de l'Esprit-Saint son sang virginal afin que, devenu le sang de Dieu, il coulât pour nos péchés. Tel est le sens que les Saints ont toujours donné à la scène de l'Annonciation; et tel aussi le sens de ces Nativités du Moyen-Age où, tandis que la Vierge est à demi étendue comme en contemplation, le divin Enfant, au lieu d'être couché dans la crèche au sol de l'étable, apparaît au centre du tableau, comme en une vision d'avenir, déposé sur un autel (1). Ainsi illustrait-on ce commentaire de la Glose ordinaire : *Ponitur in praesepio, id est Corpus Christi super altare.*

De même au *Fiat* de Marie nous ne devons pas seule-

(1) Émile Mâle, *L'Art religieux au XIII^e siècle*, p. 220. On peut ne rapprocher un texte de S. Ignace dans la contemplation de la Nativité : « Le troisième point consiste à contempler les actions : marches, fatigues, souffrances endurées *pour* amener le Seigneur à naître dans la plus extrême pauvreté et après bien des souffrances (faim, soif, chaleur et froid), bien des rebuts et des opprobres, à mourir sur la Croix. »

ment Celui qui doit être notre pontife, mais comme à une parole sacramentelle sa consécration, son onction. L'offre de l'ange disait : Le Saint-Esprit surviendra en vous, et c'est pourquoi l'Être saint qui naîtra de vous sera appelé Fils de Dieu : l'Être saint, non d'une sainteté partielle, survenue après coup, mais uni dans l'unité d'un même être à la Sainteté par essence.

Telle est l'onction du Souverain Prêtre, non pas onction d'huile, ni même de grâce intérieure sanctifiant en vue de son ministère un homme pris parmi ses semblables, mais onction de la Divinité même du Fils de Dieu qui, en faisant subsister l'humanité du Fils de Marie, l'imprègne plus intimement que l'huile un tissu, que le feu la barre de métal.

Or ce que l'Ange propose, le *Fiat* de Marie l'accepte et par le fait même le réalise.

Cette part de la très sainte Vierge à la préparation du sacrifice lui assure sa place unique à l'offrande. Elle y est à elle seule tout le peuple fidèle qui fait présenter son don et pour qui s'offre le sacrifice. Une peinture des Catacombes nous suggère ce rôle. A côté d'un trépied sur lequel pain et poisson figurent le Christ victime, un prêtre se tient touchant les oblats. Tout auprès une orante : l'Église, d'après les meilleurs interprètes. Beaucoup cependant y ont vu une représentation de la Vierge ; et la vraie solution n'est-elle pas qu'elle les représente toutes deux : Marie d'abord et par droit de propriété, l'Église aussi mais à sa suite ?

Un fois accordé en effet qu'il s'agit bien du sacrifice chrétien, comment mieux comprendre la scène qu'en nous reportant au Calvaire ? Sur l'autel — la croix —, la victime. Confondu avec elle, le prêtre apparaît moins manifestement dans son rôle, mais nous savons qu'il l'a exercé solennellement hier soir à la Cène et il témoigne

assez par toute son attitude qu'il en garde jusqu'au bout l'esprit et les intentions. Mais le prêtre, nous dit l'épître aux Hébreux, est établi pour le peuple, *pro hominibus constituitur*. A la célébration du sacrifice il faut donc une assistance : le prêtre n'offre pas pour lui seul; ici il n'offre nullement pour lui. L'assistance où est-elle? l'Église de ceux qui croient et pour qui coule le sang de la victime? Les Apôtres, à part Jean, ont déserté; Pierre a renié publiquement. L'Église pourtant doit être là entourant son Prêtre, participant à son sacerdoce (1). Elle doit s'unir à l'hommage, ratifier le don et recevoir les grâces du sacrifice.

L'Église y est en effet. Marie à elle seule, ou, si l'on veut, avec le petit groupe fidèle qui se serre autour d'elle, Marie résume et contient toute l'Église. Elle en est le membre principal, en qui les autres s'unissent au divin Chef. Tout ce qui dans les saintes Lettres est dit de l'Église s'applique à elle d'abord et principalement : elle est l'Épouse, la Reine assise auprès du Roi, la Cité sainte qu'arrose et réjouit le fleuve de grâces, ce fleuve d'eau et de sang qui s'échappe du Cœur de Jésus. C'est afin de le recueillir qu'elle est là : pour elle d'abord, car elle est la première des rachetées; pour ses frères ensuite, car c'est pour eux qu'elle a livré son Fils au sacrifice. Aussi reçoit-elle là pour eux comme pour elle. *Ecce filius tuus* : Voici vos enfants : soyez leur mère, déversez sur eux de votre plénitude.

Nous n'avons parlé que du Calvaire; et c'est de la place de Marie dans le sacrifice eucharistique qu'il s'agit. Mais la Messe est-elle autre chose que le sacrifice de la Croix rendu à nouveau présent et offert au nom de Jésus par l'Église qui Le continue : son offrande quotidienne d'a-

(1) I Petr., II, 9.

mour et de réparation, le prix de son salut? Marie dès lors y garde sa place.

Orate, fratres, ut meum ac vestrum sacrificium acceptabile fiat : Priez, mes frères, afin que mon sacrifice et le vôtre soit agréé. L'intention première de cet invitatoire vise probablement les offrandes de pain et de vin déposées sur l'autel par le célébrant et les fidèles, par où ils témoignaient leur volonté de prendre part au sacrifice. Or ces offrandes ne seront agréées qu'à condition de se muer en l'offrande propre de Marie, celle que, non de froment ou grappes choisies, mais de son propre sang elle a fourni une fois pour toutes au grand sacrifice.

Cette victime sainte est nôtre aussi, notre chair et notre sang, mais en Marie et par Marie. Ce n'est que par son concours au jour de l'Annonciation qu'aboutit la belle évolution que développe saint Irénée (1), parallèle à celle que nous décrivions plus haut : la montée progressive des fruits de notre terre depuis l'humble semence jetée dans le sillon pour lever en tendre verdure, monter en moisson, couronne de nos champs, et venir enfin de grains rassemblés et broyés ensemble composer le pain que transformera sur l'autel la vertu de l'Esprit. Ce n'est qu'en un corps préexistant et comme réservé d'avance que la force transsubstantiatrice peut changer les dons de l'autel (2).

C'est donc en nous serrant nous aussi auprès de Marie, avec Jean, Magdeleine, Marie de Jacques et Salomé, que nous aurons part à l'offrande de Jésus et en recueillerons les fruits. *Communicantes et memoriam venerantes in primis gloriosae Virginis Mariae :* en deux mots brefs sa place nécessaire est marquée. Nous ne participons à la

(1) *Adv. Haeres.*, IV, 18.
(2) En voir la démonstration dans *Mysterium fidei*, p. 635.

messe, — autant dire : nous n'y assistons vraiment —, que dans l'Église, en communion avec ce Corps du Christ. Mais l'Église c'est Marie d'abord, puisqu'à elle d'abord a été donné Jésus ; en elle premièrement s'est conclue l'union de l'Époux avec son épouse : on n'est membre du corps que relié par elle au Chef divin.

Dans la messe grecque, tandis que derrière l'iconostase, rideaux tirés sur la grille du sanctuaire, le célébrant accomplit le mystère, le diacre se tient à l'entrée, du côté des fidèles. Par son intermédiaire le peuple s'unit à l'autel et l'action se poursuit comme en partie double et sans cesse accordée, au sanctuaire et à l'extérieur. Le diacre encore, coryphée du peuple chrétien, lui distribuera à l'heure de la communion le Sang précieux dont il a la surintendance (1).

Ce rôle du diacre figure assez bien celui que notre Médiatrice tient visiblement à la Croix, invisiblement à l'autel. S'il est vrai qu'il n'est pas de grâce qui n'ait sa source au Calvaire et qui n'y soit puisée par une de ces coupes précieuses multipliées pour les besoins de l'Église et qui sont les messes de chaque jour, quoi d'étonnant que de toutes et de chacune l'Église se sente redevable à la Mère qui a fourni de quoi remplir la coupe et dont la main l'incline encore aux lèvres avides de ses enfants ?

Nous pouvons désormais nous rendre compte de la portée des noms que les Pères Orientaux donnent à Marie : Gloire du Sacerdoce, Vierge sacerdotale (2), Ornement de la hiérarchie (3) ; de la valeur aussi de ce titre de Vierge-Prêtre qu'avec réserve — à cause des abus possibles —

(1) En Occident aussi le diacre est spécialement préposé au calice. (Voir les cérémonies de la grand'messe et S. Thomas, III[a] p., q. 82, a. 3.)
(2) S. Jean Damasc.
(3) S. Ephrem.

mais en reconnaissant ses solides fondements, l'Église lui a parfois laissé attribuer.

Consacrer, offrir, dispenser le Corps de Jésus-Christ sont les fonctions du sacerdoce chrétien. Nul sans doute n'imagine la Vierge prononçant sur le pain après l'Ascension les paroles sacramentelles ou distribuant la communion aux premiers fidèles. N'est-ce pas une tout autre dignité d'avoir, non comme simple ministre répétant les mots du Souverain Prêtre, mais en son propre nom, prononcé les paroles qui ont une fois pour toutes donné Jésus au monde, et d'être commis actuellement de façon universelle à toute distribution des effets rédempteurs? Quant à l'offrande du Corps du Christ, nous avons dit la part singulière qui y revient à la Vierge par son consentement au drame du Calvaire, son union à Jésus, et la place que ce consentement lui assure en tête de tous les offrants du sacrifice eucharistique.

A vrai dire, cette dignité de la Vierge sacerdotale paraît davantage dans la ligne du sacerdoce attribué par saint Pierre à tout le peuple fidèle (1) que dans celle du ministère sacerdotal proprement dit. Aussi bien celui-ci n'est-il dans le Corps du Christ qu'une fonction particulière qui assure le sacrifice et l'offrande de tous, et l'on pourrait soutenir avec vraisemblance que le principal privilège du prêtre est la participation plus parfaite que cette fonction lui assure au sacerdoce de tous. Le rôle et la place de Marie sont au-dessus de tout ministère. Elle est plus qu'un ministre : elle est la Mère du Prêtre et de la Victime. Elle a d'autant plus de part à son sacerdoce que son titre l'emporte sur celui des serviteurs.

(1) I Petr., II, 9.

*
* *

Avec l'image chère à tous les siècles chrétiens de Marie assistant son Fils au Calvaire, une autre a les faveurs des fidèles d'aujourd'hui : celle de la Vierge communiée par saint Jean. En attendant un peintre digne d'elle, la scène est rendue populaire par l'imagerie pieuse, et nul ne saurait contester qu'elle réponde à une réalité. Durant les années qu'elle vécut encore après l'Ascension de son Fils, la Mère de Jésus, comme les premiers fidèles et avec eux, persévéra dans la prière et la fraction du pain.

C'est donc avec raison que les âmes chrétiennes se la représentent assistant à la messe de saint Jean et recevant de lui l'Eucharistie. Encore faut-il le faire avec discernement, sans risquer de ramener à notre niveau celle en qui nous cherchons un modèle.

Marie fut-elle ici-bas comme nous sanctifiée par les sacrements ? La question est classique chez les théologiens, surtout depuis le XVII[e] siècle. Redisons qu'au sujet de l'Eucharistie ils sont unanimes à affirmer. Unanimes également pour assurer qu'elle n'a reçu ni la Pénitence, ni l'Ordre, ni le Mariage. Sur les autres sacrements leurs avis se partagent. Ils en traitent séparément, et, un peu au gré de leurs préférences, se prononcent pour ou contre, sans apporter d'arguments décisifs.

Suarez, qui déclare incroyable que la sainte Vierge ait reçu la Confirmation, hésite pour le Sacrement des malades et déclare certain qu'elle fut baptisée. Ni son autorité ni ses raisons n'emportent la conviction. Aux convenances qu'il met en avant on en peut opposer d'autres. Et d'abord une question préalable et plus générale se pose : La très sainte Vierge est-elle vis-à-vis de la sanctification par les sacrements dans les mêmes conditions que nous ?

Or dès qu'on admet, suivant l'opinion courante au temps de Pierre Lombard et de saint Thomas, que l'économie sacramentelle est consécutive au péché, la réponse négative s'impose.

La vie de la grâce était avant le péché l'apanage de la race humaine : transmise avec la nature, elle n'avait pas à être communiquée par un rit; et, pas plus que sa transmission, sa conservation ni son développement ne semblent en avoir exigé. Rien alors à réparer, rien à prémunir; pas d'élan à reprendre dans la montée sereine de l'homme vers son Dieu. Un don de contemplation infuse, indépendant de l'activité des sens et par suite à l'abri de la fatigue et du relâchement, sentiment habituel de la présence du grand Ami, suffit à tout.

C'est depuis le péché qu'il faut nous relever sans cesse et parer aux surprises, que notre vie spirituelle comme la temporelle ne progresse que par à-coup, implorant son pain quotidien. Les sacrements répondent à ce besoin. Plus ou moins uniquement, mais sans exception, ils sont remèdes à notre faiblesse; et de tous le moins réservé à ce rôle, puisqu'il tend directement à la charité, l'Eucharistie est appelée par le concile de Trente l'*antidote* qui guérit des fautes quotidiennes et prémunit contre les chutes.

La très sainte Vierge, qui n'a jamais connu le péché ni le penchant au péché, vit plus excellemment qu'Adam sous le régime de l'union toujours actuelle avec Dieu. Les sacrements, l'Eucharistie elle-même, ne sont donc pas d'abord pour elle. Elle relève d'une économie plus haute : son progrès intérieur n'exige pas ces secours.

Est-ce à dire qu'elle ne puisse pas en profiter? Nous avons déjà assez clairement insinué le contraire du moins pour l'Eucharistie. Car pour les autres sacrements qui en sont un peu des dépendances, la préparant ou écartant les

obstacles à la plénitude de son efficacité, prolongeant dans les éléments sensibles l'influence de vie de la Chair du Christ, il demeure bien plus douteux qu'ils aient convenu à la Mère qui en donnant naissance à cette Chair divine en reçut dans leur plénitude les prémices de grâce.

Pour l'Eucharistie, au contraire, bien des raisons de suprême convenance exigeaient que la Vierge participât à cette nourriture préparée pour ses enfants plus que pour elle, adaptée à notre faiblesse, mais qui n'en garde pas moins pour elle aussi toute sa vertu vivifiante.

Si la Vierge n'a pas à subvenir aux trahisons de la chair, elle vit cependant dans une chair sujette à la souffrance et à la mort, une chair infirme à ce titre et qui réclame soutien : à elle aussi la force vient normalement de la Chair, source de toute vie. Il est vrai, le temps des grandes épreuves est passé : Marie a subi son martyre au pied de la Croix, soutenue par la présence de Jésus et sans doute aussi par la communion de la veille : la mort ne sera désormais pour elle qu'un passage, une *dormition*, sans le moindre arrachement douloureux. Aussi est-ce plutôt pour attendre cette mort bienheureuse, pour porter généreusement la prolongation de son exil, qu'il lui faut la nourriture eucharistique. Elle l'attend chaque jour, non d'un appel défaillant comme le nôtre, mais d'un désir sans cesse avivé, non irrité, dans sa force sereine en même temps que satisfait sans cesse : *qui edunt me, adhuc esurient; et qui bibunt me, adhuc sitient.*

L'heure de la communion est celle où l'entretien ininterrompu avec le Bien-Aimé se fait plus intime, étant plus dégagé de toute occupation extérieure, où les sens eux-mêmes et tout ce qui en dépend dans la vie de l'esprit se recueillent sur Lui au lieu d'aller porter au dehors une activité inspirée par Lui. C'est, comme autrefois à Nazareth, l'heure de la présence de Jésus au soir de la journée

de labeur, la conversation où progressivement la Vierge s'initiait aux affaires du Père. Aujourd'hui elle les traite comme les siennes; car toutes désormais sont de son ressort et plus encore que l'Apôtre, bien que, dans un autre ordre, elle a la sollicitude de toutes les Églises.

Et cela nous suggère une nouvelle raison pour Marie de participer à l'Eucharistie. A la table de famille ne faut-il pas qu'elle, la mère, prenne sa place? « Venez, mangez le pain que je vous ai préparé », semble-t-elle dire aux chrétiens. Elle donne l'exemple. Comme Jésus ressuscité à Tibériade invite ses disciples et prend part à leur repas : ainsi Marie le ferait-elle, quand ce ne serait que par affection pour ses enfants. Nous avons vu qu'elle y entretient, qu'elle y développe pour elle-même une union à Jésus qui n'exige pas ce secours, mais qui en profite. Nous pouvons croire qu'elle y puise très spécialement la charité qui l'unit aux fidèles de la communauté. Dans sa participation renouvelée au sacrement de l'union, elle, si indissolublement et si intimement unie à son Fils, trouve à s'unir avec ses membres, à les embrasser tous, à mesure qu'ils se multiplient, dans la sollicitude maternelle de son cœur.

Ce sont aussi leurs besoins quotidiens qu'elle vient quotidiennement exposer en s'unissant à l'offrande du sacrifice eucharistique. Pour les fidèles il est l'unique voie d'accès au Calvaire. Elle, la divine Mère, fut présente au Calvaire même : elle a recueilli les fruits du sacrifice à la mesure d'un cœur parfaitement disposé. La messe est donc pour elle surtout un mémorial. Mais la messe n'est pas dévotion privée; elle est le grand acte de la communauté, du Corps du Christ. Marie y assiste donc avec l'Église, dans l'Église, à sa place de premier membre de l'Église des sanctifiés, et déjà dans son rôle de dispensatrice des trésors acquis par son Fils.

Ce rôle elle l'exercera dans le ciel par son intercession,

dont l'universelle juridiction et la toute-puissance la met bien au-dessus de tous les saints et la rapproche de Jésus même. Car si à Cana l'heure du Fils et de la Mère n'était pas venue, où les moindres désirs de celle-ci dès qu'ils seraient exprimés feraient loi, la mort et la glorification de Jésus ont sonné cette heure-là.

Dès ici-bas elle en a les fonctions, et c'est surtout sans doute pendant le sacrifice qu'elle les remplit.

Suivant l'explication la mieux fondée, c'est premièrement sur la ferveur actuelle de l'Église, principale offrante, que se règle la mesure des grâces obtenues par chaque messe. La présence de Marie dans la communauté des premiers jours, son assistance à la messe de Jean expliquerait ainsi l'abondance des grâces de prémices qui coulèrent alors sur l'Église.

De l'attitude de Marie l'Église apprit les principes qui inspirent tout son culte. *Lex orandi, lex credendi* : l'Église trouve dans sa prière même les règles de sa foi. Or avant toute autre la prière de Marie instruisit les Apôtres et les premiers chrétiens. Ses gestes discrets d'adoration, de souverain respect passeront dans la Tradition de l'Église, portant en germe le magnifique développement du culte eucharistique.

Ce nous est une consolation de penser que nous nous rattachons à elle en nous unissant aux cérémonies de l'Église. Dans le recueillement de notre cœur, nous chercherons aussi à écouter sa voix et à retrouver son exemple.

Elle nous invitera à approcher de plus en plus de l'Eucharistie. Elle nous dira que, comme elle a trouvé dans son fruit béni la grâce qui l'a préservée, nous trouverons en lui, et en lui seul, celle qui nous relèvera des chutes quotidiennes et nous guérira des suites du péché. La vue de sa foi — car elle vécut de foi elle aussi —, de son respect, de sa ferveur, renouvelleront notre dévotion

à la messe. Elle nous apprendra spécialement à nous faire pour y assister un cœur vraiment catholique, vibrant à tous les sentiments, à tous les besoins, à toutes les intentions de la sainte Église. Dans la communion au corps de Jésus-Christ, notre union avec elle et par elle à tous nos frères se fera plus étroite, plus aimante ; et nous connaîtrons de mieux en mieux qu'elle est le sacrement de l'amour, amour de Dieu qui s'y donne tout entier, amour de l'homme qui ne peut répondre que par l'oubli de soi, le don total à Dieu et à ses frères.

F. DE LANVERSIN, S.J.

LES MAITRES ET LES MODÈLES

Vers la sainteté par le devoir d'état

Le Vénérable Frère Bénilde

DE L'INSTITUT DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

« Ne faites point de différence entre les affaires propres de votre état et l'affaire de votre salut et de votre perfection. Assurez-vous que vous ne ferez jamais mieux votre salut et n'acquerrez jamais tant de perfection qu'en vous acquittant bien des devoirs de votre état pourvu que vous le fassiez en vue de l'ordre de Dieu. »

C'est là une des « Considérations que les Frères des Écoles chrétiennes doivent faire de temps en temps et surtout pendant leur Retraite »; et c'est une des premières maximes de la série que saint Jean-Baptiste de La Salle propose à ses religieux dans son *Recueil de différents Petits Traités*. Or, cet ouvrage, sorte de vade-mecum de vie spirituelle, et le commentaire le plus autorisé de leurs Règles, est regardé par les membres de l'Institut lasallien comme leur marquant la voie de la perfection qui leur est propre.

Et voilà que S. S. Pie XI, le 6 janvier dernier, après la

lecture du *Décret sur l'héroïcité des vertus du Vénérable Frère Bénilde*, insistait, dans son discours, sur la perfection des actions ordinaires pour atteindre la sainteté. Le Saint-Père développa la leçon que nous voudrions illustrer ici par une brève étude sur la vie et les vertus du Frère Bénilde.

*
* *

Thuret est un bourg de la fertile Limagne, pittoresquement situé non loin de Riom et de la capitale de l'Auvergne. C'est là que s'écoula, dans un cadre rustique et dans une atmosphère de pieuses traditions familiales, l'enfance de Pierre Romançon, le serviteur de Dieu connu aujourd'hui sous le nom de Frère Bénilde.

Il était né le 13 juin 1805, le second d'une famille de cinq enfants. Le père et la mère étaient les modèles des époux et des parents chrétiens. Aussi les habitudes de piété lui furent-elles infusées de bonne heure, non seulement par le saint baptême reçu le jour même de sa naissance, mais encore par les soins maternels les plus assidus. Mme Romançon initia son fils à une tendre dévotion envers Jésus-Christ dans l'Eucharistie, en sorte que l'amour du Saint-Sacrement devint plus tard l'un des traits distinctifs de la piété du Frère Bénilde. Son attitude dans la maison de Dieu, la joie qui resplendira sur son visage lorsqu'il regardera le Tabernacle, seront remarquées.

La rectitude dans l'accomplissement du devoir et l'application au labeur, qui étaient les vertus paternelles, éclataient aussi dans toute la conduite de Pierre. La famille jouissait d'une honnête aisance due à la culture d'un bien, à laquelle l'enfant fut employé dès l'âge de huit à dix ans. Quoique robuste et appliqué, il montrait à cette tâche une docilité méritoire, car ses goûts étaient ailleurs. De cette

docilité parfaite on cite un trait qui témoigne également de son esprit de mortification.

La vendange, une année, s'annonçant peu avantageuse, on recommanda aux enfants employés à la coupe des raisins de n'en point manger. Cette défense n'empêcha pas plusieurs des jeunes ouvriers de se permettre quelques petits larcins. Loin de suivre cet exemple, Pierre se conforma scrupuleusement à la consigne donnée. Souci de régularité qui annonce le désir de la voie parfaite.

Pierre montrait un souci d'apostolat. A l'école qu'il fréquenta dès l'âge de six ans, mais seulement l'hiver, l'instituteur, frappé de son intelligence, voulut le diriger vers la carrière de l'enseignement. C'était une première indication de la vocation future. Il y en eut une autre. Ses petits camarades se groupaient volontiers autour de lui, les jours de congé, afin d'apprendre leurs prières et le catéchisme.

Après sa première communion et sa confirmation, qu'il reçut l'une et l'autre à l'âge de douze ans, suivant la coutume de l'époque, les circonstances allaient favoriser l'épanouissement de cette instinctive vocation pour l'enseignement religieux de l'enfance. C'est d'abord la rencontre, dans un voyage à Clermont avec son père, de Frères des Écoles chrétiennes, qu'il voit passer recueillis et récitant le chapelet. Il s'informe. Pourquoi, lui aussi, ne ferait-il pas l'école sous l'austère costume de ces maîtres pieux? S'ouvre alors à Riom une École de Frères. Les époux Romançon y envoient leur fils : il y perfectionnera son instruction et pourra, grâce aux conseils de ses maîtres, étudier sa vocation à loisir.

L'écolier se montre un modèle et s'affermit dans son dessein. En septembre 1820 et dans sa seizième année, Pierre Romançon entra au noviciat de Clermont-Ferrand. « Je compris, dira plus tard le Frère Bénilde, qu'il fallait

me donner tout entier à Dieu et faire en tout la volonté de mes supérieurs. »

Le voilà donc, pour toute une année, à l'étude de la Règle dont le strict accomplissement consacrera sa gloire. Comme il la retiendra et la fera sienne, cette parole du Fondateur que le Pape reprendra pour faire l'éloge de la vertu quotidienne : « Soyez réguliers, cela vaudra mieux que d'opérer des miracles. »

Quarante ans il suivra ce précepte, et cette longue fidélité lui méritera ce panégyrique (1), où S. S. Pie XI célébrait, en le Vénérable Frère Bénilde,

Un humble serviteur de Dieu dont la vie fut toute de modestie et de silence, toute commune et toute quotidienne. Mais combien peu de non commun et de non quotidien dans ce commun et dans ce quotidien! Le quotidien qui revient toujours le même, qui a toujours les mêmes occupations, les mêmes situations, les mêmes difficultés, les mêmes tentations, les mêmes faiblesses, les mêmes misères, a été bien nommé le « terrible quotidien ». Quelle force est requise pour se défendre seulement de ce terrible, écrasant, monotone, asphyxiant quotidien! Combien une vertu non commune est nécessaire pour accomplir avec une non commune exactitude, ou mieux, — non pas avec la tellement fréquente commune et quotidienne inexactitude, relâche, négligence, vie facile, mais au contraire, avec attention, piété, ferveur intime de l'âme, — tout le complexe des choses communes qui remplissent notre vie quotidienne!...

... Les grandes circonstances sont comme un thème élu par un artiste ou un poète, et qui, par sa seule vue, porte son inspiration vers les plus hauts sommets. Mais le commun, le vulgaire, le quotidien, tout cela qui ne porte avec soi aucun relief, aucune splendeur, n'a certainement en soi rien d'excitant et de fascinateur. Et cependant c'est ainsi qu'est faite la vie du plus grand nombre, laquelle, ordinairement, ne se compose que de choses communes et d'événements quotidiens.

(1) D'après le résumé de l'*Osservatore Romano*.

Et c'est pour cela que si prévoyante nous apparaît l'Église quand elle nous invite à admirer et à imiter les exemples des plus communes et des plus humbles vertus quotidiennes, d'autant plus précieuses qu'elles sont plus humbles et plus communes. Combien de fois des circonstances extraordinaires se présentent-elles dans la vie? Bien rares sont-elles, et malheur si la sainteté devait être réservée seulement à ces extraordinaires circonstances! Que feraient alors la majeure partie des hommes? Et pourtant, c'est à tous sans distinction qu'est adressé l'appel à la sainteté...

Voilà donc la grande leçon que cet humble serviteur de Dieu vient nous porter encore une fois, à savoir que ce n'est pas dans les choses extraordinaires que consiste la sainteté, mais dans les choses communes accomplies d'une manière non commune...

Quand une étoile resplendit et guide comme elle guidait les saints Mages, alors tous sont capables d'entendre et de suivre les appels du grand Roi. Mais quand tout se perd dans le brouillard et dans les ténèbres uniformes, sans relief, sans rien qui exalte et suscite les enthousiasmes, alors vraiment, il est difficile de cheminer avec persévérance et générosité, ainsi qu'il convient aux rapports de filiale affection entre le cœur de la créature et le Cœur du Créateur. Et ceci est le secret qui, si lumineusement, nous est révélé dans les exemples de ce Serviteur de Dieu qui aujourd'hui vient nous enseigner comment nous devons généreusement parcourir ces voies, qui sont les humbles voies de tous ou de presque tous, et presque toujours.

*
* *

On le voit, c'est avec un véritable lyrisme que le Saint-Père exalte la vie relativement humble et cachée du Frère des Écoles chrétiennes. Nous disons *relativement*, parce qu'enfin l'instituteur est tout de même un homme public. Le Frère des Écoles chrétiennes est une lumière dans sa modeste classe, comme le prêtre dans sa chaire. Et combien prenante, par la continuité d'action, est son influence!

Le Frère Bénilde, comme tous les Frères des Écoles

chrétiennes, se regarda comme l'auxiliaire du prêtre, pour qui il professait la plus haute estime, le plus profond respect. Quarante ans, il exerça cette profession, dont la monotonie ne laisse pas que de s'agrémenter par le renouvellement perpétuel des générations d'âmes d'enfants, qu'il faut traiter, chacune — chaque âme et chaque génération — suivant ses besoins; et ces besoins varient comme les époques et comme les tempéraments.

Durant les vingt premières années de sa carrière, le jeune professeur parcourut les diverses classes depuis la plus élémentaire jusqu'à la plus élevée, dans diverses écoles, et, en premier lieu, dans celle même de Riom dont il était issu. On y vit, du coup, l'élève modèle se poser en maître modèle. Malgré sa petite taille et son aspect chétif, il possédait le fluide, — le fluide impératif — : il s'imposait. Et il éprouva d'emblée la consolation de se sentir dans sa voie pleinement, tant au point de vue religieux qu'au point de vue professionnel.

On a parlé de « l'homme en proie aux enfants » : le professeur, le maître d'études. Pour certains caractères moins bien doués, différemment orientés si l'on veut, c'est, en effet, une épreuve terrible — oui, terrible! et dans laquelle l'on sombre ou l'on végète misérablement, — que le gouvernement d'une classe, d'un petit peuple où fermentent toutes les passions : « Ce sont déjà des hommes », dit La Bruyère. Saint Grégoire assure que l'art de gouverner est *l'art des arts*. — Et gouverner des enfants, donc? Saint Jean Chrysostome a une parole plus belle encore sur l'art d'éduquer : « Quelle mission plus grande que celle de gouverner les âmes et de former les mœurs des adolescents? Il n'est certes ni peintre, ni statuaire, ni aucun artiste qui atteigne à la hauteur de celui qui possède l'art d'élever les jeunes gens. »

Successivement envoyé à Moulins, Limoges, Clermont-

Ferrand, Aurillac, partout le Frère Bénilde laissa la réputation d'un religieux très fervent et d'un éducateur habile et consciencieux. Il venait de prononcer ses vœux perpétuels depuis deux ans à peine, lorsque ses supérieurs le jugèrent apte à la direction d'une communauté, celle de Billom. Il allait pouvoir réaliser, avec peut-être une plénitude plus vaste, la formule de son immolation : « Très sainte Trinité, je me consacre tout à vous pour procurer votre gloire autant qu'il me sera possible et que vous le demanderez de moi. » Son biographe résume ainsi son œuvre dans la petite localité du Puy-de-Dôme qu'est Billom : « Quelques mois sont à peine écoulés qu'il possède déjà la réputation d'un excellent directeur. Il a gagné la confiance des parents et des élèves ; il a su exciter parmi ces derniers une forte émulation ; enfin, il a obtenu de tels progrès qu'au début de la deuxième année, il s'est vu obligé d'augmenter le nombre des classes. » Ce fut un coup très sensible pour l'école laïque concurrente, qui essaya de réagir mais sans succès. La sage administration du nouveau Directeur des Frères, le dévouement des maîtres et les progrès des écoliers, rendirent évidente la supériorité de l'école chrétienne. Un ancien élève de Billom, qui conserva jusqu'à la mort le souvenir de son vénéré maître et Directeur, en traçait le portrait suivant : « Le Frère « Bénilde est pieux comme un ange, il a la figure d'un « saint ; c'est un bon professeur, un peu sévère, mais juste. « Il encourage les derniers élèves et fait beaucoup tra- « vailler. Les enfants sont pieux et savent bien le caté- « chisme. » — Sous la sécheresse de style d'une fiche administrative, ce témoignage peint au naturel l'homme fidèle aux devoirs d'état : ceux du religieux et ceux du maître d'école chrétien.

Nous ne dirons en somme rien de plus, comme éloges, en suivant le Vénérable Bénilde sur le principal et le der-

nier théâtre de son zèle : Saugues, un chef-lieu de canton de la Haute-Loire, d'une population de trois à quatre mille âmes.

***

Sur un haut plateau du Gévaudan, à 1000 mètres d'altitude, et dans la vallée pittoresque de la Seuge, le pays de Saugues, avec sa belle ceinture de montagnes du Velay, des Cévennes, de la Margeride, forme un des sites et des séjours les plus agréables, malgré la rudesse de l'hiver et l'éloignement des villes.

Les Frères y étaient depuis longtemps désirés. Attendus comme des libérateurs, les nouveaux maîtres furent triomphalement reçus. Trois cents élèves se pressèrent immédiatement dans les deux classes. Au bout de quelques semaines, on avait un troisième maître, et l'augmentation du personnel se poursuivit durant les vingt ans (1842-1862) du séjour du Frère Bénilde.

Dès la première année, « si considérables avaient été les progrès réalisés, que les braves cultivateurs de Saugues devinrent en quelque sorte jaloux de leurs enfants. Ils voulurent recevoir, eux aussi, les leçons des Chers Frères. Une quarantaine d'entre eux supplièrent si bien le Directeur qu'ils obtinrent l'organisation d'un cours d'adultes le soir en hiver. » Ce cours, qui surmenait par trop les maîtres, ne dura, il est vrai, que deux hivers, mais il attesta et affermit à jamais la confiance des familles. On avait pu juger de près le professeur et le religieux. A la fin de chaque soirée, le Frère Bénilde faisait succéder à des cours très pratiques, lecture, écriture, dessin, comptabilité, une pieuse exhortation toujours écoutée avec respect. C'était sa manière d'accomplir ce point de la Règle : « Ils ne recevront aucun écolier dans l'école qu'il n'assiste au catéchisme. »

Psychologue perspicace et, d'autre part, de manières très prévenantes, le Frère Bénilde dut ses succès professionnels à ce double don : l'aptitude à pénétrer le caractère des enfants et le talent de s'en faire tout ensemble aimer et craindre. Rien de plus grand et de plus difficile. Plusieurs fois les Préfets de l'Empire, les Recteurs et Inspecteurs de l'Académie de Clermont, félicitèrent le Directeur de Saugues et lui firent remettre médaille d'argent ou mentions honorables par le maire de la localité, M. de Labretoigne-Lavallette.

Et pourtant les difficultés ne furent épargnées ni au professeur, ni au directeur. Le premier eut affaire à certaines natures plus revêches qu'il lui fallut dompter par une patiente fermeté ; le second se vit aux prises avec des incompréhensions, heureusement passagères, de la part d'autorités ecclésiastiques que son inébranlable sérénité fit revenir de leurs préventions. Dans ces cas-là également, et avec la plus parfaite prudence, il s'appliquait à remplir son devoir d'état.

L'enseignement du catéchisme, la pratique de ses vœux de religion, la direction spirituelle de ses Frères, étaient, de ce devoir d'état, les objets plus spéciaux. Ce furent aussi les points où sa régularité fut le plus parfaite, le plus héroïque. La régularité, c'est pour un religieux, « un régulier », le synonyme absolu de devoir d'état. Et l'on a rappelé encore à ce sujet la célèbre parole de Benoît XIV : « Pour canoniser un serviteur de Dieu, il suffit qu'on ait la preuve qu'il a pratiqué à un degré héroïque les vertus dont l'occasion lui était offerte selon sa condition, son rang et son état personnel. » De quelle manière s'est faite cette preuve pour le Vénérable Bénilde? Nous pourrions puiser abondamment, pour répondre à cette question, dans les pièces du procès apostolique. Nous nous contenterons de signaler quelques faits sur ces trois chefs mar-

qués plus haut : le Frère Bénilde parfait catéchiste, parfait religieux, parfait directeur.

***

Suivant les expressions de saint Jean-Baptiste de La Salle dans l'une de ses seize *Méditations sur l'emploi de l'École*, le Vénérable fit en sorte que l'école de Saugues devînt véritablement « un séminaire de chrétiens, une pépinière sainte où les enfants, comme de jeunes arbres, sont élevés avec soin jusqu'à ce qu'ils soient transplantés dans la société pour en être l'ornement par leur vie édifiante et y porter des fruits de sanctification ».

Et d'abord, il prit soin d'y bien enseigner la religion. C'est la base indispensable. Voir clairement avant de vouloir fortement. La demi-heure journalière de catéchisme était par lui intégralement et surnaturellement employée. « Ma raison d'être est l'apostolat, a-t-il écrit; si dans mon travail de maître je n'apportais que de l'insouciance et des vues naturelles ; si par ma faute les enfants ne devenaient pas meilleurs, que me servirait d'avoir quitté le monde? à quoi bon tant de sacrifices? quel sens aurait ma vie? Le zèle sera donc ma fonction religieuse; sans ce zèle apostolique je serais hors de ma voie, en contradiction avec moi-même. Si je meurs en faisant le catéchisme, je mourrai à ma vraie tâche. »

Écho du « *Malheur à moi si je n'évangélise!* » de saint Paul. Pour mettre en évidence la sincérité vécue de ces déclarations, de ces dispositions qui sont des résolutions, nous avons le choix entre de nombreux témoignages d'anciens élèves. Ils nous dispenseront de commentaires, révélant assez, par leurs touches précises, la fidélité du Frère Bénilde aux recommandations de son Fondateur, dans la *Règle* et dans la *Conduite des Écoles*.

« Nous aimions beaucoup ses catéchismes; le Frère Bénilde

était très méthodique et très pieux; nous le dévorions des yeux, tant il nous intéressait... »

« Nul de nous ne tournait la tête; nous trouvions que la pendule marchait trop vite... »

« Il nous expliquait le catéchisme avec une grande simplicité et netteté, de sorte que tous pouvaient répéter textuellement ses paroles... Je l'ai vu pleurer en racontant la Passion de Notre-Seigneur; au tableau expressif qu'il en faisait, nous croyions assister au drame du Calvaire... Il était très habile à se servir de comparaisons pour nous mieux faire comprendre ses explications... »

« Il citait souvent des exemples de l'Évangile... »

« A la fin de chaque catéchisme, il nous faisait une exhortation, et souvent il avait les larmes aux yeux. Ainsi, à propos de Jésus perdu à Jérusalem, puis retrouvé par la très sainte Vierge et saint Joseph, il nous disait que si l'on a perdu Notre-Seigneur par le péché, on ne doit se reposer qu'après l'avoir retrouvé par le sacrement de Pénitence. Au cours de ses leçons il questionnait beaucoup et aimait qu'on lui demandât des explications. »

C'est, du reste, la méthode lasallienne employée par les Frères, qui ne discourent point, mais procèdent par questions et sous-questions, soit à la manière de Socrate pour faire découvrir la vérité, soit pour s'assurer, par la répétition, que les notions données dans leurs exposés ont été bien retenues. Cet emploi simultané et continuel (parfois un feu roulant) des procédés maïeutique et catéchétique force l'attention des enfants.

Le Frère Bénilde obtenait des plus arriérés des résultats rapides et remarquables, constatés par les prêtres de la paroisse qui examinaient les enfants au moment de l'admission à la première communion. — « Avec les arriérés, dit son biographe, il était d'une douceur et d'une condescendance admirables. Il ne prenait pas de repos qu'il ne leur eût appris les formules essentielles. Par des expressions très simples, des similitudes et des exemples choisis dans le cadre ordinaire de la vie, il leur inculquait

s vérités fondamentales. Il parlait un langage à leur
rtée, et dans son dévouement mettait une ardeur si
rsévérante que ces natures déshéritées s'illuminaient, se
nsformaient. »

On cite même un prodige professionnel dans ce genre
postolat. Il se chargea un jour de préparer à la première
mmunion un jeune homme de dix-neuf ans, sourd-
uet, qui lui fut confié par l'abbé Raveyre, vicaire de la
roisse. Voici le récit qu'a fait ce prêtre de ce saint
ploit :

« Sans aucune hésitation et même avec une sainte joie
Frère Bénilde se chargea de la bonne œuvre. Avec
leur il étudia les méthodes en usage dans les écoles de
urds-muets, et puissamment aidé par des grâces spé-
les qu'il réclamait avec sa ferveur ordinaire, il parvint
ntôt à posséder le langage des signes et à se faire
mprendre de son nouvel élève. Chaque jour, il lui don-
it deux leçons particulières. Quand le brave garçon eut
pris à lire, il put étudier le catéchisme, qu'il récitait
r signes, montrant à son professeur qu'il comprenait,
il savait et méritait ainsi de s'approcher de Notre-Sei-
eur. Impossible de dire la joie du bon Frère Directeur
our où il put voir son élève à la Table sainte. Je crois
il éprouva alors un avant-goût du bonheur que Dieu
réservait dans le ciel en récompense de cette œuvre,
il continua dans la suite tant que le jeune homme put
enir en classe. »

*
* *

Règle vivante, le Frère Bénilde pratiqua, très spéciale-
nt, aux ordres donnés par les supérieurs une obéis-
ce humble et joyeuse. « La vie du religieux, répétait-
grâce à l'obéissance, n'est que l'accomplissement de la
onté de Dieu. » Il accepta toutes sortes d'emplois : la

cuisine, la lingerie, le jardin, comme la classe. La prat
que qu'il en eut pendant plusieurs semaines, en divers
circonstances, lui permit, durant ses années de directio
de faire des suppléances, ou des suppléments d'ouvrag
qui font autant d'honneur à son humilité qu'à son infa
gable dévouement.

Une suppléance d'un ordre tout opposé lui fut dema
dée une fois, qui coûta davantage à sa modestie. En 185
le Frère Visiteur n'ayant pu se trouver présent, dura
les premiers jours, à la Retraite annuelle du District, l
autres directeurs, ses collègues, obligèrent le Fr. Bénil
à adresser à l'assemblée des Frères les conférences rég
lières. Il s'inclina, et ses exhortations, est-il besoin de
dire? furent vivement goûtées.

Pour la pratique de la pauvreté, on rapporte comme
il s'employait de ses mains au raccommodage des habi
des Frères. Quant à la chasteté, il fut, en toutes circon
tances, profondément édifiant. « Je ne crois pas, certi
l'abbé Raveyre qui entendit sa confession générale sur s
lit de mort, que ce saint Frère ait jamais commis
moindre faute contre la vertu de pureté. » Mais aus
quelle modestie parfaite dans sa tenue au dedans et
dehors! Prédication muette à la manière de saint Franç
d'Assise. Les mères, le montrant à leurs petits enfan
disaient : « Le plus petit des Chers Frères qui passe
c'est le Frère Supérieur; il ne regarde personne; en ma
chant, il prie constamment. » Il priait. La prière ét
l'aliment, le feu intérieur, le moteur de sa vie spirituel
et de sa vie apostolique : double devoir de l'état religie

On aimait à voir prier le Vénérable Frère Bénilde
impressionnait. Dans les rues, nous l'avons dit. Dans s
jardin : « Je croyais, dit l'abbé Ponsac, un autre vica
de Saugues, que ce n'était qu'à l'église ou dans son or
toire que le Frère Bénilde adorait Dieu comme un ang

nais je constate qu'il le fait partout, même auprès de ses houx. » « Les voisins, affirme un témoin, s'édifiaient e le voir se signer avant de commencer à jardiner. — Il ait plus de signes de croix en une semaine au jardin que ous en une année à l'église, disaient-ils. »

En classe : « Je le verrai toujours, écrit un ancien élève, isant, chaque fois que l'horloge sonnait l'heure ou la emie : « Souvenons-nous que nous sommes en la sainte présence de Dieu. » Son air recueilli nous impression-ait vivement. »

Impressionnés surtout ceux qui le voyaient à l'église. Si l'on n'avait pas de dévotion, attesta une pieuse dame e Saugues, la seule vue du Frère Directeur en prière urait suffi pour en donner. C'était la tenue d'un homme bsorbé en Dieu. » Jusque dans son sommeil on l'enten-ait proférer ses oraisons jaculatoires favorites.

Parmi ses dévotions particulières, il faut mettre en remière ligne celle qu'il professait pour la personne ado-able de Notre-Seigneur et, plus directement, pour la ivine Eucharistie. La vue d'un tabernacle, d'un clocher, faisait rayonner de joie. Il souffrit de n'avoir pas, dans oratoire de la communauté, la sainte Réserve. C'était ne faveur rarement accordée en ce temps-là. Aussi, lors-ue ses infirmités l'empêchèrent de se rendre à l'église, , en santé, il avait tant multiplié ses visites, on le sur-renait parfois dans sa cellule, le visage tourné du côté u tabernacle. La vue de l'ostensoir, et, au moment de élévation, celle de l'hostie et du calice, qu'il fixait amou-usement, bien que l'usage alors n'en fût pas recom-andé, lui donnait une sorte d'air extatique qui fut aintes fois remarqué.

Il obtint de son confesseur la communion quotidienne. n n'était qu'au milieu du XIX^e^ siècle, et les Frères ne isaient encore, suivant leur Règle, que les communions

du jeudi, du dimanche et des fêtes. Sur ce point, il aura été un précurseur, comme du reste saint Jean-Baptiste de La Salle, qui, en plein Jansénisme (1700), prescrivait dans la Règle ces deux communions au moins par semaine et en permettait davantage. Un des inférieurs du Vénérable écrit à propos de son action de grâces : « Notre saint Frère Directeur demeure toujours la demi-heure à genoux (la demi-heure était de Règle), ayant presque constamment les mains jointes et répétant sans cesse : « Seigneur, vous savez que je vous aime. » Le mot de saint Pierre, son patron de baptême.

Il eut une spéciale dévotion envers Jésus crucifié et sa Passion. Son crucifix, qu'il a tant de fois regardé et baisé, est devenu une des plus précieuses reliques de lui, par laquelle on a obtenu, depuis sa mort, maintes faveurs. Le culte de Marie, celui du privilège de son Immaculée Conception (triomphalement proclamé à Rome durant son séjour à Saugues), lui était très cher. Il contribua grandement à l'extension du culte de saint Joseph. On n'ignore pas que l'Institut des Frères s'est fait, au cours du XIX[e] siècle, l'ardent propagateur du culte du saint Protecteur de l'enfance et de la jeunesse, continuant du reste la tradition instaurée dans ses écoles par son Fondateur et sanctionnée par l'Église dans la Bulle d'approbation qui a placé cet Institut sous la tutelle du très saint Enfant Jésus et le patronage de saint Joseph. Ici, nous citerions volontiers des faits qui montrent, amplement récompensée, la confiance du saint Directeur : plusieurs faveurs signalées soit dans l'ordre temporel, soit dans l'ordre spirituel. Dans l'ordre spirituel surtout. Tous les mercredis, par exemple, il faisait prononcer cette invocation à ses élèves : « Grand saint Joseph, faites-moi connaître ma vocation. »

*
* *

Et ceci nous amène à signaler l'apostolat spécial prodigieusement couronné de succès, qu'exerça le Frère Bénilde pour rendre les âmes attentives à l'appel de Dieu vers la vie parfaite, religieuse et sacerdotale. Chaque année, il avait le bonheur de voir entrer de cinq à dix de ses élèves dans les séminaires et les noviciats. Les statistiques qu'on a dressées de ses prosélytes restent incomplètes. Voici deux chiffres significatifs. En 1869, sept ans après sa mort, on dénombrait 245 Frères des Écoles chrétiennes originaires du canton de Saugues, sans compter de nombreux religieux d'autres ordres et des ecclésiastiques dont le chiffre dépassait sûrement la centaine. Ses conseils à cet égard étaient pénétrants et son coup d'œil décisif pour discerner les appelés. Rarement il se trompait lorsqu'il avait à se prononcer sur des vocations. Ses prières, n'en doutons pas, étaient plus efficaces encore que ses encouragements; et son seul exemple a parfois attiré, même de loin, des âmes à la vie apostolique de l'instituteur chrétien. L'exemple de sa piété, de son zèle, de sa modestie, de la charité qui régnait dans sa communauté, sans que la régularité ponctuelle y empêchât jamais, et bien au contraire, l'expansion d'une sainte joie. « En voyant la joie se refléter sur son visage, dit un ancien élève, nous nous disions entre nous : « Comme il est heureux, le bon Frère, de ne penser qu'au Paradis! » Les jours de congé, nous accourions sur le chemin par où passaient les Frères (se rendant en promenade) afin de voir leur saint Directeur récitant le chapelet (dans la ville, suivant l'usage). Nous agissions de même le vendredi, quand il se rendait au marché pour acheter les provisions. » — « Une de nos croisées, rapporte un voisin, donnait sur le jardin des Frères. Nous les voyions se promener ensemble pendant les récréations. Le Frère directeur paraissait toujours gai; tous avaient l'air contents auprès de lui. Souvent nous nous disions :

« Quelle belle et méritoire vie mènent les Frères ! » Le clergé et les religieuses du pays et des environs étaient semblablement édifiés. Et la réputation de sainteté du Frère Bénildo ne fit que croître jusqu'à son bienheureux trépas.

* * *

« L'année 1862 vient de commencer. Les Frères de Saugues, dit la biographie, remarquent tout affligés que la santé de leur saint Directeur baisse de plus en plus. Ils lui évitent toute fatigue; mais lui, désire encore faire le catéchisme aux plus jeunes enfants. Ce vaillant soldat du Christ veut mourir les armes en main. Avant qu'un mal implacable ait définitivement raison de son courage et de son zèle, sa dernière leçon sera une leçon d'instruction religieuse. »

Au mois de juin, il dut garder la chambre, mais il reparut encore par intervalles. Ainsi la veille de la fête de la sainte Trinité, pendant que les Frères étaient en classe, il se leva pour orner la chapelle, où devait avoir lieu, le lendemain, la cérémonie de la rénovation annuelle des vœux. Il se rendit aussi dans les classes pour faire ses adieux. Un des témoins nous a conservé ses paroles : « Mes petits enfants, je sais que vous priez pour moi et je vous en remercie; mais vos prières n'obtiendront pas ma guérison. Le bon Dieu m'appelle à Lui; soyez sûrs que je prierai pour vous là-haut, s'il me fait miséricorde. »

Un autre adieu bien touchant est celui qu'il voulut porter à l'Hôte du Tabernacle vers le début du mois d'août, le mois de sa mort. « Comme il ne pouvait plus mettre de chaussures, rapporte son compagnon, il se rendit à l'église, n'ayant que ses bas aux pieds et appuyé sur mon bras. Arrivé devant l'autel, il se prosterna jusqu'à

terre et resta cinq ou six minutes comme anéanti devant la divine Majesté. Lorsqu'il se releva, je vis des larmes qui coulaient le long de ses joues amaigries. Que se passa-t-il dans ce suprême entretien entre le bon Maître et son fidèle serviteur? Il ne m'en a pas parlé; mais en rentrant à la communauté, il me dit : « C'est la dernière fois que « vous m'avez conduit à l'église; on m'y portera sous « peu. »

Ce fut moins de deux semaines après. « Au cours de ses longues souffrances, il prie constamment. On l'entend répéter : « Jésus-Christ, mon Sauveur, je vous recom- « mande mon âme. » Il baise souvent son crucifix et un médaillon de saint Pierre son Patron, en disant : « Ce « grand Saint m'ouvrira le Paradis. »

L'avant-veille de sa mort, ayant convoqué ses Frères, il les remercia de leurs bons services et les conjura de persévérer dans leur vocation : « Qu'on est heureux, leur dit-il, de mourir dans notre saint état! » Certes, lorsque, comme lui, de son état l'on a rempli si minutieusement le devoir, cette joie et cette confiance sont de mise à l'heure dernière. Joyeux, on est allé *vers la sainteté par le devoir d'état.* Et cependant, une cruelle épreuve l'attendait à cet égard. « Un ecclésiastique retraité, d'humeur assez bizarre et d'un zèle peu discret, — précise opportunément l'auteur de la vie du Frère Bénilde, — vint voir le Vénérable l'un des derniers jours de sa maladie et lui parla longuement des rigueurs de la justice divine. « Bien « que vous ayez mené la vie d'un bon religieux, lui dit-il, « il ne faut pas croire que tout soit gagné. Souvenez-vous « que les jugements de Dieu sont terribles et les respon- « sabilités d'un directeur d'âmes effrayantes. » Il partit après avoir jeté le trouble et l'angoisse dans l'esprit du pieux moribond. » Par bonheur, le grand sens et la grande foi du Frère Bénilde le soutinrent. Il se fit lire par un

Frère un trait sur la miséricorde de Dieu, puis livra son âme à des sentiments de confiant abandon.

Le 13 août, au matin, il se confessa une dernière fois à M. l'abbé Raveyre ; il le fit avec son calme habituel, mais tout en larmes, comme s'il eût été le plus grand pécheur de la terre. Le confesseur éclata lui aussi en sanglots. Aucun malade, a-t-il assuré, ne lui a laissé un souvenir aussi consolant que le Frère Bénilde à son heure suprême. A l'approche du saint Viatique, il s'exclama : « Voici mon « Juge qui vient à moi ; je ne suis pas digne d'affronter « sa présence et de le recevoir. » Après l'extrême-onction, il demanda pardon aux assistants « des peines qu'il leur avait faites et des scandales qu'il leur avait donnés ». L'abbé Raveyre, très ému, pria le mourant de bénir toutes les personnes présentes. L'humble religieux s'y refusa d'abord ; finalement, par obéissance et par charité, il accéda au désir de son confesseur. Voici les dernières paroles du serviteur de Dieu : « Nous irons dans la maison du Seigneur... Mon âme languit et se consume du désir d'entrer dans les demeures éternelles... Ah ! mon cher Frère, que je suis content de posséder Jésus dans mon cœur ! Oh ! qu'il est bon !... O Sauveur des âmes, que je chante éternellement vos louanges... Vive Jésus que j'aime et que je veux aimer toujours davantage !... O Jésus, que je meure sur votre Cœur... O Marie Immaculée, obtenez-moi une sainte mort... »

Il mourut en la fête de saint Cassien, second patron de l'Institut des Frères, évêque, maître d'école, et martyr dans ce devoir d'état. Unanimes furent les regrets et les marques de vénération autour du lit funèbre où défila la foule en larmes répétant : « Le saint est mort ! » Cri naïf et spontané que tant de fois nota l'hagiographie et qu'il faut redire simplement.

JEAN-LOUIS ALBE.

Une mystique contemporaine

Marie-Antoinette de Geuser

(1889-1918)

Il y a une dizaine d'années — le 22 juin 1918 — mourait, à l'âge de vingt-neuf ans, une jeune fille qui fut « incroyablement aimée de Dieu ». Les avances de l'amour divin, la réponse généreuse de l'âme privilégiée, les merveilles de purification, d'élévation et de transformation opérées par la grâce dans cette âme docile aux moindres bons plaisirs de son Dieu, tout cela nous fut dévoilé, dès 1921, par de longs extraits du « journal spirituel » de la jeune fille et diverses lettres à ses directeurs (1). Mais ces pages, si riches de sève intérieure, nous montraient uniquement l'intimité de ses relations avec Dieu : rien de ses rapports avec le prochain, rien de ses contacts avec le monde dans lequel nous vivons. On nous laissait ignorer son nom de famille et on la désignait par le nom symbolique qu'elle-même avait choisi : « Consummata ». De sa vie extérieure nous ne savions à peu près rien. Ainsi, paraissait-elle un peu lointaine et comme isolée sur les hauteurs inaccessibles où l'avait emportée « l'Aigle divin ». Aujourd'hui, nous connaissons mieux le visage humain

(1) *Jusqu'aux sommets de l'union divine.* « Consummata ». *Lettres et notes spirituelles. Introduction* par le P. Plus, S. J., Toulouse, Apostolat de la prière, 1921 (*Épuisé*).

de cette âme si attachante et nous la sentons plus proche, grâce à la biographie que le R. P. Plus vient de publier (1). Alors que dans le premier volume on nous présentait exclusivement un recueil des « lettres et notes spirituelles » de Consummata, dans celui-ci on nous donne, avec le récit détaillé de sa vie, d'abondants extraits de ses lettres à ses frères et à ses amies les meilleures. Or, cette correspondance est révélatrice : les traits humoristiques ou familiers y alternent avec les considérations les plus hautes, les détails sur la vie au foyer y tiennent autant de place que les discrètes leçons de spiritualité. Et c'est un charme de découvrir à quel point cette mystique « vivait dans son milieu et de son milieu », avec quelle aisance elle savait harmoniser les grâces les plus sublimes du dedans avec les devoirs les plus humbles de la vie courante, quittant sa haute contemplation sans effort apparent pour recevoir une visite ou présider les ébats de ses jeunes frères. Comme ceux qui l'ont connue, on se plaît en la compagnie de cette âme à la fois si près de Dieu et si près de nous, si divine et si humaine. Et ce n'est point sans profit. Car, on peut dire d'elle, comme de Sœur Élisabeth de la Trinité, qu'elle nous offre « un exemple parfait de vie spirituelle normalement développée depuis le premier éveil de la raison jusqu'à la consommation rapide dans le pur amour (2). »

Consummata s'appelait Marie-Antoinette de Geuser. Née au Havre le 20 avril 1889, c'est dans cette ville — et, pendant les vacances, à Chémouteau, dans le Poitou — que s'écoula toute son existence. Issue d'une famille foncière-

(1) *Marie-Antoinette de Geuser. Vie de* « Consummata », par Raoul Plus, Toulouse. Apostolat de la prière, 1928.

(2) R. P. Lajeunie, *Sœur Élisabeth de la Trinité*, dans *La Vie Spirituelle*, septembre 1927, p. 654.

ment chrétienne (1), Marie-Antoinette fut une excellente jeune fille de chez nous, s'occupant, tant que sa santé le lui permit, des œuvres de sa paroisse : catéchismes, patronage des petites filles pauvres, visite des malades, organisant des retraites fermées pour jeunes filles du monde et... sachant recevoir ses amies « dans des thés pleins de cordiale bonne humeur ». Aînée de onze enfants, elle eut à remplir au foyer un rôle très actif, aidant sa mère à élever ses neuf frères et sa jeune sœur. Grâce à son esprit clair et pratique, auquel s'ajoutait une facilité naturelle à comprendre les petits, grâce à son zèle surnaturel et à sa complète abnégation, elle s'acquitta si bien de sa tâche qu'elle gagna la confiance de ses frères et garda toujours sur eux un aimable ascendant. D'une santé délicate, elle ne s'éloigna jamais de sa famille et, dès 1914, elle sortit rarement de sa chambre. C'est là que les siens se réunirent alors chaque jour, c'est de là qu'elle exerça, par sa correspondance, un véritable apostolat.

Nous n'insisterons pas sur le rayonnement extérieur de cette vie qui s'est écoulée surtout au dedans. Nous essaierons plutôt d'esquisser l'histoire intérieure de cette âme, autant qu'il est possible de la connaître d'après les documents publiés dans les deux volumes du R. P. Plus (2).

*
* *

La vocation. — Marie-Antoinette fut, dès son jeune

(1) Deux de ses oncles maternels étaient jésuites : les PP. Anatole et Léonce de Grandmaison. Le premier fut l'un de ses directeurs. Du côté paternel il y avait un oncle chartreux, un oncle chanoine et une tante carmélite.

(2) Toutes les citations étant extraites de ces volumes, on indiquera, dans le texte même de l'article, les références dans les formes abrégées que voici : « C. 18 » devra s'entendre : « Consummata » page 18. — Et « *Vie*, 40 » signifiera : « Marie-Antoinette de Geuser. Vie de Consummata, page 40 ».

âge, attirée vers Dieu. « Aussi loin que je me souviens, confiait-elle à la prieure du carmel de Pontoise, je désirais me donner toute à Dieu et souffrir pour son amour. » Cet attrait pour la souffrance se manifesta, en effet, de bonne heure. Marie-Antoinette avait environ huit ans lorsqu'elle pria Notre-Seigneur de l'unir à son agonie. Et il semble bien qu'elle fut exaucée, car, douze ans après, rappelant à son oncle ce souvenir d'enfance, elle déclarait qu'à la suite de cette prière elle fut longtemps bien malheureuse. « Je me croyais damnée », dit-elle, et elle ajoute : « Depuis ce temps, je vous assure que je n'ai jamais demandé de souffrir quoique l'ayant souvent désiré » (C. 65). L'année suivante, elle fut prise d'un rhumatisme articulaire assez inquiétant, première visite de la souffrance physique qui, jusqu'à la fin de sa vie, devait être sa compagne inséparable.

A onze ans, elle fit sa première communion. « Dès cette époque, note le R. P. Plus, Dieu lui donne un goût singulier pour la prière et notamment un culte spécial pour la méditation de l'Agonie. » Un instinct secret l'incline à chercher Dieu dans l'oraison. « Quand elle prie, disait son père, elle est tout absorbée. » Il faut, pour l'arracher à son recueillement, la frapper bien fort sur l'épaule. Elle-même a consigné, dans ses notes intimes, cette impression significative : « 1900, 14 juin. Première communion. Je n'y étais plus. Marthe [sa cousine] m'a tirée par ma robe. Je ne savais plus ce que je répondais » (*Vie*, 218). A l'âge de treize ans, elle fit une retraite de cinq jours qu'elle résume ainsi : « 2 au 7 février 1902. Retraite. « Prends la croix. » Volonté de Dieu. » C'est déjà tout le programme de sa vie.

Pour réaliser ce programme parfaitement, elle songeait à devenir un jour carmélite. Mais, dira-t-elle plus tard, « par une permission de Dieu je n'ai jamais rencontré

qu'opposition à mon désir, on m'a toujours dit que c'était impossible » (C. 11). Cette opposition à son désir de vie religieuse la découragea un moment : « Ma vocation toujours combattue s'affaiblissait en moi et, vers quatorze ans et demi, j'étais résignée à suivre la voie commune. » Elle n'entendait point par là s'abandonner à une vie médiocre et nonchalante; elle ajoute, en effet : « d'ailleurs, l'important, à ce moment, était de me corriger de mes défauts pour devenir, en tout cas, une bonne chrétienne » (C. 11).

Ses défauts? Quels étaient-ils donc? « Entre six et dix ans, nous dit-on, Marie-Antoinette n'est point ce que l'on est convenu d'appeler une enfant facile », et jusqu'au-delà de sa vingtième année « on la tient pour peu agréable de caractère ». Non pas qu'elle fut désobéissante ou querelleuse, ou médisante; mais elle était peu communicative et la peur de laisser voir aux autres ses impressions lui donnait un extérieur concentré qui la rendait insuffisamment avenante au gré de son entourage. Elle savait cela et luttait avec énergie contre son défaut dominant. « Effort pour devenir gaie, douce, calme, aimable, y mettre toute ma violence » (C. 44). Telle sera, pendant des années, sa résolution principale. Mais, malgré ses efforts courageux pour assouplir sa nature, elle gardera longtemps « une certaine indépendance presque farouche ». En août 1913 elle écrivait à la prieure de Pontoise : « Puisque vous aimez que votre petite novice vous dise ses coulpes, elle vous dira que malgré la guerre qu'elle fait à son mauvais caractère elle est bien souvent peu aimable et qu'il lui échappe souvent des paroles manquant absolument d'onction... » (*Vie*, 189) Cette imperfection trop visible empêchera sa mère de croire aux grâces éminentes qu'elle devinait. « J'ai d'abord été très partagée, déclarait Mme de Geuser, parce que le caractère de

l'enfant n'était pas facile. » Dieu permet ainsi que certains défauts de tempérament persistent assez pour cacher la transformation de l'âme et maintenir celle-ci dans l'humilité.

Malgré les conseils contraires de ceux qui l'entouraient Marie-Antoinette se sentait « toujours attirée par Jésus dans une lumière intérieure » vers la vie religieuse. Alors, dit-elle, « j'aurais aimé trouver quelqu'un à qui me confier ». Par une permission divine, elle passa environ deux ans sans rencontrer le guide dont elle avait besoin, et de plus, elle demeura tout ce temps dans un douloureux état de sécheresse et d'apparent abandon. « Jésus ne m'attirait plus, la lumière intérieure avait disparu ainsi que l'amour qui jusqu'ici m'avait soutenue... Dans la prière et la communion, je demandais l'amour, la force, la foi, mais je ne trouvais rien... j'obtins la permission de la communion quotidienne (août 1906) et redoublai mes cris de détresse vers Celui qui semblait ne pas m'entendre » (C. 11-12).

Ce fut le 21 septembre 1906 que Dieu répondit à ses persévérantes supplications. Après une visite au saint Sacrement, dans laquelle d'ailleurs elle n'avait trouvé qu'une sécheresse désolante, elle sentit le regard du Seigneur s'arrêter sur elle. « Du Tabernacle, Jésus se fit si beau et me regarda d'un regard si plein d'amour que mon cœur en fut blessé jusqu'au fond... Depuis ce jour, j'ai aimé d'un amour que je n'avais jamais connu, j'ai été remplie d'une paix et d'un bonheur que je n'avais jamais sentis... J'étais convertie. L'amour de Jésus m'avait vaincue. Je ne devais plus vivre que de Lui » (C. 12-13).

Ce n'était point encore cependant l'appel définitif. « La vie religieuse était bien loin de ma pensée, dit-elle, et même la vie du monde m'attirait plutôt. » Mais quelques semaines après, « dans une lumière encore, Jésus me

demanda de me donner à Lui pour n'avoir jamais d'autre époux. C'est de ce jour que je me suis décidée : 31 octobre 1906. » Elle était dans sa dix-septième année.

*
* *

« Aussitôt qu'elle s'est décidée à se mettre complètement au service de Dieu, l'âme, dit saint Jean de la Croix, devient d'ordinaire un objet spécial de la sollicitude divine... Les soins dont Dieu entoure sa vie spirituelle font songer à ceux d'une mère dont toute l'affection se concentre sur son enfant. Elle le réchauffe sur son sein, le nourrit de son lait, lui donne des aliments délicats, le porte dans ses bras, le couvre de caresses (1)... »

Ainsi en fut-il pour Consummata. L'année 1908, en particulier, fut caractérisée par une profusion de caresses divines. Avec cette concision dont elle est coutumière Marie-Antoinette a noté les principales : « Août 1908. Délices de l'amour. Consolations enivrantes. Lumières. — 29 août au 2 septembre 1908 : Retraite d' « Amour fou »... — Octobre 1908 : Lumière enseignante. Préparation à la donation. » Au cours de cette année heureuse elle rencontre enfin le guide extérieur dont elle désirait le contrôle pour avancer, en toute sécurité, dans la voie où Jésus l'invitait. Elle eut la joie de se sentir comprise et de se voir encouragée.

Mais elle goûta les consolations et les douceurs spirituelles sans s'y attacher. « J'exploite ces lumières tant que je peux, écrivait-elle à son oncle; je fais des provisions de force et de confiance pour l'heure où il faudra boire le calice » (C. 64). Jamais elle ne perd la croix de vue : les brèves notations de cette époque en témoignent.

(1) *La Nuit obscure*, livre I, paragr. 1, traduction Hoornaert, p. 6-7.

Après la mention : « Retraite d'amour fou », on lit : « Amour de la souffrance », et quelques jours plus tard ces simples lignes : « 30 septembre 1908. « Juxta crucem tecum stare — Et me tibi sociare — In planctu desidero. » Ardent désir de souffrir » (C. 276). Ce désir allait être bientôt exaucé.

Le 2 février 1909 elle note : « Il m'a promis de me donner *le maximum de souffrance* et de me consumer tout entière pour sa gloire. Il m'a promis de m'amener à *l'union la plus intime* avec lui et de tirer de moi le maximum de gloire » (C. 60). Sa vie, désormais, sera la réalisation progressive de ces promesses divines.

*
* *

Vers l'union par la souffrance. — Tout d'abord Notre-Seigneur laisse entrevoir à Marie-Antoinette la souffrance qu'il se réserve de lui donner. « Le 19 février (1909) après ma communion, écrit-elle à son oncle, Il s'est manifesté à moi agonisant et, depuis dix jours, je suis dans une grande lumière, voyant les souffrances de Jésus mourant sans aucune consolation » (C. 64). Elle comprend que le Seigneur veut l'associer à ses états d'agonie. Aussitôt, la nature s'effraie, la volonté, hier encore si pleine d'élan, hésite. « J'ai eu un peu peur, avoue Marie-Antoinette; je n'ai pas accepté tout de suite : je me sentais trop petite, je ne pouvais pas. Alors j'ai compris que puisque Notre-Seigneur m'y appelait il y serait lui-même pour être ma force » (C. 64). Peu de temps après elle annonce : « Dieu m'a montré un abîme de souffrances... Il faudra passer cela avant d'arriver à l'union » (C. 91).

En effet, « ici-bas, dit saint Jean de la Croix, on n'arrive à l'union qu'en traversant le feu des épreuves, plus vio-

lentes pour les uns que pour les autres et proportionnées, quant à la durée, au degré d'union que Dieu a en vue ou aux impuretés à expier ». Car, « malgré toute sa générosité, l'âme ne peut arriver à se purifier complètement... Il faut que Dieu y mette la main lui-même (1) ». Marie-Antoinette en fit l'expérience. Elle avait courageusement pratiqué la mortification, tant extérieure qu'intérieure, s'appliquant à ne jamais reculer devant un sacrifice et à « chercher toujours le plus immolant, en paix, joie, calme et action de grâces » (C. 113); elle avait recouru aux austérités corporelles « dans la mesure raisonnable, le plus possible ». Or, quand Dieu mettra la main à l'œuvre, elle constatera : « Dieu immole des parties dont je ne connaissais même pas l'existence... Je vois que je jouissais de certaines fibres, seulement maintenant que j'en suis privée » (C. 128). Plus tard, arrivée au seuil de l'union transformante, elle ne le franchira pas aussitôt et elle en explique ainsi la raison à son directeur : « Sur ce seuil, j'ai eu un mouvement de recul, j'ai résisté, un lien me retient encore. Je ne suis pas morte... Alors, j'ai vu un sacrifice plus profond à faire pour achever de mourir. J'y ai donné mon adhésion. Mais cela ne suffit pas; l'attache à moi-même qui me retient est si profonde que je ne peux ni la comprendre, ni la briser... Pour l'anéantir, il faut encore un séjour dans une fournaise de souffrance divine » (C. 146).

Marie-Antoinette comprenait donc l'importance et la nécessité de ces douloureuses purifications : elle ne songeait pas à s'y dérober. Çà et là, dans le journal ou dans la correspondance, des mots tout brûlants encore du feu intérieur qui la consumait laissent deviner l'intensité de la souffrance. « Il n'y a pas moyen, dit saint Jean de la

(1) *La vive flamme d'amour*, strophe II, vers 5, trad. Hoornaert, p. 184.

Croix, d'exagérer la peinture des tourments que l'âme souffre pendant ce temps d'épreuves; par intervalle, cela diffère à peine du purgatoire (1). » Marie-Antoinette écrit : « Par moments, au lieu de me sentir comme en purgatoire, il me semble que c'est plutôt l'enfer... Je ne sais pas du tout si je corresponds aux grâces du bon Dieu, ni si je suis fidèle : je n'y vois rien du tout » (C. 132). « Je ne peux pas prier, ni penser, ni vouloir, je ne comprends rien, tout est trop obscur et trop brûlant... Tout meurt en moi, et de la mort sans aucune consolation » (C. 140). Elle écrira encore : « Souffrance, douleur, angoisse, détresse, désolation, torture, martyre, tentation, agonie, mort, décomposition, tous ces mots ne sont rien pour traduire l'état de mon âme. Cet état ne peut être traduit que par une page blanche... » (C. 160-161). L'excès des peines intérieures ne la découragera jamais : « Mon calice est plein, dira-t-elle, mais je le voudrais plus grand ! » (C. 76). Sans doute, et elle l'avoue, la nature est parfois lasse de souffrir; mais, au milieu de la fournaise douloureuse, l'âme chante quand même sa reconnaissance : « Quelques versets de psaumes et le *Magnificat*, naturellement » (*Vie*, 229). Ce « naturellement » est sublime. « Le bon Dieu est trop bon pour moi : plus je le remercie de la souffrance, plus il m'en comble. Je suis à bout de forces... il est impossible de dire combien je souffre. Je voudrais le remercier infiniment » (C. 136). Son héroïsme deviendra presque contagieux. Et les âmes de ses proches vibreront si bien au diapason de la sienne qu'après son dernier soupir ils réciteront spontanément le *Te Deum* et le *Magnificat* (*Vie*, 285).

*
* *

L'UNION CONSOMMÉE. — Dans l'histoire d'une âme, il est

(1) *Vive flamme*, strophe 1, vers 4, trad. Hoornaert, p. 159.

toujours difficile de fixer la chronologie exacte des grâces intérieures. On ne saurait donc préciser combien de temps durèrent pour Marie-Antoinette les épreuves passives de la nuit de l'esprit. Mais elle-même nous apprend quel jour elle fut admise à l'union consommée. On lit dans ses notes : « 17 juillet 1912. Transformation permanente. Introduite par Marie au sein de ma royale famille : le Père, le Fils, l'Esprit-Saint. *Nostra conversatio in caelis est.* Mon Dieu et mon Tout. » (C. 280) Elle avait vingt-trois ans.

Dans une lettre à son oncle elle parle assez longuement de cette grâce : « J'ai été introduite au sein de notre royale Famille et c'est là que je demeure depuis environ sept semaines... Dieu seul est mon tout, je ne désire rien d'autre, et tout mon bonheur est de m'entretenir avec eux, de prendre part à cette conversation intérieure qui se fait par l'Esprit-Saint dans l'unité de l'Amour... » (C. 186). Un peu plus tard elle écrit : « L'amour c'est toute ma vie : Il m'a aimée, et je l'ai aimé ; son amour m'a conduite avec une miséricorde infinie, et c'est encore dans l'amour que je me repose maintenant. C'est une grande sérénité très douce dans la lumière, avec l'impression que c'est stable et que cela sera même de plus en plus beau » (C. 233). De fait, pendant les six années qui lui restent à vivre, la lumière se fera de plus en plus resplendissante, l'union de plus en plus intime : l'amour ne cesse jamais de grandir. « C'est toujours le même Dieu, dira-t-elle, la même plénitude. Mais que de manifestations différentes de notre union! » (C. 218) Sa vie, désormais, est toute consommée en l'Unité divine : *Consummata in unum.* « Ah! s'écrie-t-elle, comment traduire les ravissements inouïs qu'on éprouve à contempler l'Unité du Père, du Fils et du Saint-Esprit, à lui être, pour ainsi dire, incorporée! » (C. 238) Elle marque la différence de sa contemplation avec celle d'Élisabeth de la Trinité : « Pour elle, le charme du grand

mystère est surtout dans la société avec « ses Trois », comme elle le dit. Pour moi, les personnes divines sont bien distinctes aussi, mais c'est surtout en leur unité que je me repose » (C. 245). « En cette unité, je ne vois pas seulement l'union des trois personnes en un seul Dieu, mais encore l'identification de toutes les perfections divines dans la simplicité même. Je me sens comme plongée dans la Sagesse divine qui me pénètre de plus en plus en équilibrant tout mon être dans une harmonie parfaite. Je laisse cette vie s'infuser en moi, afin que ma contemplation s'épanouisse tout entière en action de grâces à la gloire de mon Dieu » (C. 250). « *Consummata*, explique-t-elle, est une petite chose toute perdue en Dieu, qui ne vit plus que de sa vie et qui en vit de plus en plus. Elle voit tout dans la Vérité, elle fait tout dans l'Amour, elle vit dans l'unité... C'est le propre de *Consummata* de n'être plus qu'un avec Dieu » (C. 261). L'expérience de Marie-Antoinette rejoint celle de tous les grands mystiques. Dans cette union, dit saint Jean de la Croix, « *l'âme et Dieu ne font plus qu'un*, aussi intimement que la vitre et le rayon, que le charbon et le feu... bien qu'une telle union ne soit encore ni aussi essentielle ni aussi réelle que celle de l'autre vie (1) ».

Cependant Marie-Antoinette confie à son oncle : « Ce n'est pas toujours la béatitude toute pure, loin de là ; si l'union était toujours pleinement rassasiante, je ne pourrais plus souffrir et Il veut que je souffre encore. » En effet, « considéré en lui-même, le mariage spirituel ne comporte pas la souffrance » (2), mais, à ce privilège, Dieu fait parfois des exceptions. Marie-Antoinette le note avec clairvoyance : « Il suspend pour moi, comme il l'a fait pour Jésus, l'effet de cette union qui est de remplir

(1) *Le Cantique spirituel*, strophe XXVI, trad. Hoornaert, p. 162.
(2) *Ibid.*, strophe XXI, p. 133.

l'âme de délices, afin que je puisse encore souffrir pour sa gloire. » Cette souffrance, d'ailleurs, n'est plus de même nature que celle des purifications passives. « Il y a des moments, explique Marie-Antoinette, où pendant plusieurs jours, je suis si bas dans ma misère, que je ne sens plus l'union que par la grande paix et le plein bonheur qui règnent en mon âme... Dans ces moments-là, j'ai bien conscience de notre union, mais je ne la sens pas d'une façon rassasiante, et c'est en cet état que mon âme s'ensevelit en des abîmes de souffrances que je ne comprends pas... Ce qui fait, il me semble, la souffrance, c'est que l'âme ne se sent plus « rassasiée pleinement » par Dieu. C'est que l'âme, après s'être sentie unie non pas à un rayon de vérité, de beauté, de sagesse, d'amour, mais à Celui qui est la vérité, la beauté, la sagesse, l'amour même, et s'y être trouvée si bien à sa place, si bien dans l'atmosphère pour laquelle elle est faite, c'est qu'après cela, l'âme sent très vivement l'exil » (*Vie*, 245).

Pourquoi Dieu permet-il de pareilles souffrances? C'est, répond saint Jean de la Croix, pour donner aux âmes « une occasion de plus grand mérite, un moyen de raviver leur amour (1) ». « La souffrance, écrit Marie-Antoinette, vient encore atteindre l'âme par moments, mais elle se perd aussitôt dans l'amour qui en devient plus intense. Et cela ne fait qu'augmenter la béatitude avec la vie divine dont nous vivons » (*Vie*, 233).

La béatitude! Marie-Antoinette en savourait déjà ce commencement imparfait dont parle saint Thomas : elle était parvenue à ces hauteurs paisibles et lumineuses qui touchent le seuil du paradis. « C'est la vie tout à fait de l'autre côté, disait-elle, la foi n'étant plus qu'un voile de mousseline ou même de tulle et qu'on croit sur le point

(1) *Cantique*, str. XX, trad. Hoornaert, p. 133.

de se déchirer par moments. Oh! que c'est beau! que c'est plein! que la terre est loin et les choses d'en bas petites! Oh! que Lui seul est tout! » (*Vie*, 240)

A ce degré d'union la charité atteint son plein épanouissement. Transformée en Celui qui est charité, l'âme ne songe plus qu'à la gloire de Dieu et au salut des hommes : elle aime Dieu et le prochain avec un désintéressement total et un complet oubli de soi. Tantôt un élan d'amour de Dieu lui fait désirer la mort afin de posséder pleinement son Bien-Aimé dans l'union béatifique ; tantôt l'amour du prochain lui fait souhaiter la prolongation de l'exil pour travailler au salut des âmes. Marie-Antoinette éprouva cette alternance de sentiments et de désirs qui est le rythme habituel du cœur des saints. Elle dira : « Je ne puis m'empêcher de désirer la mort... Je me laisse aller à cet élan qui me pousse vers Dieu seul, car je crois que c'est Lui qui m'attire... » Et un autre jour : « En face d'une mort peut-être prochaine, je sens le besoin de demander un délai, car la félicité me paraît si grande! A cette vue, j'ai le cœur gros à la pensée que je jouirais lorsque tant d'autres souffrent... Ah! c'est peut-être folie, mais tant qu'il y aura sur terre des hommes qui souffriront et qui lutteront, je voudrais y rester pour les aimer et les aider (1) » (C. 268). De ces désirs contradictoires, elle ne se préoccupe nullement de savoir lequel sera exaucé. « L'abandon aveugle et total, écrit-elle, demeure l'unique mot dans lequel se disent tous les autres. On laisse ses désirs brûlants monter vers le Père, qui les réalisera ou les sacrifiera selon son bon plaisir pour sa plus grande gloire! » (C. 268)

(1) Le saint Curé d'Ars disait : « Si j'avais déjà un pied dans le ciel et qu'on vînt me dire de revenir sur la terre pour travailler à la conversion d'un pécheur, volontiers je reviendrais. Et s'il fallait pour cela rester ici jusqu'à la fin du monde, me lever à minuit et souffrir comme je souffre, j'y consentirais de tout mon cœur. » F. Trochu, *Le Curé d'Ars*, 1927, p. 406-407.

L'abandon! Tel est bien le mot qui résume toute sa vie. Les dernières lignes qu'elle ait tracées sur le dernier feuillet de son journal sont celles-ci : « Il me semble que je vais mourir ; je ne sais, mais enfin il me semble... En tout cas, je suis très tranquille, très heureuse, car je ne suis attachée qu'à sa volonté, je ne vois que sa volonté... Ma voie n'a pas changé : c'est toujours sa volonté ; identifiée à sa volonté, à chaque instant » (C. 271). Et c'est en toute vérité qu'elle dira, avant d'expirer : « Jésus! Jésus! Je vous ai tout abandonné!... *Consummata!* » (*Vie*, 293)

*
* *

L'Apostolat posthume. — Marie-Antoinette écrivait un jour : « A mesure que l'âme s'unit davantage à Dieu, elle se dévoue aussi davantage au prochain » (*Vie*, 132), elle éprouve d'intenses désirs d'apostolat. « Oui, s'écrie-t-elle, parce que j'aime mon Dieu, je voudrais Lui amener les âmes ; parce que j'aime les âmes, je voudrais les amener à Dieu » (C. 250). « Ce flot de tendresse délicieuse dont Il m'enivre, j'ai besoin de le déverser sur les autres. Je sens que j'aime invraisemblablement mon prochain en général... Je me sens des désirs immenses de rayonner la Vérité et de répandre l'Amour. Je voudrais être apôtre, jusqu'à la fin du monde! » (C. 246-7)

Apôtre, Marie-Antoinette le fut durant sa vie, et son apostolat continue en s'élargissant depuis sa mort. Les écrits qu'elle a laissés, et dont les extraits connus font souhaiter la publication intégrale, éclairent et réchauffent ; l'exemple de son héroïque fidélité stimule et entraîne. Elle voulait être « plus imitable qu'admirable » : elle est l'un et l'autre à un degré éminent. Ou mieux : ce qui est admirable en elle, et qui échappe à notre imitation, c'est l'œuvre de la grâce ; Dieu a fait en cette âme de très gran-

des choses : « Solus mirabilis qui facit mirabilia solus ». Ce qui est imitable, c'est son ascétisme courageux, ses constants efforts pour correspondre à la grâce et pour s'adapter à chaque instant aux plus petits détails de la divine volonté.

Toutes les âmes intérieures, à quelque point qu'elles soient parvenues sur le chemin de la perfection, trouveront dans l'histoire de cette âme qui en a franchi toutes les étapes un exemple opportun ou un utile conseil. Mais en dehors des leçons personnelles que chacun pourra s'approprier selon ses besoins présents, il semble que les écrits de Marie-Antoinette et l'exemple de sa vie rappellent surtout deux vérités essentielles, bien connues, sans doute, mais dans la pratique trop souvent oubliées : la nécesssité de la souffrance (mortification volontaire, acceptation des épreuves et des croix que Dieu choisit pour nous) et la nécessité de l'abandon filial à la volonté de Dieu.

En effet, l'amour de la souffrance, et de la souffrance cachée, l'amour passionné de la volonté de Dieu jusqu'au plus total abandon, tels paraissent être les caractères dominants de la spiritualité de Marie-Antoinette de Geuser.

1° *Amour de la souffrance cachée.* — Nous l'avons dit plus haut : ce fut dès son enfance que Marie-Antoinette éprouva le désir de souffrir par amour pour son Dieu. Plus tard, quand elle se fut donnée sans réserve pour se laisser immoler « en union réparatrice avec Jésus pour la gloire du Père » (C. 51), elle écrivait : « Nous l'avons convenu ensemble, la souffrance qui doit me détruire tout entière doit n'être connue que de Dieu... *même moi, je ne dois pas savoir*... Il faut donner sans savoir combien ! » (C. 128) « Je pense, disait-elle encore, que c'est son affaire à Lui de regarder et de compter ce que je souffre, que cela ne me regarde pas et que mon affaire c'est de ne m'occuper

que de Lui... Il faudrait que je sois sans cesse la petite occupée du grand Oublié » (C. 171). Plusieurs fois, dans son journal, on retrouve cette résolution énergique : « Avant même de voir le calice présenté par Jésus, le boire. — Je boirai son calice sans analyser le contenu. — Boire le calice sans regarder ce qu'il y a dedans » (C. 81, 108, 211). Dans son règlement, elle se donne cette rigoureuse consigne : « Cacher sous un sourire, simple reflet de mon bonheur, la destruction, la dislocation intérieures. Qu'on ne puisse pas se douter que je meurs sans cesse de partout » (C. 42). Elle aime cette souffrance connue de Dieu seul : « J'aime tant la souffrance, déclare-t-elle, que lorsque j'en vois une bien en face, sûrement voulue ou permise par Dieu pour moi, je trouve une si grande joie que le bonheur surpasse la souffrance » (C. 138). Et encore : « Plus je souffre, plus je suis heureuse, car il me semble que chaque souffrance Lui donne un accroissement de gloire et de joie » (C. 210). Elle ne demande pas que sa croix soit allégée : elle ne songe qu'à dire à Dieu sa reconnaissance. « Je me laisse consumer jusqu'au bout en tâchant de le remercier autant que je souffre » (C. 48). « Je ne veux pas que dans ma vie la louange soit en raison inverse de la souffrance. Plus la douleur m'est donnée par son amour, plus je veux le remercier, reconnaissant ainsi son don le meilleur » (C. 270).

« Son don le meilleur ! » Rares sont les âmes qui savent apprécier ainsi la souffrance. Et voilà pourquoi il y en a si peu qui parviennent à un haut degré d'union avec Dieu. Saint Jean de la Croix le dit, et on ne le répétera jamais assez. Dieu ne veut pas limiter à un petit nombre d'âmes supérieures la grâce de l'union parfaite : « son désir est plutôt que la haute perfection soit commune à tous ; ce qu'il cherche trop souvent en vain, ce sont les vases capables de contenir une telle perfection. Il envoie de légères

épreuves à une âme et elle se montre faible : elle fuit aussitôt toute souffrance, ne veut accepter aucune douleur, aucune mortification, pour petites qu'elles soient, et manque totalement de pratiquer la ferme patience qu'elle devrait montrer. Alors, comme Dieu ne trouve de telles âmes ni fortes, ni fidèles lorsque de petites épreuves commençaient, par grâce spéciale, à les dégrossir et à les polir, il juge inutile de leur envoyer des épreuves plus fortes; pour ce motif, il ne continue pas à les purifier, à les tirer de la poussière terrestre en les mortifiant, ce qui exigerait chez elles une constance et une force qu'elle n'ont pas (1). » Inutile d'insister davantage : les âmes généreuses et résolues comprendront... et suivront.

2° *Amour de la volonté de Dieu.* — Beaucoup, parmi les âmes qui aspirent à la perfection, ne comprennent pas assez jusqu'où doit aller le renoncement à la volonté propre et la soumission à la volonté de Dieu. Elles ont peur de cette adorable mais parfois crucifiante volonté, comme elles ont peur de la souffrance, et elles ne cherchent pas sincèrement à la connaître. Marie-Antoinette l'a très finement observé : « Je crois, disait-elle, qu'on est souvent arrêté dans le chemin de la perfection parce qu'on ne regarde pas assez de crainte que le Maître ne demande quelque chose qu'on ne veut pas donner » (*Vie*, 83). Et encore : « Si je cherche sincèrement ce qu'il veut de moi, il me le montrera... Dieu ne refuse jamais ni la lumière, ni la force. Ceux qui ne voient pas sont, en général, *ceux qui ne veulent pas regarder* de peur que Dieu ne leur demande un sacrifice qu'ils ne se sentent pas le courage de faire » (*Vie*, 204). Marie-Antoinette n'eut jamais peur de regarder. De bonne heure elle comprit qu'il n'y a pas de voie plus sainte que

(1) *Vive flamme*, strophe II, vers 5, trad. Hoornaert, p. 185.

la volonté de Dieu; car ce qu'il veut, disait-elle, « c'est en même temps ce qu'il y a de plus glorifiant pour Lui et ce qu'il y a de meilleur pour moi et pour les autres » (*Vie*, 203). « L'idéal, écrivait-elle, me semble être de briser sa volonté, tant qu'elle soit fondue en la sienne et qu'on soit toujours du même avis que Lui. Cela ne doit pas s'obtenir sans effort » (*Vie*, 202). Elle parlait d'expérience. Et c'est parce qu'elle ne recula jamais devant l'effort qu'elle fut capable un jour de faire le vœu d'abandon : elle avait vingt et un ans.

Dans ses lettres comme dans ses notes intimes elle aime redire son attachement à la divine volonté : « Comme il fait bon avoir compris que sa volonté est l'unique chose désirable et que, plus elle est crucifiante pour nous, plus aussi elle est glorifiante pour lui! Quelle paix cela donne et comme c'est simplifiant! » (*Vie*, 216). Aussi cherche-t-elle à entraîner les autres. A l'un de ses frères elle écrit : « Veux-tu que nous tendions à la sainteté par une voie très simple? En nous adaptant le plus exactement possible à tous les bons petits plaisirs divins, à chaque instant » (*Vie*, 81). C'est une formule qui revient fréquemment sous sa plume : « Adapter, à chaque instant, toutes les énergies de notre être au bon plaisir de Dieu... Dieu, en effet, ne peut faire son œuvre en nous que si nos énergies sont à la disposition de sa volonté » (*Vie*, 208). « C'est vraiment *avec passion* que j'aime la volonté de Dieu. La pensée que je suis dans la volonté de Dieu suffit pour me pacifier » (C. 151). Elle disait encore : « Cette volonté adorable est mon ciel sur terre... Je ne vois pas de différence entre les joies et les peines : dans sa volonté je ne vois que Lui! » (C. 223). En effet, depuis longtemps elle mettait en pratique cette résolution : « Ne pas m'attacher à *ce* que Dieu veut, mais à *Dieu seul* qui veut » (C. 70). « C'est tellement évident, déclarait-elle, que la

volonté de Dieu est meilleure que tout pour sa gloire, que je ne souffre pas, pour moi, de l'écroulement de mes désirs les plus chers. Ils ne sont pas brisés, d'ailleurs, mais ils se réaliseront autrement que nous l'avions pensé » (*Vie*, 215). Jusqu'à la fin, l'accomplissement de la volonté divine sera sa préoccupation dominante. Sentant les progrès du mal mystérieux qui devait bientôt l'enlever, elle écrit : « Il me semble que c'est l'amour qui m'emporte. En tout cas, c'est sa volonté qui fait tout. Et c'est là uniquement qu'est fondée ma paix. Mourir d'une congestion ou mourir d'amour, qu'importe? pourvu qu'on meure de sa volonté. C'est elle qui me remplit le cœur plus que jamais... C'est elle que je trouve plus belle et meilleure que tout. Et je choisis d'avance tout ce qu'elle voudra, l'embrassant de tout mon cœur surabondant de joie » (C. 270).

De nombreux témoignages — le R. P. Plus en cite quelques-uns à la fin de son dernier volume — prouvent que, par ses écrits, Marie-Antoinette continue à rayonner sur les âmes, et les plus diverses. Les citations que nous avons multipliées dans cet article montrent combien sûre est sa doctrine spirituelle, combien clair et substantiel tout ce qu'elle a écrit. Mais il faut lire avec lenteur, relire et méditer telles ou telles pages, prolonger le contact avec cette âme si délicieusement simple et si profonde à la fois pour bénéficier de son influence, et alors, nous le souhaitons, plus d'un lecteur se laissera entraîner bien loin dans son sillage lumineux.

Farnborough.

A. Gabassut, O. S. B.

TEXTES ANCIENS

Vers la perfection de l'Amour de Dieu [1]

Les trois voies

Première voie de perfection

Le renoncement aux biens temporels

Parmi les biens temporels dont il faut s'efforcer en premier lieu de se détacher, se placent ces biens extérieurs qu'on nomme richesses. Notre-Seigneur nous l'a recommandé quand il a dit : « *Si tu veux être parfait, va, vends tout ce que tu possèdes, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel. Puis viens, et suis-moi* » (Matt., XIX, 21). Essayons de bien pénétrer l'utilité de ce conseil.

Voici d'abord le témoignage d'un fait. « *Quand l'adolescent* », qui désirait connaître les moyens de perfection, *eut entendu cette parole du Maître, il se retira plein de tristesse* » (ibid., 22). Or, la cause de cette tristesse, quelle est-elle? Saint Jérôme nous la signale dans son commentaire sur saint Matthieu : Ce jeune homme était possesseur de grands biens — autant d'épines et de chardons qui étouffèrent la divine semence. Et saint Jean Chrysostome explique, à ce propos, que ceux qui possèdent peu ne sont

(1) Voir n° de juillet-août 1928, pp. 493-506.

pas arrêtés dans la même mesure que ceux qui vivent dans l'abondance, car le superflu des richesses ne fait qu'attiser le désir que l'on en a, et plus véhémente devient la cupidité. De son côté, saint Augustin, dans sa lettre à Paulin et à Thérase, dit que lorsqu'on s'attache d'une façon désordonnée aux biens de la terre, ce que l'on possède subjugue plus étroitement que ce que l'on désire. Voyez en effet ce jeune homme. S'il se retire avec mélancolie, n'est-ce pas qu'il disposait d'importantes richesses? Autre chose est de refuser d'amasser des biens en perspective, et autre chose de se détacher de ceux dont on est maître. L'on repousse ceux-là comme des éléments étrangers, mais ces derniers il nous faut les arracher comme nos propres membres.

En second lieu, l'utilité du conseil que nous commentons éclate du fait que le Seigneur le fit suivre de ces paroles : « *Il est difficile au riche d'entrer dans le royaume des cieux* » (ibid., 23).

La raison que fait valoir saint Jérôme est celle-ci : Les richesses dont on est possesseur, on les méprise difficilement. Le Christ, en effet, n'a pas affirmé : Il est impossible à un riche d'entrer dans le royaume des cieux. Mais il a dit : C'est chose difficile. Et quand il s'agit de difficulté, on n'affirme pas qu'il y a impossibilité, mais on rend compte de la rareté. Et même, pense saint Chrysostome dans son Commentaire sur saint Matthieu, le Seigneur aurait tendance à montrer que cela est impossible lorsqu'il dit : « *Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche de pénétrer dans le royaume des cieux* » (ibid., 24). De ces paroles — note à son tour saint Augustin (livre des Questions Évangéliques) — les disciples ont conclu que tous ceux qui consentent à posséder sont compris comme riches. Autrement, on ne s'expliquerait pas pourquoi, étant donné le

nombre de riches par comparaison avec la multitude de pauvres, les apôtres soulevèrent cette question : « *Qui donc pourra faire son salut?* » (ibid., 25).

Ces deux sentences du Seigneur démontrent, à n'en pas douter, que ceux qui possèdent des richesses entrent difficilement au ciel, car lui-même le répète dans un autre endroit : le souci des biens de ce monde et l'éclat trompeur des richesses étouffent la parole de Dieu et la rendent stérile (allusion à Matt., XIII, 22). Quant à ceux qui s'attachent d'une manière désordonnée à la fortune, il leur est impossible d'entrer au ciel, avec plus de certitude encore que pour un chameau de passer par le trou d'une aiguille. La raison de cette dernière impossibilité, c'est qu'il n'est rien de plus contraire aux lois de la nature; ainsi en est-il pour ce qui détruit l'ordre établi par Dieu, lequel est plus parfait que la nature créée dans son ensemble.

Ce qui vient d'être dit fait donc ressortir avec plus de clarté l'opportunité du divin conseil. Le conseil a pour raison d'être ce qui est d'une plus grande utilité. D'où le mot de saint Paul : « *En cela je vous donne un conseil, car cela vous est utile* » (II Cor., VIII, 10). En regard de la vie éternelle, il est en effet plus utile de se défaire des richesses que de thésauriser, car ceux qui sont à la tête d'une fortune gagnent le ciel avec peine, tant il est difficile de n'être pas esclave de ses biens — difficulté d'où peut naître l'impossibilité de gagner le ciel. Il est donc salutaire le conseil par lequel le Seigneur nous a fait entendre qu'il serait plus utile de renoncer aux richesses.

D'aucuns pourraient cependant nous objecter que Matthieu, Bartholomée et Zachée ont possédé des biens, ce qui ne les a pas exclus du royaume des cieux. De cette difficulté, saint Jérôme triomphe par cette remarque : « Du jour où ils y entrèrent, ils cessèrent d'être riches. »

Autre objection. Abraham a toujours été riche. Bien plus,

il est mort entouré de richesses, et après sa mort il les légua à ses fils, comme nous l'apprend le livre de la Genèse. Ne doit-on pas en conclure qu'il n'a pas été parfait, malgré la recommandation du Seigneur : « *Sois parfait* » (Gen., XVII, 1)?

Pareille question ne peut trouver de réponse, si l'on fait consister la perfection de la vie chrétienne dans le seul fait du détachement des richesses. Il s'ensuivrait que quiconque possède des richesses ne peut être parfait. Mais un examen attentif des paroles du Seigneur nous montre qu'il ne considère pas le renoncement aux richesses comme terme de la perfection, mais bien comme une des voies qui y conduisent. Qu'on remarque son expression : « *Si tu veux être parfait*, dit-il, *va, vends tout ce que tu possèdes, donne-le aux pauvres, et suis-moi.* » Ainsi, c'est à suivre le Christ que consiste la perfection. Le détachement des richesses n'en est que le moyen. De là la réflexion de saint Jérôme dans son commentaire sur saint Matthieu : c'est parce qu'il ne suffit pas de se dépouiller que saint Pierre ajoute — ce qui est parfait — : « *Nous t'avons suivi* » (Matt., XIX, 27). Origène à son tour, sur le même passage, dit que cette parole du Seigneur : « *Si tu veux être parfait...* », ne doit pas être prise en ce sens qu'au moment même où l'on abandonne ses biens aux pauvres le tout de la perfection soit accompli, mais qu'à partir de ce jour, l'imitation de Dieu commencera à nous conduire à la pratique de toutes les vertus.

Il se présente donc des cas où tel qui vit au milieu des richesses réalise la perfection. Il suffit que son âme ne soit pas esclave de ses biens, mais tout entière consacrée à Dieu. Telle est la portée des paroles adressées par le Seigneur à Abraham : « *Marche devant moi et sois parfait.* » Elles reviennent à dire que la perfection pour lui consistera à marcher devant Dieu, c'est-à-dire à l'aimer par-des-

sus tout, au point de se mépriser soi-même ainsi que ses biens. Ce témoignage, Abraham ne l'a-t-il pas donné, d'une manière éclatante, par l'immolation de son fils? Aussi lui fut-il dit : « *Parce que tu as fait cela, et que tu ne m'as pas refusé ton fils, ton unique, je te bénirai* » (Gen., XXII, 16).

Mais alors, si Abraham, riche comme il était, a réalisé la perfection, n'est-on pas en droit d'affirmer que le conseil du Seigneur touchant le détachement des biens de la terre est superflu? Qu'on se rappelle ce qui a été dit plus haut : le Seigneur n'a pas formulé ce conseil dans le but de faire croire aux riches qu'il leur était impossible de devenir parfait, ou d'entrer dans le royaume des Cieux — mais plutôt que cet idéal leur était plus difficile d'accès. Oui, elle fut donc véritablement grande la vertu d'Abraham. En dépit de son opulence, il sut maintenir son âme dégagée des richesses — comme aussi elle fut grande la vertu de Samson : sans armes, avec une seule mâchoire d'âne, il anéantit de nombreux ennemis. L'exemple de ce dernier prouve-t-il qu'il soit superflu de donner à un soldat qui veut triompher de ses ennemis le conseil de se munir d'armes pour aller au combat? Non. Pas plus qu'il n'est hors de propos de donner à ceux qui aspirent à la perfection le conseil de renoncer aux biens de cette terre, pour la seule raison qu'Abraham a réussi à concilier cette perfection avec les richesses.

Il est à remarquer en effet que les cas exceptionnels ne doivent pas être offerts comme modèles. Les faibles ne pourraient que les admirer et les louer, non y conformer leur conduite. N'est-ce pas d'ailleurs contre cela que l'Ecclésiaste met en garde quand il dit (XXXI, 8) : « *Heureux le riche qui sera trouvé sans tache, qui n'est pas allé après l'or et n'a pas mis son espoir dans l'argent et les trésors!* » Il fait véritablement figure de vertueux et il nous apparaît

solidement uni à Dieu par une charité parfaite, le riche que l'amour des richesses n'a pas entraîné au péché; qu'un désir effréné de posséder n'a pas mis à la remorque de l'or; et qui, en considération de ses biens, ne s'est pas estimé au-dessus des autres. Aussi l'Apôtre prescrit-il à Timothée (VI, 17) : « *A ceux qui sont riches dans le siècle présent, prescris de n'avoir pas de pensées ambitieuses et de ne pas mettre leur espoir dans l'instable richesse.* »

Mais, hélas! s'il est vrai que grande est la vertu et la récompense du riche qui a su atteindre cet idéal, il faut ajouter, par contre, que le nombre de ces riches est modeste, ainsi que le suggère la suite du texte : « *Qui a pu faire cela? Qu'on nous le montre, et nous le louerons. Il a accompli des merveilles dans sa vie.* » Oui, véritablement, il est admirable celui qui, voyant la fortune venir à lui, n'y a pas attaché son cœur, et un tel homme, s'il existe, a fait preuve, sans aucun doute, de perfection.

Le même texte poursuit : « *Quel est celui qui tenté sur ce point* — c'est-à-dire sur l'usage irréprochable des ses biens — *est devenu parfait?* (et l'on suppose ici qu'il est rare) *celui-là recevra une gloire éternelle.* » Cette parole ne s'harmonise-t-elle pas à merveille avec cette autre du Seigneur : « *Il est difficile au riche d'entrer dans le royaume des cieux* »?

Voici donc la première voie par où l'on accède à la perfection. Elle consiste à se détacher des richesses et à pratiquer la pauvreté, avec le souci de marcher sur les traces du Christ.

SAINT THOMAS D'AQUIN.

(*Traduction du* R. P. HYAC. MARÉCHAL, O.P.)

LES IDÉES ET LES ŒUVRES

Le 48e Congrès de l'Union des Œuvres Ouvrières Catholiques

(Angers, 9-12 juillet 1928)

L'œuvre de jeunesse et son rayonnement dans la société contemporaine

Le choix de la ville d'Angers pour siège de son 48e Congrès a inspiré à l'Union des œuvres le sujet qu'il lui semblait opportun de soumettre cette année à l'étude de ses membres.

Le 31 août 1858 — il y a par conséquent 70 ans, — sur l'initiative d'un prêtre d'Angers, l'abbé Le Boucher, fondateur de l'œuvre ouvrière de Notre-Dame-des-Champs, une première réunion groupait les prêtres qui s'occupaient alors en France des œuvres de jeunesse. C'est l'origine des Congrès de l'Union. Sur 50 directeurs de patronages que comptait notre pays à cette époque, 24 répondirent à l'appel de leur collègue angevin; parmi eux l'on pouvait remarquer Timon-David, successeur de M. Allemand à Marseille, qui avait apporté avec lui le manuscrit de son célèbre ouvrage sur la *Méthode de direction des œuvres de jeunesse*. Les congressistes mirent en commun les résultats de leur expérience et furent unanimes à adopter comme étant la mieux appropriée à leur champ d'action cette méthode qui était du reste l'adaptation de celle de M. Allemand à la jeunesse ouvrière.

En revenant à son berceau, le Congrès de l'Union n'était-il pas conduit à comparer le présent avec le passé? Le temps a marché; les difficultés d'aujourd'hui ne sont plus celles d'autrefois; les besoins de l'âme du jeune homme ont changé.

Faut-il en rester aux conceptions développées à Angers il y a 70 ans? Ou plutôt que penseraient, que feraient les membres du premier Congrès, s'ils se trouvaient en face de la situation qui est la nôtre?

Grâce à Dieu, l'Union des œuvres, elle aussi, a accompli depuis cette date lointaine d'immenses progrès. Elle a vu ses rangs grossir dans de larges proportions; par sa revue, elle est le guide de centaines d'œuvres de jeunesse. Son comité d'honneur comprend plus de 70 membres de l'épiscopat français. Plus de 40 évêques ont envoyé un délégué au Congrès d'Angers; 56 directeurs diocésains des œuvres participent à ses travaux. N'est-ce pas là un signe excellent de la valeur, de l'opportunité et de la faveur dont jouissent ses principes et ses méthodes?

Il était utile cependant de faire une sorte d'examen de conscience sur la marche des œuvres actuelles et de se demander si elle répond à l'esprit qui animait nos zélés prédécesseurs. Telle est d'ailleurs la préoccupation qui s'est laissé deviner à travers les différents rapports présentés aux congressistes. Notre dessein n'est pas de les résumer, mais de synthétiser autant que possible les principales vues et observations émises par les uns et les autres au cours des séances. Nous insisterons 1°) sur les difficultés auxquelles se heurtent les œuvres d'aujourd'hui, 2°) sur leur constitution, 3°) sur leurs rapports mutuels, 4°) sur leur rayonnement. Enfin quelques remarques seront notées en ce qui concerne les œuvres à la campagne et la formation des futurs directeurs d'œuvres dans les Séminaires.

I

Les œuvres de jeunesse, à l'heure présente, se trouvent aux prises avec de très sérieux obstacles qui proviennent tout ensemble de l'action des ennemis du catholicisme et de l'état d'esprit des jeunes gens auxquels elles s'adressent.

L'enfance et la jeunesse sont vraiment, ainsi que le déclarait fort justement Mgr Rumeau dans son allocution d'ouverture du Congrès, le champ clos où se livre la bataille décisive entre la Franc-Maçonnerie et l'Église. » Notre adversaire, sur le terrain des œuvres de jeunesse, s'appelle la *Ligue de l'enseignement*. On connaît les attaches de cette Ligue, fondée en 1894 par Jean Macé, avec la Franc-Maçonnerie. M. le Cha-

noine Déan, directeur diocésain des œuvres de Rennes, expose en termes frappants le travail qu'elle poursuit de nos jours. Fondée pour soutenir l'école laïque, elle s'emploie surtout maintenant à créer des œuvres post-scolaires laïques, afin de ruiner l'influence des nôtres. En 1914, elle patronnait déjà plus de 5000 œuvres de tout genre; mais, de son propre aveu, elle était pauvre; seul, le cercle parisien était riche. Depuis la guerre, elle a modifié sa tactique. Au congrès qu'elle tint à Valence, en 1924, sous la présidence de François-Albert, elle déclara que le moyen le plus efficace à ses yeux de défendre l'école laïque et d'être son appui consistait à développer les œuvres post-scolaires (1). La même pensée a été affirmée dans son 44e Congrès qui vient d'avoir lieu, dans le courant de juin, à Lille. Le nom même qu'elle se donne est révélateur à cet égard : elle s'appelle en effet *Confédération nationale des œuvres laïques scolaires et post-scolaires d'éducation et de solidarité sociale.* Elle entend « *défendre la laïcité sur tous les terrains, même ceux des sports, où des adversaires ont déjà acquis certains résultats qui pourraient produire des effets désastreux s'ils n'étaient, dès maintenant, énergiquement et efficacement contrebattus* ». La Ligue ajoute qu'elle considère comme redoutable le réseau des œuvres post-scolaires catholiques. C'est pour lutter contre leur action que, sur l'invitation du Grand-Orient, elle s'est constituée en Confédération nationale des œuvres post-scolaires laïques. En décembre 1925, elle groupait déjà 20 fédérations départementales; le Congrès de Lille vient d'accuser l'existence de 42 fédérations de ce genre. Pour ne citer qu'un exemple, la fédération du Finistère comprend

(1) Vœu adopté par la Ligue de l'Enseignement au Congrès de Valence, en 1924 : « La Ligue considère qu'à cette heure le moyen le plus efficace et le plus fécond de défendre l'enseignement public est le développement de toutes les œuvres qui, dès l'école ou après l'école, peuvent garantir l'éducation de la liberté, de la solidarité, de la fraternité, qui est le fondement même de la République. » Le rapporteur du vœu en donnait lui-même le commentaire suivant : « Ce qui est redoutable, c'est le réseau des œuvres post-scolaires par lesquelles les adversaires de l'école laïque et de la République essaient de reprendre les jeunes gens que nous avons formés, de les orienter vers d'autres voies, de recréer en eux des pensées d'asservissement et de résignation qui ne sont pas des pensées de discipline et de solidarité républicaines. »

70 sociétés et 8000 membres, tant enfants qu'adultes, parmi lesquels plus de 2000 sont majeurs. Ces sociétés sont très diverses : amicales, sections de la Ligue des Droits de l'Homme, fanfares, groupements artistiques pour séances récréatives, gymnastiques, sociétés de tir, etc. Parmi les buts qu'elles se proposent, signalons celui-ci : apporter leur concours à toutes les manifestations laïques. C'est ainsi qu'en décembre dernier, une grande manifestation a eu lieu à Rennes, sous la présidence de M. Daladier, et sous le patronage de 13 loges maçonniques de l'Ouest, de 18 sections de la Ligue des Droits de l'Homme, de 31 œuvres laïques du département et de la région.

Il ne faut donc pas se le dissimuler : les œuvres catholiques se trouvent en présence d'une concurrence très redoutable, qui est le prolongement de celle qui se rencontre dans le domaine de l'école. Il importe que les directeurs d'œuvres aient sans cesse les yeux ouverts sur cette action transformée et devenue post-scolaire de la Ligue maçonnique de l'Enseignement.

* * *

L'autre obstacle qui se dresse devant eux a son origine dans la même influence maçonnique ; il est le résultat de la propagande laïciste dans les esprits. Nous voulons parler de la *mentalité* de la jeunesse d'aujourd'hui. Comme l'observait Mgr Costes, coadjuteur d'Angers, dans son discours de clôture du Congrès, on ne peut pas dire qu'en règle générale cette jeunesse soit paresseuse ; « on se plaît à louer son goût « pour l'action... Porte-t-elle la fatigue des générations pré- « cédentes énervées par l'abus de l'effort ou du plaisir ? Peut- « être pour quelques cas isolés. Mais, ces cas fussent-ils plus « nombreux que par le passé, la masse, aujourd'hui comme « hier, manifeste sa jeunesse d'âme par son besoin d'indé- « pendance et son mépris du danger... Serait-ce défaut ou « insuffisance d'idéal? Insuffisance d'idéal quant à sa valeur, « ce n'est pas douteux... Son idéal est englobé dans la déca- « dence de l'ordre moral tout entier. » Bref, les jeunes garçons, dans l'ensemble, sont sollicités par leurs appétits égoïstes et par leur désir de jouir de la vie le plus possible et le plus tôt possible. Il est superflu de nous étendre davantage sur ce qu'on peut considérer comme un lieu commun.

Quant aux jeunes filles, leur état d'esprit est encore plus inquiétant. Nous devons l'envisager avec netteté. Comment en effet y porter remède si on ne le connaît pas ? A quoi bon, du reste, s'aveugler devant cette situation, si triste qu'elle soit ? Une telle ignorance volontaire ne serait-elle pas très dangereuse ? Sur ce point, M. le Chanoine Courbe, sous-directeur diocésain des œuvres de Paris, énonce, dans son rapport sur « le bilan des œuvres de jeunes filles », les conclusions d'une enquête aussi suggestive qu'intéressante faite dans le milieu des jeunes filles parisiennes. Ses observations, personne n'en doute, s'appliquent à leurs sœurs de tous les départements ; car, sur la question dont nous traitons, la province marche du même pas que la capitale.

Depuis 1858, date du premier Congrès de l'Union, il s'est passé l'un des faits sociaux les plus graves, qu'on peut appeler l'affranchissement de la jeune fille. De plus en plus elle s'est assimilée au jeune homme ; de plus en plus elle a été arrachée à son foyer et mêlée au monde. Elle fréquente différentes écoles où sa foi est en péril, toutes sortes d'ateliers et de professions où les dangers sont encore plus menaçants qu'à l'école. Si l'on songe en outre aux affiches, aux lectures, aux théâtres, à toutes les mille tentations de la rue qui se sont prodigieusement multipliées ces derniers temps, comme elle est à plaindre ! Son cœur lui-même, qui fait sa force principale, est menacé. La famille, où elle devrait naturellement trouver sa protection, se dissocie progressivement ; elle n'y rencontre plus qu'un soutien moral trop incertain. Elle est devenue plus indépendante ; elle a aussi plus d'argent qu'autrefois. Elle est sollicitée par de nombreuses œuvres laïques et même, déjà au moins en certains endroits, communistes. Cette regrettable évolution est voulue, encouragée et précipitée résolument par les ennemis de l'Église. On n'ignore pas que la Franc-Maçonnerie travaille à ce qu'elle nomme l'émancipation de la femme ; le sens qu'elle donne à ce mot n'échappe non plus à personne.

Aussi entendez les jeunes filles déclarer fièrement : Nous sommes des indépendantes, des agissantes ; nous voulons jouir. Indépendantes, oui ; et cela vient de ce qu'elles sont trop livrées à elles-mêmes dans nombre de foyers ravagés par le divorce. Elles sont plus portées qu'auparavant à discuter les choses de la foi. Elles sont aussi plus indépendantes sociale-

ment. « Pour nous, peuvent-elles dire comme l'une d'entre elles, nos désirs, nos aspirations sont d'assurer notre indépendance par une situation qui nous libère du foyer. »

Il serait facile de tracer quelques autres traits sur ce tableau déjà sombre, de souligner d'autres défauts qu'elles avouent elles-mêmes : égoïsme, amour du plaisir, comme chez les jeunes gens, perte du désir de la maternité, etc... Cependant, ne la jugeons pas uniquement sur ces défauts. Il y a toujours en elle le cœur tendre de la jeune fille de tous les temps; elle possède encore certaines qualités : l'amour du travail, le désir de se dévouer. Beaucoup de jeunes filles aussi reconnaissent qu'elles ont besoin d'une aide spirituelle, et elles la réclament elles-mêmes.

Il reste pourtant que la situation est grave, d'autant plus que les assises de la famille, appui normal de la jeune fille et dernier retranchement de la civilisation chrétienne, sont aujourd'hui fortement ébranlées.

II

Voilà donc le milieu de la jeunesse contemporaine, plus ou moins travaillé par les entreprises post-scolaires laïques, menacé, souvent même atteint dans une certaine mesure par l'atmosphère irréligieuse et immorale du monde moderne, que les œuvres catholiques visent à préserver ou à guérir, et mieux encore, à transformer en le pénétrant de l'esprit chrétien. Elles agissent à la façon du levain de l'Évangile, qui peu à peu fait lever la pâte. A quelles conditions seront-elles ce ferment à la fois sain et actif? Les travaux du Congrès donnent l'occasion de rappeler quatre qualités principales dont les Œuvres de jeunesse doivent être pourvues : il faut qu'elles soient surnaturelles, formatrices, ouvertes, paroissiales.

Surnaturelles d'abord. « *L'action catholique tout en variant, quand il est opportun, ses formules extérieures et ses moyens d'action, reste toujours la même* dans les principes qui les dirigent et le but très noble qu'elle poursuit... *L'action catholique se propose de restaurer toutes choses dans le Christ* (1). » -

(1) Pie X, Encyc. *Il fermo proposito*, 11 juin 1905.

« *S'associer entre catholiques dans des buts divers, mais toujours pour le bien de la religion est chose... que nous louons et bénissons... Mais, en même temps, nous entendons que ces associations aient* pour premier et principal objet de faire que ceux qui s'y enrôlent, accomplissent fidèlement les devoirs de la vie chrétienne... *L'action, voilà ce que réclament les temps présents, mais une action qui se porte sans réserve à l'observation intégrale et scrupuleuse des lois divines et prescriptions de l'Église, à la profession hardie et ouverte de la religion* (1). » — Les paroles de Pie X s'appliquent excellemment aux œuvres de jeunesse. La fin de ces œuvres est et doit rester surnaturelle. Il n'est plus un directeur d'œuvres qui n'en soit convaincu. Tous les procédés et industries que l'on emploie demeurent des moyens, qu'il faut orienter vers cette fin. Il importe de les surnaturaliser, c'est-à-dire de les concevoir, de s'en servir à la lumière des principes surnaturels.

C'est avant tout au directeur de l'œuvre qu'il appartient de se conformer à cette ligne de conduite. « *Il faut être profondément convaincu que l'instrument est inutile, s'il n'est approprié au travail que l'on veut exécuter. L'action catholique constitue un véritable apostolat à l'honneur et à la gloire du Christ lui-même. Pour bien l'accomplir, il nous faut la grâce divine, et l'apôtre ne la reçoit point, s'il n'est uni au Christ. C'est seulement quand nous aurons formé Jésus-Christ en nous, que nous pourrons plus facilement le rendre aux familles, à la société* (2). » Nul ne contestera la vérité de cette affirmation concernant le directeur d'œuvres. L'œuvre, c'est l'homme, a-t-on dit très justement. Les œuvres font du divin qui reste ou de l'humain qui passe. Pour que l'ouvrage soit divin, il est nécessaire que l'ouvrier le soit aussi. « *Si l'esprit n'est pas ainsi réglé, il sera non seulement difficile de promouvoir les autres au bien, mais presque impossible d'agir avec une intention droite* (3). »

(1) Pie X, Encyc. *E supremi apostolatus*, 4 octobre 1903.

(2) Pie X, Encyc. *Il fermo proposito*.

(3) Ibid. — Nous sommes heureux de citer ici une parole inédite du saint Curé d'Ars, rapportée par un Directeur de patronage de Mâcon qui assistait au Congrès. Celui-ci la tient de M. l'abbé Flèche, son prédécesseur, fondateur de ce patronage. La déclaration du Saint énonce une maxime qui garde toujours son opportunité pour le directeur d'œuvre, quels que soit le genre de cette œuvre et la diversité des circonstances de temps, de lieu, de personnes où elle se

Parmi les moyens dont se sert le directeur d'œuvre, il en est qui sont proprement surnaturels, tels que la sainte messe, les sacrements, la prière... ; tous les autres leur sont subordonnés ; ceux-ci préparent à ceux-là. Dans quelle mesure les appliquera-t-on ? Évidemment, le plus possible. Mais faut-il exiger peu ou beaucoup ? C'est là que gît pratiquement la difficulté. Il semble bien malaisé de fixer une règle uniforme et universelle ; il convient de distinguer entre œuvre et œuvre, entre individu et individu. Dans une localité chrétienne l'on pourra et l'on devra exiger plus de l'ensemble des membres d'une œuvre que dans une paroisse où la masse est indifférente, du moins pour ce qui regarde les pratiques religieuses obligatoires comme la messe du dimanche. En outre, parmi les jeunes gens, il en est de plus ou moins fervents. Quel minimum demandera-t-on à ceux qui sont les moins fervents ou les moins éclairés ? Certaines œuvres, établies dans des paroisses indifférentes, ont été amenées, au moins dans les débuts, à être très condescendantes et, pour pouvoir un peu se recruter, à ne pas exiger absolument de chacun même la messe de tous les dimanches. C'est vraiment le minimum et on ne peut guère s'en contenter, même provisoirement, qu'à la condition que l'œuvre ait, malgré tout, un caractère nettement chrétien et surnaturel. Cela étant et avec l'aide de Dieu, il est probable que peu à peu on arrivera à mieux.

trouve. L'abbé Flèche consulta M. Vianney un matin de 1858, vers 7 heures ; il attendait que le saint prêtre quittât son confessionnal pour se rendre à la sacristie, au moment de dire sa messe : « M. le Curé, lui demanda-t-il, je voudrais vous parler d'une bonne œuvre. » — « Ah ! oui. Allez ; vous trouverez quelqu'un qui vous aidera. *Priez bien les Cœurs de Jésus et de Marie ; demandez-leur la pureté d'intention.* » Le soir du même jour, l'abbé Flèche se confessa auprès du Curé d'Ars dans la sacristie et, après la confession, lui posa de nouveau la question : « M. le Curé, ce matin, je vous ai parlé d'une œuvre. » — « Ah ! oui. Ce sera difficile, très difficile. » — « Alors, que me faudra-t-il faire ? » — « *Bien prier les Cœurs de Jésus et de Marie, leur demander la pureté d'intention.* Prêchez l'Évangile ; faites comme moi. » — « Mais, M. le Curé, pour avoir des ressources, faudra-t-il quêter, avoir des dames patronnesses ? » — « Ah ! je ne vous y engage pas. Quand j'ai fondé ma Providence, j'ai voulu quêter ; j'ai trouvé un sac de pommes de terre. » — « Mais alors ! » — « *Priez bien les Cœurs de Jésus et de Marie ; demandez-leur la pureté d'intention.* »

***

Il faut d'ailleurs y tendre, car l'œuvre de jeunesse doit être *formatrice*; son résultat ne se borne pas à grouper des membres; elle les groupe en vue d'un but à atteindre. « *Votre action d'aujourd'hui*, disait Pie XI à la J. C. de Rome, *doit être exclusivement une œuvre de formation... Nous voulons la formation et la préparation de la jeunesse, formation et préparation religieuses premièrement, puis morale, intellectuelle, scientifique, sociale; un ensemble de biens spirituels, de biens matériels aussi, si l'on veut, en tant que ceux-ci sont le soutien et le complément du bien spirituel, mais rien de plus* (1). » La vieille formule qui contenait jadis le programme des œuvres de jeunesse : « *jouer et prier* », ne suffit plus. *L'éducation intégrale du jeune chrétien*, tel est le but qu'elles se proposent aujourd'hui (2). L'enfant qui en devient le membre n'est pas un être abstrait; il appartient à une famille et il est lui-même un futur père de famille; il est ou du moins il sera engagé dans une profession; il est appelé à vivre en contact avec les autres sur maints terrains d'action; il est membre d'une cité et sera par conséquent soumis aux devoirs du citoyen; il n'est pas un pur esprit, mais il a un corps à éduquer. La formation qui lui est donnée doit envisager toutes ces diverses circonstances qui entourent et conditionnent son existence. L'œuvre de jeunesse a donc pour but de faire de l'enfant non seulement un pratiquant fidèle aux obligations de sa vie religieuse, mais aussi un chrétien; qui agit en chrétien dans tous les domaines, dans la famille, la profession, la société et la cité, mieux encore, qui agit dans ces différents domaines en apôtre par le rayonnement de sa foi et de sa vie chrétienne. Il importe que l'œuvre de jeunesse embrasse toutes ces préoccupations, sous peine de retarder et de ne pas être adaptée aux pressants besoins de l'âme contemporaine du jeune homme et de la jeune fille.

« *La formation et la préparation spirituelles doivent précéder toutes les formes d'activité. Nous voulons résoudre tous les problèmes de la vie privée et de la vie publique; mais précisément*

(1) Pie XI, Discours à la J. C. de Rome, 30 octobre 1923.

(2) Rapport de M. l'abbé Dhuit, directeur du Patronage Saint-Pierre de Ménilmontant : « Où nous en sommes. Problèmes à résoudre. »

pour cela, nous avons besoin que les âmes soient préparées et qu'elles soient formées dans la doctrine catholique... il faut une préparation capable d'éclairer de sa lumière tous les aspects de la vie et de faire sentir son efficacité dans toutes les directions (1). » « *C'est dans la connaissance, dans la conscience, dans la pratique du catholicisme que l'on peut trouver le secret de la perfection en toute circonstance et pour toutes catégories* (2). »

Depuis cinquante ans, les Papes, à la suite de Léon XIII (3), ont signalé avec trop de force la désorganisation de la famille, les vices ou les lacunes très graves de l'éducation donnée par les parents, double résultat de la diffusion des doctrines naturalistes, socialistes ou communistes, pour qu'il y ait lieu de s'attarder sur la nécessité de préparer le jeune homme dans nos œuvres à sa vocation familiale.

C'est ce qui a été très opportunément rappelé par le rapport de M. l'abbé Féron, de l'Association du Mariage Chrétien, et celui de M. l'abbé Courbe sur les œuvres de jeunes filles. Il y a un enseignement familial à donner dans les œuvres à la fois par des causeries publiques, des cercles d'études et par la direction privée pour former les futurs époux et futurs parents. L'on y ajoutera pour les jeunes filles des cours d'enseignement ménager et, sur ce point, le programme est vaste en même temps qu'attrayant pour celles auxquelles il est destiné. La vie de l'œuvre de jeunesse doit être organisée avec des préoccupations familiales au moyen par exemple des fêtes où se rencontrent les familles des membres qui en font partie, où se célèbrent aussi certains événements marquants de la vie familiale, mariages, baptêmes... etc.

Plus que par le passé l'œuvre de jeunesse a le souci de donner une formation sociale et professionnelle. La J.O.C. s'est engagée avec grand succès dans ce sens, en instruisant le jeune homme sur ses devoirs de chrétien dans le travail. L'abbé Cardynn, fondateur de la J.O.C., l'a montré une fois de plus à Angers comme il l'avait fait au Congrès de Reims.

(1) Pie XI, loc. cit.
(2) Pie XI, Discours aux hommes catholiques d'Italie, 15 avril 1928.
(3) Cf. Léon XIII, Encyc. *Quod apostolici*, 28 décembre 1878, etc.

Pie XI, recevant le 15 avril dernier le Conseil national de la Fédération italienne des hommes catholiques, « exprimait la confiance que les hommes catholiques continueraient toujours à marcher, sur le terrain professionnel, dans la bonne voie où ils étaient entrés, *en formant des consciences droites* et en invitant aussi les autres à les suivre sur le même chemin. Tel doit précisément être le saint orgueil, le saint engagement — professionnel pour ainsi dire — des hommes catholiques : d'être toujours les plus distingués, les meilleurs de tous en n'importe quelle manifestation de l'activité humaine. Le Saint-Père a lui-même dit, plusieurs fois, aux étudiants catholiques qu'ils doivent être les meilleurs étudiants; aux cheminots catholiques qu'ils doivent être les meilleurs cheminots; aux *tramvieri* catholiques qu'ils doivent être les meilleurs employés des tramways, et ainsi de suite (1) ».

Il convient donc de donner à nos jeunes une formation intellectuelle et surtout morale en vue de la profession, que celle-ci soit industrielle ou agricole, car l'enseignement s'adaptera aux circonstances dans lesquelles vit le jeune travailleur dont on s'occupe. L'on fera de nombreuses applications de la doctrine catholique à la vie professionnelle, en exposant la dignité du travail chrétien, son aspect providentiel, la morale qui le règle, en éveillant la conscience professionnelle, en résolvant les principaux cas de conscience qui se posent au jeune travailleur... etc. Certaines œuvres plus favorisées que d'autres réussiront même à créer des cours qui donneront aux jeunes gens une formation technique, propre à faire d'eux des ouvriers *qualifiés*.

Sur cette formation professionnelle se greffera la formation sociale, qui habituera les jeunes gens à l'esprit d'association et les préparera à entrer dans les syndicats et autres groupements professionnels, leur apprendra l'économie et l'entr'aide. N'oublions pas que tout ceci regarde autant les jeunes filles que les jeunes gens, puisque de nos jours elles exercent, dans l'immense majorité des cas, une profession. Telles sont les conclusions essentielles des rapports présentés par M. l'abbé Séjalon, curé de Puteaux et fondateur d'un comité d'apprentissage, sur le rayonnement social et professionnel de l'œuvre de jeunes gens et par Mme Renou, présidente du groupe

(1) Pie XI, Discours aux hommes catholiques d'Italie, 15 avril 1928.

catholique d'action sociale d'Angers, sur le rayonnement social et professionnel de l'œuvre de jeunes filles.

L'œuvre de jeunesse a encore pour mission de former le futur citoyen et le préparer à remplir chrétiennement ses devoirs civiques. Il ne s'agit pas ici évidemment de faire de la politique de parti ni d'inféoder l'Église à un parti politique. « *Rappelez fréquemment aux fidèles leur devoir de placer leur Mère, l'Église, au-dessus des opinions et des partis* », disait après ses illustres prédécesseurs le pape Benoît XV (1). « *L'action catholique*, déclare à son tour Pie XI (2), *s'élève et se déroule au-dessus et en dehors de tout parti politique. Elle ne veut ni faire la politique d'un parti, ni être un parti politique.* » « *Devant votre zèle s'ouvrira assurément une voie plus libre, si, comme vous en faites profession, vous vous abstenez de prendre une part active aux luttes des partis politiques. De telles luttes, en effet, ne font que trop obstacle à cette union si désirée des âmes sans laquelle on ne peut rien espérer qui vaille des groupements catholiques pour les utilités poursuivies* (3). »

Cependant, « *sans faire elle-même de la politique, l'Action catholique veut enseigner aux catholiques à faire de la politique le meilleur usage.* A cet usage, précisément, tous les bons citoyens sont tenus, et les catholiques le sont d'une façon spéciale, parce que la profession catholique exige d'eux qu'ils soient les meilleurs citoyens (4) ». C'est ce qu'il convient d'apprendre aux jeunes gens des œuvres. « *L'amour de la patrie, qu'à juste titre vous mettez si haut*, disait Pie X, *ne saurait prendre pour vous une forme meilleure que la résolution d'assembler en un seul corps, sous l'égide de l'Église, des jeunes gens de France les plus nombreux possible*, et de les pénétrer des principes et des règles qui en fassent des citoyens également passionnés pour le bien de l'Église et de la chose publique (5). » Sans une pareille formation, la jeunesse de nos œuvres sera incapable d'exercer plus tard l'influence que les catholiques

(1) Lettre *Diuturnum*, à l'épiscopat portugais, 18 décembre 1919.
(2) Discours à la Fédérat. ital. des hommes catholiques, 9 novembre 1926.
(3) Lettre de Pie X à l'A.C.J.F., 10 mai 1911.
(4) Pie XI, Discours aux étudiants catholiq. italiens, septembre 1924.
(5) Lettre de Pie X à l'A.C.J.F., 10 mai 1921.

doivent avoir sur le terrain civique, ainsi que l'a très heureusement déclaré M. le chanoine Desgranges, député du Morbihan, dans son discours au cirque d'Angers.

Enfin les sports trouveront leur place dans l'éducation intégrale que les œuvres de jeunesse aspirent à donner à leurs membres. Tel est le point de vue auquel s'est placé M. François Hébrard, président de la F. G. S. P. F., dans son rapport sur cette question. Certains ont voulu voir dans les sports, particulièrement la gymnastique, un jeu comme un autre, ou plus attirant ou plus dangereux que les autres jeux, d'où la divergence des opinions émises à leur sujet. Les sports, la gymnastique, sont des moyens; il faut savoir s'en servir.

Les Souverains Pontifes — rappelons-le, quoique M. Hébrard n'en ait rien dit — n'ont pas ménagé leurs faveurs à la F. G. S. P. F. depuis vingt-cinq ans. Cette année encore, à deux reprises différentes, Pie XI a exprimé sa pensée à propos des sports en usage dans les patronages : « *Les jeunes gens des Associations catholiques font bien de prendre ces divertissements, et font bien aussi ceux qui les leur font prendre.* Bien entendu, *dans de justes limites, de telle façon que cela ne nuise pas à l'accomplissement des devoirs... D'aucuns font presque un grief aux chers patronages* (ces premières cellules des organisations d'Action catholique) *de consacrer un certain temps aux exercices physiques, comme si l'on pouvait réaliser de saines distractions sans exercices physiques... Sa Sainteté entend et fait le vœu que cette façon de voir cesse bientôt* (1). »

Quant aux sports féminins, Pie XI écrivait : « *Personne ne peut penser que l'éducation chrétienne exclue ou apprécie moins tout ce qui peut donner au corps, très noble instrument de l'âme, l'agilité et la grâce solide, la santé et la force vraie et bonne, pourvu que cela soit dans les façons, les temps et les lieux convenables, pourvu que l'on évite tout ce qui s'accorde mal avec la réserve et la tenue qui sont pour la vertu un si grand ornement et un si grand secours* (2). »

Sans les sports, dit M. Hébrard, le patronage serait incomplet. Il s'exposerait de plus à perdre une grande partie de ses membres qui se laisseraient attirer par des sociétés sportives

(1) Pie XI, Discours à la J. C. italienne, mars 1928.
(2) Pie XI, Lettre au Cardinal Pompili, 2 mai 1928.

neutres et laïques, d'autant plus que l'action du gouvernement tend manifestement à rendre obligatoires les exercices physiques et la préparation militaire pour les jeunes gens. Utilisons donc les sports, et utilisons-les de bonne humeur; car tout ce qui est fait pour la jeunesse doit être fait *hilari animo*. Utilisons-les de la manière la plus parfaite possible, afin de viser le premier rang. Cependant introduisons-les dans nos œuvres avec mesure : évitons l'excès, comme en toutes choses, afin de ne pas nuire à la santé des jeunes gens et ne pas porter préjudice à leur formation intellectuelle et morale. Il appartient au directeur de l'œuvre, dont le rôle est d'harmoniser tous les moyens qu'il emploie, d'orienter l'usage des sports de telle façon qu'ils n'entravent pas la vie religieuse. C'est un art délicat, mais non impossible. De fait, il existe de nombreuses sociétés de gymnastique et équipes sportives qui sont animées d'un excellent esprit chrétien. Sachons régler les sorties; servons-nous des déplacements pour l'éducation complète, intellectuelle, morale et sociale des membres. Profitons des *journées de cadres* pour perfectionner l'éducation des chefs d'équipe. Si nous étions de bons éducateurs, nous réussirions à former pour les œuvres sportives de bons cadres, qui deviendraient sur d'autres terrains d'action des chefs de valeur, grâce aux qualités d'entrain, de courage, de décision qu'ils auraient acquises par les exercices physiques. Prétendre, dit en terminant M. Hébrard, que les œuvres sportives démolissent la vie religieuse, c'est avouer qu'on n'a pas su s'en servir.

* * *

Tout ce que nous venons de dire sur l'éducation intégrale que vise l'œuvre de jeunesse atteste la largeur de vues qui doit l'inspirer. Il faut apporter la même largeur d'esprit en ce qui concerne le recrutement de ses membres. L'œuvre de jeunesse sera *ouverte* et non pas une serre chaude et étroite où l'on cultive quelques plantes rares. Telle est l'opinion générale des congressistes qui partagent sur ce point la pensée exprimée dans le rapport de M. l'abbé Godet, curé de Notre-Dame-d'Espérance, à Paris, sur l'œuvre de jeunesse et son rayonnement paroissial. La question « *La masse ou l'élite?* » qui a fait verser des flots de paroles, était mal posée.

Il est nécessaire de s'adresser à l'une comme à l'autre; il est périlleux de négliger l'une ou l'autre. L'élite est indispensable; une troupe a besoin de chefs; mais l'élite qui n'agirait pas sur la masse et que n'accompagnerait pas au moins une certaine masse serait un cadre sans troupe. L'élite est par définition un *choix*; on ne peut former l'élite avant d'opérer ce choix. Négliger la masse, c'est s'enlever le moyen de choisir. On ne peut avoir l'élite qu'à la condition de tenir la masse qui la contient. La vraie formule est donc celle-ci : « *chercher la masse, la cultiver et en dégager une élite; ne pas chercher l'élite pour elle-même, mais pour la masse.* » « Cultivez l'élite, disait Pie XI dans une audience à l'un des congressistes qui nous rapporte cette parole, mais n'oubliez pas la masse; surtout n'oubliez pas la masse. » C'est elle que doit rechercher l'élite : « *Continuez à couvrir la terre de votre nombre toujours plus grand. Quand le nombre se fait le multiplicateur d'une réalité aussi précieuse que l'est une seule Jeunesse catholique, le nombre acquiert une importance incommensurable; il devient l'objet des plus grands désirs* (1). »

Les jeunes que l'œuvre ambitionne d'atteindre peuvent se partager en trois catégories : les fidèles, les sympathisants, les médiocres. L'œuvre comportera des groupements ou du moins des degrés qui répondront aux besoins de chacune de ces catégories : groupements de piété, cercles d'études, chorales, gymniques, fanfares... etc. Au directeur de choisir, parmi les institutions en vigueur çà et là, celles qui lui paraîtront le mieux s'accorder avec les circonstances dans lesquelles il travaille. Chacun de ces degrés ou groupements aura son organisation et sa vie particulière. Des assemblées générales réuniront de temps en temps les trois catégories; parfois même un bulletin favorisera ce groupement général et donnera la cohésion nécessaire aux divers éléments qui le composent. L'unité d'action et de formation sera principalement assurée par le directeur; c'est pourquoi il est à souhaiter qu'un seul et même prêtre s'occupe à la fois de ces divers éléments ou du moins en ait la haute direction.

Dans mainte paroisse, l'œuvre de jeunesse se trouvera en présence d'une autre diversité : étudiants, jeunes gens de

(1) Pie XI, Discours au pèlerinage international de la Jeunesse Catholique, octobre 1924.

classe aisée, employés, ouvriers. Il importe qu'elle soit assez souple pour s'adapter par quelque endroit à ces différentes catégories, qu'elle les groupe et surtout cherche à opérer entre elles la fusion désirable. Sur ce dernier point, le scoutisme et les équipes sociales ont rendu de grands services aux directeurs d'œuvres. L'*Union des Confrères d'Œuvres* qui existe à Paris réussit très heureusement cette fusion en introduisant dans les œuvres de jeunesse les étudiants et les jeunes de classe aisée, qui y deviennent des auxiliaires du prêtre. Bien d'autres œuvres, dans une proportion plus modeste, ont utilisé avec succès le même procédé.

Enfin, disons-le d'un mot, les mêmes observations s'appliquent, dans nombre de cas, aux œuvres de jeunes filles.

Tel est l'aspect sous lequel se montre aujourd'hui l'œuvre de jeunesse idéale; une par le but qu'elle vise et l'esprit qui l'anime, elle est souple et multiforme par les moyens mis en action; elle se fait accueillante et ouvre largement ses bras, en disant aux jeunes comme le Sauveur : « *Venite ad me omnes.* »

(*A suivre.*)

J. Heintz.

La Semaine Liturgique de Tournai

(25-29 juillet)

Le Père Sertillanges s'attristait, jadis, d'avoir à rechercher *les sources de la croyance en Dieu* : à lui seul, le titre de son enquête lui paraissait démontrer « notre misère d'esprit en face de pensées dont l'humanité, pourtant, doit vivre ».

Pareillement, toutes proportions gardées, nous pourrions regretter qu'il soit devenu nécessaire de promouvoir le culte liturgique. Comme si la dévotion chrétienne ne devait pas se traduire spontanément dans cette forme authentique, reconnue et recommandée par l'Église ! Hélas ! on sait quel retrait et quelles compromissions le culte liturgique a subis dans la piété moderne ; on sait également, Dieu merci, que, parallèlement au renouveau qui s'effectue sous nos yeux, en philosophie, en théologie comme en art, un mouvement en faveur de la liturgie se dessine et s'accentue depuis quelque temps. Moment critique, rénovation plus dangereuse que les crises de croissance, parce que, procédant en réaction, des exagérations et des déformations y sont une menace permanente. Dans le cas, on pouvait craindre je ne sais quel snobisme plus sot et plus odieux que celui qui sévit dans certains groupes de « philosophes », clans artistiques et chapelles littéraires. Or, une telle déviation irait radicalement contre la nature même de la liturgie qui ne doit pas être exclusivement le fait de ceux que nous appelons commodément l'élite. J'allais dire au contraire ! En effet, la liturgie, à fond de symbolisme, est un langage imagé, le plus primitif et le plus accessible. Qu'elle cesse de parler au *peuple fidèle*, les archéologues en pourront savamment discuter et les esthètes jouir, mais elle aura perdu sa raison d'être : selon une expression dont on abusait peut-être naguère, la liturgie doit aller au peuple.

C'est du souci de réconcilier le culte liturgique avec la vie religieuse de tous les chrétiens, que sont nées les Semaines Liturgiques. Moins destinées à faire avancer la science — il

faudrait dire l'art — par des recherches techniques et spéculatives, que de la vulgariser, au sens noble du mot, leur but est surtout une œuvre pratique de diffusion et d'application. D'application, disons-nous, car c'est une erreur très répandue que d'exiger de la liturgie une immobilité qu'on ne trouve dans aucun être vivant. Les congrès liturgiques ne sont pas une curieuse reconstitution historique, à la manière du tournoi de 1565 que les officiers de Saumur organisaient dernièrement à Carcassonne! Ils prétendent faire un travail de vie, ils en veulent à notre vie spirituelle. A certains signes, je crois bien exprimer ici la principale intention des organisateurs des Semaines Liturgiques.

Pour éviter la dispersion et les redites, il fut tracé un vaste plan d'ensemble méthodique. En 1925, au Mont-César, un sujet général était imposé : la Paroisse; puis on avait abordé la Messe par des généralités — importance, obligation, manière d'y bien assister —; l'an dernier, à Louvain, fut traitée la préparation de l'Eucharistie, c'est-à-dire les prières et cérémonies qui vont de l'Introït à l'Offertoire. La XI[e] Semaine Liturgique, à Tournai, était consacrée au Canon de la Messe.

Cette suite d'études sur la Messe nous plaçait au centre du culte. Si, en effet, dans l'économie sacramentelle, la place de l'Eucharistie est tout à fait privilégiée, la messe tient le premier rang dans la vie liturgique. Plus tard, les Semainiers auront à s'occuper d'adaptation, de propagande et agiteront des problèmes où les difficultés ne manqueront point, mais à coup sûr, jamais sujet plus élevé, ni plus divin, ni plus grave, ne sera abordé.

Les lecteurs de la *Vie Spirituelle* pourront étudier à loisir la série complète des études présentées (1); ils y puiseront, comme ceux qui ont suivi les séances, une connaissance plus grande des problèmes posés par certaines de ces prières, une intelligence plus approfondie des enseignements que l'on peut

(1) Les *Cours et Conférences des Semaines Liturgiques* sont publiés chez Desclée, de Brouwer et Cie, éditeurs, Bruges, 10, Quai au Bois, et Paris, 59 bis, rue Bonaparte. Le tome VI : « La Préparation de l'Eucharistie : de l'Introït à l'Offertoire » (Louvain 1927), forme un volume in-8° de 267 pages, en vente au prix de 25 francs. Le tome VII : « Le Canon de la Messe », paraîtra au cours de l'année.

tirer du trésor liturgique que la messe nous offre chaque jour.

Que l'on ne cherche donc pas ici un compte rendu complet des travaux de la Semaine, de ses cours et des cérémonies qui l'ont accompagnée. Nous nous contenterons de dégager simplement quelques points qui nous ont semblé particulièrement intéressants pour nos lecteurs.

L'importance exceptionnelle du sujet présent vient de ce qu'il commande toute l'économie liturgique. Il ne s'agit, ni plus ni moins, que de la confection du sacrement autour duquel rayonne toute la vie cultuelle.

Il était difficile d'insister avec plus de fermeté et de véhémence que M. l'abbé Coppens, professeur à la Faculté de Théologie de l'Université de Louvain, sur le réalisme de la messe. La messe évoque la Cène, rattachée elle-même au sacrifice de la Croix. La messe est donc commémoraison, mais pourtant elle a bien plus de consistance qu'un souvenir : un souvenir est une ombre et la messe une réalité ; elle re-présente derechef le sacrifice primordial et unique du Christ. Il y a signe et symbole, mais signe efficace, c'est-à-dire qui produit la réalité signifiée. Le mystère de la messe peut ainsi se définir : l'ensemble des rites dont l'efficacité salutaire consiste à rendre présent le sacrifice du Seigneur, et dont la fin est de donner le salut à ceux qui y participent. Définition classique, suffisante, et que nul ne songera à contester. M. Coppens s'attache à mettre en relief ce réalisme foncier de la messe. L'objet du Canon de la messe, c'est avant tout la Passion du Seigneur, toutes autres mentions ou allusions à l'Incarnation, à la Résurrection, à l'Ascension, et dans certaines liturgies orientales à la Parousie, furent introduites tardivement. Oublier ce point, c'est risquer de considérer la messe comme un enseignement, une prédication, ce à quoi s'oppose la Tradition chrétienne selon laquelle son objet propre est de rendre présent une seconde fois, sous forme eucharistique, le Christ immolé, et non point essentiellement de rappeler qu'il est né, qu'il est ressuscité et monté au ciel.

La messe est œuvre d'ordre éminemment pratique. Le prêtre ne se contente pas de rappeler, d'évoquer, de simuler : il accomplit, il fait.

En raison de ces considérations, fort justes, faut-il sinon

condamner, au moins tenir pour suspecte, l'expression de « drame sacré » appliquée couramment à la messe? Question de mots, dira-t-on, mais le mot trouva des défenseurs. Peut-être aurait-il suffi, en l'occurrence, de dénoncer l'usage abusif de certains développements oratoires trop faciles. Nous continuerons donc de parler, sans excès, du drame de la messe, — M. Coppens n'est point le seul que ces mots agacent un peu — en sous-entendant bien que l'*action* en est parfaitement réelle (1). (On aurait pu faire remarquer que, loin de l'exclure, le mot de drame signifie précisément action : δρᾶμα).

Avec ce sentiment profond du réalisme de la messe, sentiment à raviver pour tous, prêtre et assistants, les cérémonies liturgiques qui préparent ou concluent les paroles essentielles de la consécration deviennent singulièrement graves. Quelle méthode, quelles formules l'Église va-t-elle prescrire pour accomplir cette œuvre toute-puissante?

Le Canon débute avec la Préface. Dom Gaspard Lefebvre a peut-être étonné plus d'un auditeur des Semaines Liturgiques par cette révélation.

Plusieurs détails — au reste d'ordre tout matériel — contribuent à dissocier, dans l'esprit des fidèles, Préface et Canon. D'abord, le fait que la Préface est dite ou chantée à voix haute, tandis que le Canon est récité à voix basse (au moins dans le rite romain actuel, car il ne paraît pas en avoir été toujours de la sorte), n'est pas pour corriger cette erreur; le titre « Canon Missae », placé après le *Sanctus*, l'entretient, et l'image du Christ en Croix, qui semble primitivement une simple enluminure de la première lettre du *Te igitur*, l'aggrave. Or, la Préface est en liaison étroite avec le Canon de la Messe, et cette connexion n'est pas sans conséquence, on le verra.

(1) Toute une partie, et la principale, de ce rapport, à laquelle nous ne nous arrêterons pas faute de place, est consacrée à maintenir la dissimilitude radicale entre les mystères du syncrétisme païen et le mystère de la Messe. Mgr Batiffol, qui présidait les conférences, fit remarquer, non sans vivacité, que le problème est aujourd'hui dépassé et démodé. Nous l'apprenons avec plaisir, mais on sait que les théories qui « ne se portent plus » décemment dans les hautes sphères « scientifiques », commencent seulement à prendre vogue... un peu plus bas : dans telle collection publiée chez Rieder d'abord, dans « l'Impartial français » enfin.

La Préface nous avertit que nous abordons une phase particulièrement solennelle de la messe. Sa présence se retrouve, en effet, dans les prières importantes de l'Église. Mais elle est, de plus, une véritable synthèse du Canon avec lequel elle ne forme qu'un tout. Elle-même, simple développement du *Gratias agamus*, est une longue action de grâces, et ce caractère appartient tellement à tout le sacrifice de l'autel, que les premiers chrétiens lui donnèrent son nom : Eucharistie. Sacrifice eucharistique signifie sacrifice d'actions de grâces.

La prière solennelle de la Préface prélude ainsi aux autres prières qui accompagnent les rites de la transsubstantiation : elle leur donne leur sens et les colore. Nous ne devrons pas l'oublier dans la suite.

La suite, c'est la grande prière d'intercession : *Te igitur*, *Memento...*, dont M. Maranget, du clergé de Paris, reprend un à un les mots, et, brièvement, en résume l'histoire. Grâce à son érudition minutieuse, méthodique, patiente, tous ces vieux mots reprennent vie et quittent la sorte d'anonymat qu'ils ont trop souvent prise dans notre vie. Les saints aussi, apôtres et martyrs, sont évoqués dans cette prière solennelle qui s'élargit pour comprendre les vivants et les morts, — tous les vivants et tous les morts. La liturgie réunit ainsi dans une même oblation les âmes des trois parties de l'Église.

Mais la prière d'intercession a été interrompue par l'acte principal de la Messe, la consécration. Il appartenait à Dom Pierre de Puniet de traiter cette partie essentielle entre toutes, la seule essentielle, puisque « les paroles du Christ eussent suffi à elles seules à opérer le mystère ». Nous nous arrêterons, ici, pour citer largement, tant à cause de l'importance du sujet, qu'en raison, aussi, de la qualité incontestable du rapport présenté :

« Nous sommes au centre de la prière eucharistique, au centre même du *Canon actionis*, selon l'ancienne expression romaine, au nœud vital qui donne son sens et sa valeur à tout l'ensemble. Dans l'immense diversité des anciennes liturgies latine, grecques ou orientales, il est un point sur lequel elles se rencontrent toutes, en une harmonie des plus impressionnantes : ce sont les paroles du Sauveur à la Cène, que l'Église a toujours récitées, conformément au précepte que lui avait donné le Christ lui-même... »

« Grâce à cette indéniable présence du Christ, prêtre et

hostie, qui continue à s'offrir par le ministère et « l'entremise » de l'Église et de ses prêtres, chacune des messes qui se célèbrent journellement sur tous les points du globe rentre réellement dans l'unique sacrifice, dans le sacrifice total offert par Jésus à la Cène et au Calvaire, en cette oblation qui contenait d'avance toutes nos offrandes. »

A considérer les deux prières qui précèdent et introduisent les paroles de la consécration, « deux idées se dégagent très nettement, celle d'*oblation* et celle d'oblation mise à *notre* disposition, *nobis*. »

« Le sacrifice de la messe consiste essentiellement en l'oblation faite à Dieu, par l'Église, de l'Hostie vivante, quoique immolée sur la Croix, qui est le Christ en personne. Il n'est plus question, il ne peut plus être question, d'immolation réelle de la victime, le Christ ne meurt plus, mais il faut de toute nécessité qu'il *se rende présent* pour pouvoir être offert, et c'est la consécration qui remplit cette condition préalable.

« La consécration a été réellement achevée une fois pour toutes à la Cène, comme l'a été l'*oblation* du Sauveur que contenait cette consécration parfaite et définitive. Il est cependant nécessaire qu'elles se renouvellent l'une et l'autre *pour nous*, afin que nous ayons aussi, comme le Christ, et en intime union avec lui, *notre hostie* à offrir à Dieu en sacrifice d'agréable odeur. »

Et le rapporteur de s'arrêter longuement sur cette idée, « l'un des éléments absolument essentiels du sacrifice de la messe », que « c'est pour nous, pour notre usage, que la consécration doit transformer le pain et le vin au Corps et au Sang du Christ : *Fac* NOBIS *hanc oblationem... ut* NOBIS *Corpus et Sanguis fiat.*

A la suite de Bossuet (*Explication sur les prières de la Messe*), Dom P. de Puniet rapproche de ce *nobis* de la messe, celui qu'à Noël l'Église emprunte à Isaïe, quand elle nous fait acclamer la condescendance du Fils de Dieu se faisant homme *pour nous* : *Puer natus est nobis et filius datus est nobis.* N'est-ce pas, au reste, le sentiment de l'Église dans le *Credo* où, deux fois de suite, s'exprime la même idée : *crucifixus pro nobis* : tout dans le mystère du Christ est *pour nous* et en notre faveur. La consécration l'est aussi, et dans un double sens : pour que le Corps du Christ soit notre offrande à Dieu — le seul don digne de lui — et aussi, en second lieu, pour qu'il nous

soit « distribué comme de la part de Dieu, pour nous conférer la vie divine ».

Nous ne pouvons songer, dans ces quelques pages, à suivre pas à pas les analyses du Canon et de la fin de la Messe. Il nous faut cependant dire un mot du travail conduit avec une si grande sûreté par Dom Bernard Botte, de l'abbaye du Mont-César, sur « L'Ange du sacrifice ».

La mention d'un ange, dans la prière *Supplices*, a reçu bien des interprétations. Dom B. Botte en fait la critique : la conclusion de ce très remarquable travail d'exégèse historique est une conclusion de méthode, et qui dépasse de beaucoup le cas particulier qu'il étudiait. Sa critique se résume en ces termes : On a simplifié la question et l'on a fait de la synthèse doctrinale à outrance, en rapprochant les uns des autres des documents fort disparates et en concluant trop vite d'un parallélisme à une identification.

Si l'on veut arriver à une solution satisfaisante, il faut refaire l'histoire de la prière et celle de son interprétation. Son exposé, montra par l'exemple, comment faire une telle recherche, sans presser les textes plus qu'il ne le faut, lorsque surtout (comme c'est le cas ici) il s'agit de figures, d'un usage si fréquent et dans l'Écriture et dans la Liturgie qui les lui a empruntées.

Nous ne pouvons non plus ne pas dire un mot du rapport de Dom Joseph Kreps, du Mont-César également, sur la doxologie du Canon : *Per quem haec omnia creas... Per ipsum et cum ipso*, etc...

Expressions et doctrine, tout est inspiré très directement de saint Paul; c'est ce que Dom Kreps s'attache à mettre en lumière en donnant, à côté de ces textes liturgiques, de nombreux passages des Épîtres (I Cor., Col., Heb.) et certains fragments des Pères les plus pauliniens comme saint Clément d'Alexandrie, tandis que la prière romaine s'éclaire davantage elle-même, rapprochée des expressions parallèles de liturgies mozarabes et gallicanes.

« *Per quem omnia creas* », dit notre formule; saint Paul écrivait : *Per ipsum et in ipso creata sunt*, « tout a été créé par lui et pour lui »... Nous retrouvons l'idée de l'Épître aux Colossiens dans un passage de l'Épître aux Hébreux qui, éclairant très bien lui aussi la conclusion du *Nobis quoque peccatoribus*, nullement disparate avec le *Memento* des morts.

pourrait être également une source du *Per quem omnia* (Heb., II, 9-11).

« Dans la prière romaine *Per quem omnia*, le développement comprend cinq termes : création — sanctification — vivification — bénédiction — dispensation... Historiquement, philologiquement, ces termes sont-ils nettement distincts? Je ne le crois pas. Les diverses liturgies les emploient un peu partout dans des sens quelque peu synonymes. Elles les groupent ici différemment. De toute la terminologie plus ou moins subtile, retenons les points les plus saillants : création — mystère eucharistique — communion, don parfait descendu du Père des lumières par le Verbe Notre-Seigneur. »

Étudiant ensuite la doxologie proprement dite : *Per ipsum*, Dom Kreps écrit : « La grande prière canonique du Sacrifice a débuté par l'action de grâces, l'eucharistie : *Gratias agamus Domino Deo nostro*, il convient qu'elle termine par la proclamation de la gloire divine, la doxologie : *Deo, honor et gloria*... La préface rend grâces par Jésus-Christ : *Per Christum Dominum nostrum, per quem*..., la doxologie du Canon rendra gloire par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur : *Per Christum Dominum nostrum per quem... per ipsum et in ipso est tibi Deo Patri... omnis honor et gloria.* »

Mais, ce qui surtout nous fait mentionner ce rapport et regretter de n'en pouvoir donner de plus larges extraits, c'est son grand caractère religieux. Et nous tenons à insister sur ce fait, qui a frappé tous les auditeurs de la Semaine, mais ne fut sans doute jamais plus sensible que pendant la lecture de Dom Kreps : exposés et discussions se sont succédé dans une atmosphère profondément religieuse. A propos de questions spéculatives, d'exégèse historique ou de moyens pratiques d'application de la liturgie paroissiale et populaire, il s'agissait toujours de la liturgie, dont un des orateurs rappelait que nulle œuvre n'est, plus que celle-là, orientée directement à la gloire de Dieu.

Cette gloire, les congressistes ont à cœur de la promouvoir de façon pratique : c'est, nous l'avons dit, le but de ces Semaines, et les plus théoriques de ces exposés aboutissaient souvent à une conclusion pratique, sans parler de ceux qui montraient ce qu'il faut, ce qu'on peut faire, et qui, Dieu merci, est déjà réalisé en certaines paroisses de Belgique, témoin l'exposé de M. le curé Dubuquoy, de Sart-Culpart.

Sans quitter le discours de Dom Kreps, nous citerons encore ces lignes de sa conclusion :

« Enfin, à voix haute ou chantée, le prêtre conclut tout le Canon par la formule : *Per omnia saecula saeculorum*. Il conviendrait de la joindre le mieux possible aux paroles précédentes, plutôt que d'en faire le début d'un dialogue. Il serait désirable surtout, que le peuple — tout entier — partout — toujours — répondît à haute voix l'*Amen* adhésif final. Cet *Amen* est l'un des plus vénérables et des plus solennels de la sainte Messe.

« Pourquoi donc nos chrétiens, qui chantent pourtant des cantiques et disent des *Ave Maria* après la Messe, ne pourraient-ils reprendre la vieille coutume et adhérer de bouche comme de cœur à la grande et traditionnelle prière eucharistique? N'ont-ils donc pas le sens des grandes réalités du culte liturgique? »

Le but de ces Semaines est de leur rendre ce sens, et de fournir à l'élite catholique de toutes les classes le moyen de le rendre au peuple tout entier : comprendre davantage et mieux pratiquer en faisant comprendre la religion, et cela par la liturgie qui est la forme de la prière de l'Église : tel est le mot d'ordre qui se propage, que tous ont emporté de cette Semaine, et à la réalisation duquel toutes les œuvres existantes collaborent efficacement dans la paroisse.

Mais si beau que soit ce mot d'ordre, reçu du Cardinal Mercier, dont la sainte mémoire fut souvent évoquée et applaudie durant ces jours, il y a une condition à la fécondité de cet effort.

La liturgie est l'expression d'une pensée : paroles, gestes et symboles sont la traduction du dogme. N'est-ce pas ce que montrait, entre bien d'autres, l'exposé de Dom Kreps, tout plein de saint Paul, de la sainte Écriture, source de la liturgie comme elle est fondement de la doctrine?

Pourquoi faut-il qu'à certains moments on ait semblé l'oublier? Qu'on nous permette d'exprimer, à ce propos, un malaise éprouvé à plusieurs reprises au cours de ces conférences. Sans plus de précisions, la remarque ne saurait désobliger personne et s'adresse surtout à une tendance assez générale dans le monde des liturgistes. C'est, quelquefois, dans le vocabulaire, et dans la pensée elle-même je le crains, on ne sait quelle imprécision qui laisse l'esprit flottant, et,

disons-le, une sorte de vague dont la cause pourrait bien être une insuffisance en matière théologique. Faire pénétrer dans les esprits, par la liturgie de nouveau comprise et vécue, les vérités de la religion, rien de mieux. Mais jamais on ne construira « une théologie avec des fragments de liturgie » : ce serait renverser les valeurs et prendre l'expression pour la pensée. Ni l'histoire ni la liturgie ne peuvent remplacer certaines notions élaborées au cours des siècles, et, pour tout dire, aux appellations si vénérables et riches soient-elles, on préférerait parfois le terme moins sympathique mais plus ferme et consistant de la théologie. Cette carence de plusieurs devait se faire particulièrement sentir à l'occasion de la Messe où entrent en jeu des idées aussi complexes que celles d'oblation, de sacrifice, d'expiation, etc..., que des travailleurs perfectionnent de jour en jour. Certes, on ne peut attendre de ces réunions des dissertations spéculatives ou des tranches de manuels, mais souvent les exposés gagneraient en vigueur, la portée des conclusions s'élargirait et s'affermirait, si l'on sentait plus constamment une base et une armature solide supportant et enserrant davantage des considérations moins élastiques et plus définies.

Ces notions peuvent être suffisantes pour ce peuple fidèle à qui l'on veut rapprendre à lire dans la liturgie tout l'enseignement de l'Église ; mais n'est-ce pas un devoir de savoir plus et mieux, pour ceux qui doivent l'en instruire, et qui, prêtres ou laïcs, sont de ceux que saint Thomas appelle les « *majores* »? C'est le seul moyen de ne pas gaspiller ces efforts généreux et le bel enthousiasme qui s'exprima dans la séance de clôture de la Semaine.

La Théologie spéculative n'est pas, au reste, fatalement éloignée de la pratique que vise l'organisation de ces Congrès ; c'est ce que montra, à cette dernière séance, l'exposé du T. R. P. Lemonnyer, O. P. De ce mot d'ordre : « Communions à la Messe », il donna une belle justification théologique, mais ce fut pour aboutir à une conclusion si immédiatement pratique que l'auditoire en fut quelque peu surpris, sembla-t-il.

« L'Eucharistie, dit le R. P. Lemonnyer, est un sacrement qui dure : sa matière en effet est l'objet d'une consécration qui y fait subsister la réalité stable de l'Humanité de Jésus-Christ, sous les espèces du pain et du vin. D'où la possibilité

d'administrer le sacrement de l'Eucharistie longtemps après sa confection, — et la légitimité des formes secondaires du culte eucharistique. Mais inadmissibles seraient la méconnaissance de la consécration eucharistique et l'oubli de la liaison naturelle de la communion à cette consécration. N'y est-on point porté, en certains milieux?

« La consécration eucharistique, c'est le sacrifice de la Messe, et la Messe est l'un des moyens privilégiés par lesquels Dieu nous communique la grâce que notre Rédempteur nous a méritée sur la Croix. Elle a ainsi, outre sa valeur souveraine d'acte de culte et de religion, une valeur quasi sacramentelle : non qu'elle agisse directement sur nous comme les autres sacrements, pour nous conférer la grâce habituelle, formellement justifiante et sanctifiante ; mais elle agit sur Dieu, sous forme de mérite infaillible, pour le mouvoir efficacement à nous donner l'abondance des grâces actuelles. C'est une cause morale et non physique, mais qui revêt cependant, à la différence des autres sacrements, le caractère d'une cause principale.

Quant à la liaison de la communion à la consécration, elle résulte d'une volonté positive de Jésus-Christ, manifeste dans l'institution même de l'Eucharistie. La double et distincte conversion du pain au Corps et du vin au Sang de Jésus-Christ fait apparaître la Cène comme l'anticipation sacramentelle du Sacrifice de la Croix : « Ceci est mon Corps donné pour vous... Cette coupe est la nouvelle alliance en mon Sang versé pour vous... » (Luc, XXII, 19.)

Or, l'Eucharistie considérée simplement comme le sacrement de notre alimentation spirituelle n'exigeait pas d'être une représentation et une réalisation anticipée du Sacrifice de la Croix, non plus que ce sacrifice n'appelait, comme sa conclusion naturelle, la communion eucharistique : car c'est (saint Paul nous le rappelle : Heb., XIII, 10 sv.) un sacrifice « pour le péché », du genre de ceux qui, d'après le rite mosaïque, ne comportaient point la manducation de la victime.

« Nous sommes donc finalement conduits à proposer l'explication suivante. La liaison de l'Eucharistie au sacrifice de la Croix se recommandait à Jésus-Christ pour deux raisons : c'est à savoir l'excellence de l'Eucharistie et sa relation aux autres sacrements. Par l'Eucharistie, notre participation aux fruits de la Rédemption atteint sa perfection. L'Eucharistie,

d'autre part, est le couronnement de tout l'ordre sacramentel. Dans l'économie chrétienne, où toute grâce dérive du sacrifice rédempteur de la Croix, n'était-il pas juste que ces canaux de la grâce que sont les sacrements lui fussent reliés? N'était-il pas juste que l'Eucharistie, en laquelle se parfait cette liaison et qui nous apporte le don suprême du Rédempteur, en fût l'image commémorative et le renouvellement mystérieux? »

Ces principes établis, il suffit de poser cette simple question : « Dans l'administration et l'usage de l'Eucharistie, croit-on vraiment qu'il soit loisible de rompre à la légère ce lien si étroit et si juste dont Jésus-Christ a voulu l'unir, dans sa constitution même, au sacrifice rédempteur ? » Le voudrait-on d'ailleurs, qu'on ne le pourrait pas entièrement : car aujourd'hui comme à la Cène le sacrement de l'Eucharistie inclut dans sa confection, *de toute nécessité*, le sacrifice de la Croix devenu le sacrifice de la Messe. Mais il faut dire parallèlement, que l'usage de l'Eucharistie par la communion requiert *de toute convenance* l'assistance à la Messe. Il convient en effet, qu'avant de participer par la communion aux fruits de la Rédemption, nous soyons associés par notre assistance active à ce magnifique hommage de religion et de charité en quoi consiste le sacrifice de la Croix.

D'autre part, pratiquement, l'assistance à la Messe est la préparation normale à la communion : son efficacité en ce sens est d'ordre quasi sacramentel, car l'abondance des grâces actuelles qu'elle nous mérite infailliblement nous purifie de nos fautes vénielles, en accroissant dans notre âme la ferveur de la charité.

Assistons donc à la Messe et communions-y à la Communion. De plus, communions-y toutes les fois que la chose est possible, avec des hosties consacrées à cette Messe. La théologie de l'Eucharistie nous conduit en effet jusque-là ! »

« Tandis que le sacrifice de la Croix fut le sacrifice de Jésus-Christ tout seul, le sacrifice de la Messe est le sacrifice de Jésus-Christ et de son Église, précisément parce qu'il est destiné à nous appliquer les fruits de la Rédemption dans la communion eucharistique. Or, à chaque Messe particulière, — qui de ce point de vue a son individualité, — l'Église est représentée par le prêtre et les assistants. Ces derniers ont un rôle actif à jouer. Sans doute le prêtre seul consacre l'Eu-

charistie; mais l'assistance, en union avec lui et en dépendance de lui, collabore véritablement à l'oblation du sacrifice en vertu de son caractère baptismal qui est une certaine participation à l'unique sacerdoce du Christ. Bien plus encore, les assistants baptisés ont-ils qualité pour être offerts par le prêtre et pour s'offrir eux-mêmes comme victimes avec le Christ et dans le Christ, communiant ainsi avec lui dans le plus beau mouvement de religion et de charité pour Dieu qui se puisse concevoir. Or on peut dire, s'inspirant du réalisme surnaturel d'un saint Paul et d'un saint Thomas, que les hosties consacrées, celles de cette Messe qui est leur Messe et non d'une autre, portent trace, spirituellement, de cette oblation que les assistants font d'eux-mêmes en union avec Jésus-Christ. C'est à cette Messe et avec ces hosties qu'ils ont participé au renouvellement du sacrifice de la Croix par lequel le chrétien se dispose normalement à communier.

« La communion en dehors de la Messe est, de soi, une communion appauvrie. C'est aussi une communion que j'appellerai privée et purement laïque. La communion à la Messe et avec des hosties consacrées à cette Messe est, de soi, une communion parfaite; c'est aussi une communion que j'oserai appeler quasi sacerdotale. »

Pratiquement, c'est aux prêtres qu'il appartient d'instruire le peuple chrétien sur la valeur de la Messe et sur la relation naturelle de la communion à la Messe. C'est à eux aussi qu'il appartient de promouvoir et d'organiser ce beau régime de la communion à la Messe et avec des hosties consacrées à cette Messe. « Est-il possible, est-il pratique? Pas toujours, mais fort souvent. Dans les communautés, séminaires, collèges, pensionnats, il l'est pour l'ordinaire. Dans les paroisses, il l'est toutes les fois qu'il doit y avoir de nombreuses communions et sans qu'il soit besoin de soumettre les fidèles à aucune démarche préalable. Il l'est, en semaine, souvent.

En conclusion : « Communions à la Messe, et, toutes les fois que la chose est possible, avec des hosties de cette Messe elle-même. » Ainsi le demandent ou le recommandent l'institution de Jésus-Christ et notre propre intérêt.

Puisse ce mouvement de renaissance liturgique s'étendre et être fécond! L'un de ses objectifs est, pour faire mieux prier, vraiment prier, de permettre au peuple de « prier sur

de la beauté », selon le mot de Pie X. Puisse-t-il aussi, à la suite de cette Semaine, faire mieux comprendre et aimer la Messe et la Communion de telle sorte que les âmes soient nombreuses à avoir la belle simplicité de foi d'un Jacques Rivière notant dans un de ses carnets de captivité (« A la trace de Dieu ») : « Pourquoi aurai-je plus honte de communier si j'en ai envie, que de manger devant tout le monde lorsque j'ai faim? »

XXX.

La Semaine Sociale de Paris

Après vingt années d'étapes à travers les provinces françaises, « l'Université chrétienne ambulante », qu'est la Semaine Sociale de France, a « osé » enfin aborder Paris, « cette ville sonore dont le langage est entendu si loin » (C^{al} Gasparri). Elle avait eu la délicatesse de réserver pour la capitale, que toute son histoire préparait à la bien entendre, l'étude de « la loi de charité, principe de vie sociale » : c'était, comme le disait l'éminentissime Secrétaire d'État, « atteindre aux sommets de la doctrine sociale catholique ». Le succès a récompensé les efforts des organisateurs : au Parc des Expositions, la Semaine Sociale de Paris a réuni plus de 2500 auditeurs inscrits, et des représentants de 23 nations ; ce fut sans doute la plus belle session des Semaines Sociales de France.

A une si importante manifestation de la pensée et de la vie catholique, la *Vie Spirituelle* ne pouvait rester indifférente.

Et tout d'abord le sujet traité devait retenir son attention. Dans la synthèse inaugurale, M. Duthoit marqua fortement le but de la Semaine : dissiper les méprises, diminutions et hostilités dont est victime la notion chrétienne de la charité ; établir sa divine transcendance comme loi de la vie sociale. C'est diminuer la charité que la faire tenir toute dans l'aumône ou la bienfaisance ; c'est en méconnaître le caractère obligatoire et permanent que la réduire à une inspiration passagère du cœur ; c'est en restreindre l'universalité que la réclamer seulement au profit d'une classe ou d'une nation. Dans l'ordre chrétien, la charité n'est pas seulement un acte, mais un état et en quelque sorte une « création continue » : elle est le précepte premier, unique même, sur lequel tous les hommes seront jugés ; la loi universelle, à laquelle n'échappe aucun membre de l'humanité, aucun domaine de l'activité ; le ferment divin qui pénètre de son action toutes les autres vertus ; le lien social le plus puissant pour faire régner le respect et le support mutuels, l'union et la fraternité humaine, qui « n'est vraie littéralement que par la paternité

divine... et l'adoption qui fait d'elle une vivante réalité, une souveraine obligation » (M. Blondel). La charité est principe d'ordre, en faisant aimer et rendant fraternelle l'autorité ; et principe de progrès, parce que, seule au monde, elle n'est jamais satisfaite ou excessive, et tend à prévenir les maux autant qu'à les guérir. Elle est, en somme, l'alliée surnaturelle de la justice, à qui elle prête le cœur et les ailes qui lui manquent : « l'idéal serait que la justice d'aujourd'hui représentât la charité d'hier, et que la charité d'aujourd'hui devînt la justice de demain » (R. P. Gillet).

De cette synthèse, les maîtres éminents de la Semaine Sociale fournirent une magnifique « défense et illustration » dans les leçons, conférences ou exposés qu'il était facile, nous semble-t-il, et utile aussi, de mieux ordonner et de lier plus étroitement. On distinguerait ainsi une première série : « les principes », étudiant la révélation de la charité dans la personne du Verbe Incarné (Mgr Besson), — la divine charité, source de la fraternité humaine (R. P. Noble), — les rapports de la justice et de la charité (R. P. Gillet), — la transcendance de la charité chrétienne sur les formes de l'amour du prochain dans les civilisations chrétiennes (R. P. Charles). A cette série se rattacheraient le grand discours de Mgr Petit de Julleville à Notre-Dame, montrant dans la charité l'âme de la constitution et la vie même de l'Église ; — la méditation de l'abbé Thellier de Poncheville à Saint-Sulpice, indiquant la source profonde de la charité, l'Eucharistie, qui maintient sans cesse les disciples du Christ en contact avec leur Maître, appuyés non sur un tombeau où se garde simplement un souvenir, mais sur un tabernacle où vit la divine Présence ; — enfin la belle leçon de pédagogie chrétienne où Mgr Julien enseigna comment il fallait ouvrir les âmes à l'intelligence de la loi de charité, en leur faisant connaître l'esprit qui l'inspire, les domaines soumis à son action, la hiérarchie des biens et des valeurs qui s'impose à ses directions.

Une deuxième série : « les applications », s'ouvrit par le vrai « chant » que fut la conférence de M. Garric sur la charité, source de progrès social. Puis vient l'étude de la loi de charité dans tous les domaines : dans le service de la vérité (M. Guitton) ; — dans la vie familiale (R. P. Dassonville), civique (M. Flory), professionnelle (M. Zirnheld), économique (R. P. Danset) ; — dans les rapports internationaux (R. P. De-

los). C'est encore à la charité qu'il faut demander de résoudre le problème des classes : lutte ou collaboration (R. P. Rutten) ; — de montrer que patrie et humanité sont « deux saintes causes, deux amours concentriques et harmoniques », qu'elles « se vivifient l'une et l'autre, l'une par l'autre » (M. Blondel) ; — de régler les âpres compétitions que suscite le partage des ressources terrestres entre les peuples (M. Bodin). Et contrairement au néo-paganisme condamné par Pie XI, parce qu'il dressait, comme barrage sacré de l'Occident, la cité sans la loi de la charité (R. P. Valensin), c'est toujours à la loi de charité que doivent se soumettre, s'ils veulent vivre, tous les impérialismes modernes : le conflit n'est pas « dominer ou servir » ; la solution n'est pas « dominer pour servir », mais « qui domine doit servir » (M. Romier). Merveilleuse confirmation de cette leçon que les deux conférences présidées à l'amphithéâtre de la Sorbonne par M. le ministre Oberkirch : c'est la charité seule qui inspire et fait vivre l'apostolat missionnaire (M. Goyau) ; et en face des responsabilités des sociétés chrétiennes vis-à-vis des peuples primitifs, c'est en dernier ressort à la charité qu'il faut demander de résoudre le difficile problème de la colonisation (M. Jean Brunhes). Ces enseignements si modernes semblaient le plus vivant commentaire des pages de saint Paul sur la charité, dont ils nous montraient l'urgence providentiellement accrue et l'inépuisable fécondité.

La Semaine Sociale a pris comme devise : La science pour l'action. Cette université a ses laboratoires, où les « exposés documentaires » sont suivis de « leçons de choses ». M. Zamanski, parlant de l'aumône et de l'assistance sociale, donna les « directives » : à côté de la charité aumônière qui panse les plaies sociales, il faut que le XX^e^ siècle organise la charité institutionnelle qui cherche à les prévenir ; et M. Lerolle expliqua ce que devait être la collaboration des particuliers aux lois sociales. Les « exposés documentaires » portèrent sur les questions d'actualité : lois sur le logement (M. Trémintin), loi sur les assurances sociales (M. Boissard), assistance internationale et Société des Nations (Mgr Beaupin) — et sur les organisations sociales à base de charité : Société de Saint-Vincent de Paul (M. Fliche), Association catholique internationale des œuvres de protection de la jeune fille (Mme de Montenach), Offices centraux et fédérations d'insti-

tutions charitables (M. Poindron), Œuvres de reconstitution du foyer familial (abbé Viollet), Service social (Mlle Gain). Les « leçons de choses » consistèrent en visites aux œuvres sociales, où des militants réservaient aux semainiers le meilleur de leur expérience : Association française du Cardinal Ferrari; Confédération des Professions commerciales, industrielles et libérales; Confédération des Travailleurs chrétiens; Foyer international des étudiants catholiques; Œuvres sociales de Belleville; Œuvres du Moulin-Vert et cité-jardin de Vitry.

*
* *

Vous demandez grâce, après une énumération que j'ai voulue aussi complète que possible, au risque de paraître fastidieux. Grâce pour vous, lecteurs; mais plus encore sans doute pour ces auditeurs et auditrices de tout âge qui, en période de vacances, n'ont pas craint de se faire étudiants et étudiantes et d'affronter en quelques jours un programme d'une telle ampleur !... Disons qu'ils ne sont pas uniquement attirés par la richesse unique de l'enseignement de la Semaine Sociale, mais aussi par sa vie intime.

La Semaine Sociale est une cité fraternelle où l'on n'a qu'un but : se connaître pour s'entr'aider. Les organisateurs mettent à la disposition des semainiers tout ce qui peut leur être utile : salle de correspondance, bureau de presse, stands de librairie; et tout ce qui peut favoriser les rencontres : banquets en commun présidés par les personnalités les plus en vue, salle des pas-perdus où se nouent et se renouent les amitiés, possibilités d'entretien entre les plus humbles auditeurs et les maîtres les plus éminents. Quelques heures sont laissées libres pour des réunions plus intimes où les militants et les prêtres surtout mettent en commun les ressources de leur zèle d'apôtres... et nul de ceux qui l'entendirent ou l'interrogèrent n'oubliera l'abbé Cardynn, fondateur et animateur de la Jeunesse ouvrière chrétienne de Belgique (Jocistes, J.O.C.). Les soirées enfin permettent à tous les « provinciaux » de France, comme aux militants catholiques des œuvres, des revues et journaux, et même des partis, de se chercher et de se trouver en des réunions vraiment fraternelles.

Et cette cité vit d'une vie religieuse fervente. Elle a sa chapelle, où tous les matins les semainiers en grand nombre

assistent à la sainte messe et reçoivent le Dieu de l'Eucharistie; à toutes les heures du jour laïques et prêtres y prient. La Semaine s'ouvre par la messe du Saint-Esprit, célébrée cette année par Son Éminence le Cardinal Dubois, qui appela les bénédictions de Dieu sur ses travaux. Elle a sa veillée religieuse, et c'est une déjà vieille tradition que d'entendre l'abbé Thellier de Poncheville guider la méditation et la prière de tous. Elle a sa messe du souvenir pour les âmes des semainiers défunts : elle fut célébrée par Son Excellence Mgr Maglione, dont l'exquise délicatesse conquit tous les cœurs. Et elle se termina par la messe d'action de grâces à la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, temple national, mais aussi mondial, comme dit le chanoine Flaus, et chargé de faire rayonner sur l'univers la grande dévotion dont Pie XI a dit qu'elle est la quintessence du christianisme.

Pie XI! Ce nom, maintes fois répété et par tous, évêques, religieux, prêtres, laïques, souleva chaque fois une tempête d'applaudissements; et c'est au milieu d'un enthousiasme indescriptible que M. Duthoit, accueillant le nonce apostolique dans la salle des séances, exalta la dévotion au Souverain Pontife. Heureux et fiers d'être si spontanément et si pleinement en communion avec celui « qui domine de sa pensée toute la terre » (Jean Brunhes), les semainiers avaient écouté debout la lecture du magnifique message qui proclamait ce parfait accord. « Sa Sainteté, disait Son Éminence le Cardinal Gasparri, daigne reconnaître dans le programme de votre Semaine Sociale l'écho de sa propre pensée : le réaliser, c'est coopérer à l'extension du règne du Christ, unique dessein de tout son pontificat. » Et l'on songeait au « Cognosco oves meas, et cognoscunt me meae » du divin Maître. Oui, dans les heures difficiles, les fils avaient connu leur Père, et le Père connaissait ses enfants.

*
* *

Enseignement profondément catholique, atmosphère de cité chrétienne vraiment fraternelle, ferveur d'une vie religieuse intense, esprit de piété envers l'Église et le Pape, c'est tout cela que la *Vie Spirituelle* s'efforce de répandre; et c'est cela qu'elle a voulu saluer dans la Semaine Sociale de Paris.

L. B.

Pour la lecture spirituelle

Le mystère du Christ (1).

« L'union de la divinité en Jésus et par Jésus, tel est le mystère du Christ; pour tout dire en un mot : c'est le mystère de son sacerdoce. »

Ainsi peut-on résumer dans une phrase du R. P. Héris lui-même, en son introduction, l'idée générale de ce beau livre. On y trouvera une conception à la fois traditionnelle et personnelle de l'œuvre du Christ. Traditionnelle, parce que si, en apparence, saint Thomas s'attarde peu sur cette question du sacerdoce du Christ, en réalité il y fait constamment appel dans le cours de son traité du Verbe Incarné, et il en parle en de nombreux endroits. Et c'est le grand mérite du R. P. Héris, et ce qui fait de son travail une œuvre originale, de s'être attaché à découvrir, pour nous en faire admirer la saisissante beauté, cette « trame sous-jacente... à montrer comment, en étudiant ce sacerdoce, toutes les grandes lignes de la Christologie thomiste se découvrent synthétiquement à nos regards ».

L'idée du sacerdoce est donc présentée ici comme une lumière qui nous permettra de pénétrer plus avant dans le mystère du Christ. Il n'est que de jeter un rapide coup d'œil sur la table analytique pour s'en rendre compte. « La vocation sacerdotale... La consécration sacerdotale... La perfection sacerdotale... La puissance sacerdotale... La royauté sacerdotale... L'activité sacerdotale du Christ. » Et de quoi s'agit-il? Ces titres recouvrent respectivement les questions du motif divin de l'Incarnation — de l'union hypostatique — de la grâce capitale, qu'on la considère en elle-même, ou s'épa-

(1) *Le mystère du Christ*, par le R. P. Ch.-V. Héris, O. P. Aux éditions de la Revue des Jeunes, Desclée, 30, rue Saint-Sulpice, Paris-6e.

nouissant au dehors et exerçant ainsi sur les âmes une influence intérieure de vie surnaturelle, et une influence extérieure de gouvernement. Voici enfin la question de l'activité sacerdotale du Christ trouvant son expression la plus magnifique et la plus complète dans le sacrifice de la Croix.

Telles sont les grandes vérités qu'il faut méditer quand on veut se faire quelque idée de « *Notre destinée dans le Christ* ». Mais le mystère du Verbe fait chair comporte au surplus un second aspect. C'est « *Le Christ en nous.* » Comment arriver à nous relier activement à notre grand-prêtre, et à participer à sa rédemption? C'est ce que développe la seconde partie du volume — de caractère par conséquent plus pratique.

Il s'agit donc maintenant de participation. C'est de notre côté, c'est sur notre propre cas que nous sommes invités cette fois à porter notre réflexion, mais nous ne quitterons pas de vue pour autant ce que nous venons d'apprendre du Christ.

L'œuvre du Christ est d'abord pour nous une œuvre de régénération et de sanctification; à nous de nous y attacher par le lien de la Foi et par celui des sacrements. Mais cette mission du Christ implique aussi un aspect par où elle se présente comme un hommage visible rendu par le Christ à la souveraine majesté de Dieu au nom de toute l'humanité. « Il importe donc que nous soyons encore reliés au Christ pour participer au culte visible instauré par lui dans sa Passion. » Et ce nouveau trait d'union, c'est le caractère sacramentel. — Enfin, les deux grandes participations à la royauté du Christ et à son sacrifice rédempteur, ce sont respectivement : l'Église et la sainte Messe. Il suffit de nommer ces deux derniers chapitres, pleins d'intérêt, pour qu'aussitôt on saisisse toute l'utilité qu'il y a actuellement à rattacher ces deux importantes réalités à leur seule et véritable origine : le Christ, et plus spécialement le Christ en son sacrifice.

Si nous avons tenu à signaler avec rapidité chacun des chapitres de ce livre, ce n'est pas uniquement afin de donner une idée aussi fidèle que possible de son contenu, mais pour en faire soupçonner certaines qualités : la solidité et la clarté. A cause de cela, cette étude dont le sujet aurait pu à lui seul rebuter certaines âmes, est accessible et de lecture agréable. Les points de repère qui reposent, soutiennent et renouvellent l'attention, y sont nombreux. La philosophie de saint Thomas qui — comme de juste — intervient pour définir

certaines notions, ne cesse de garder son rôle de servante. Si bien qu'en dépit de quelques passages plus austères, c'est une joie pour l'esprit et une source de richesses pour la vie intérieure d'accompagner l'auteur d'un bout à l'autre de sa synthèse.

Le « *Mystère du Christ* » s'adresse à toute âme avide de mieux connaître Notre-Seigneur et d'approfondir sa foi. A plus forte raison intéresse-t-il ceux qui, comme l'auteur, ont plus particulièrement placé leur savoir et leur vie au service de Jésus-Prêtre.

C'est aussi le mystère du Christ que le R. R. Lavergne a contribué à nous faire mieux connaître dans sa « *Synopse* » (1). » Nous ne sommes plus ici dans le domaine de la philosophie ou de la théologie. Les textes des saints Évangiles soigneusement établis suivant l'ordre chronologique, présentés dans la traduction du R. P. Lagrange, éclairés d'annotations puisées aux meilleures sources exégétiques, patristiques ou mystiques, et enrichis de plusieurs tables, font de ce volume qui est à la portée de tous un livre de lecture spirituelle unique et un instrument de travail de premier ordre. Le lire et le méditer, c'est se le rendre indispensable et inséparable. Rien ne manque pour que le texte sacré nous apparaisse dans tout son relief, et, à brève échéance, nous devienne familier. Aussi pourrions-nous appliquer à cette *Synopse* ce que sainte Thérèse de Lisieux — si souvent citée par l'auteur — disait de l'Évangile : « Ce livre-là me suffit. »

HYAC. MARÉCHAL, O. P.

Les exercices de piété (2).

M. l'abbé Julien, aumônier à Montfaucon-du-Velay, a publié un ouvrage pratique. Ne prétendant point à refaire les traités d'ascétique que chacun connaît, il s'adresse surtout aux âmes désireuses de mieux aimer le bon Dieu, particuliè-

(1) *Synopse des quatre Évangiles en français*, d'après la synopse grecque du R. P. Lagrange, O. P., par le R. P. C. Lavergne, O. P. Gabalda, 15 fr.

(2) Louis Julien, *Pour mieux aimer le bon Dieu*, in-12 de XII-559 p. Paris, Beauchesne, 1927, 30 fr.

rement aux jeunes, et après leur avoir rappelé les notions principales sur la vie chrétienne, il leur donne des conseils simples, solides sur les plus importants des exercices de piété (prière, messe, communion, confession, méditation, lecture spirituelle, visite au Saint-Sacrement, le rosaire). L exposé est clair, méthodique, sérieux. Ouvrage plein de piété que nous recommandons volontiers.

Deux enfants (1).

Une brochure émouvante nous retrace la vie et plus encore la mort de deux enfants prédestinés : Auguste et Marguerite L..... Quelle destinée que celle de leur famille! Le père, excellent chrétien, meurt à 29 ans. Des quatre enfants, Juliette est victime, à quatorze mois, d'un accident qui l'emporte en un moment. A treize ans, Auguste et Marguerite meurent, dans les bras de leur mère. La quatrième enfant entre au cloître où la mère l'a suivie. Il serait difficile de lire sans émotion la courte histoire d'Auguste et de Marguerite. On sera surpris peut-être de la précocité et de la profondeur de quelques-uns de leurs propos : mais on se souviendra que Dieu inonde de lumière les âmes simples et que « les cœurs purs verront Dieu ». Le plus beau de cette histoire, c'est la générosité de ces enfants, qui, désireux pourtant de vivre et très attachés à leur famille, acceptent la mort et offrent leurs longues souffrances pour que le bon Dieu soit plus connu et mieux aimé. C'est là qu'on voit comment la tristesse se change en joie. Par l'amour, par la générosité et l'élan du cœur, cette maison, sur laquelle la mort semblait s'acharner, devenait comme un sanctuaire.

Chemin de la Croix (2).

Les âmes ferventes savent combien la pratique du chemin de la croix favorise leur vie intérieure. L'Église a toujours

(1) *Deux enfants*, Notes et souvenirs. Paris, Bonne Presse (sans indication de prix).

(2) *Chemin de croix eucharistique*. Méditations de M. le chanoine Touchard. Bar-le-Duc, Imprimerie Saint-Paul, 36, boulevard de la Banque (sans indication de prix).

recommandé avec instance cette salutaire dévotion et l'a enrichie d'indulgences extrêmement précieuses. Aussi ne faut-il pas s'étonner que des publications diverses s'efforcent d'en rendre la pratique plus facile et plus fructueuse aux fidèles. M. G. Touchard nous propose un « Chemin de Croix eucharistique ». Méditations ferventes sur la Passion et l'Eucharistie, sur nos devoirs envers Jésus au Saint-Sacrement et les moyens d'honorer et d'aimer en l'Hôte du tabernacle le divin Crucifié du Calvaire. Il ne peut qu'être salutaire d'unir en notre dévotion le Calvaire et l'autel, la Croix et la communion.

Sur les Saints (1).

Mgr C. Salotti vient de publier les discours qu'il prononça à Rome durant l'année jubilaire, en l'honneur des bienheureux et des saints glorifiés en cette année même par S. S. Pie XI. Il est mieux placé que personne pour célébrer avec compétence ces serviteurs de Dieu puisqu'il est promoteur de la foi dans les causes de béatification et de canonisation. Aucune cérémonie en l'honneur des nouveaux saints ne s'est déroulée dans une église de Rome, en cette année solennelle, sans que Mgr Salotti n'ait été appelé pour louer sa vie et ses vertus. C'est dire la renommée de son talent. En lisant ce volume, on comprend que sa chaire soit toujours entourée de foules nombreuses. Ces discours concernent quinze Causes de canonisation ou béatification ; neuf sont françaises : celles de Jean-Baptiste Vianney, Jean Eudes, Madeleine Postel, Madeleine-Sophie Barat, Thérèse de l'Enfant-Jésus, Julien Eymard, Bernadette Soubirous, les martyrs canadiens, les martyrs d'Orange. De bons juges assurent que le panégyrique du saint Curé d'Ars est un des plus beaux qui aient été prononcés. A ceux qui possèdent l'harmonieuse langue italienne, nous recommandons ces éloquents et pieux discours.

(1) Carlo Salotti, *I santi ed i beati* proclamati nell'anno santo 1925. Torino, Corso Regina Margharita, 174. 12 lires.

Avec la permission des Supérieurs.
Imprimatur : † Carolus, episc. Versalien.

Le Gérant : E. Aubin. Imp. E. Aubin. — Ligugé (Vienne).

TABLE DES MATIÈRES DU TOME XVIII

AVRIL-SEPTEMBRE 1928

Les Principes et la pratique

L. Dumeste. — Le Pape dans l'Église 24
R. Garrigou-Lagrange. — L'Église corps mystique du Christ. 5
— Signes caractéristiques de la purification passive de l'esprit . . . 289
E. Hugon. — La doctrine spirituelle de l'encyclique « *Miserentissimus Redemptor* ». 405
— Le rôle de la douceur dans la vie spirituelle. . 541
D. Joret. — La rémission des péchés véniels. 171
E. Lajeunie. — Nos devoirs envers l'Église et le Pape . . . 85
F. de Lanversin. — L'Eucharistie et la T. S. Vierge. . . . 562
B. Lavaud. — La vie spirituelle par l'Église et par le Pape. . 46
H.-D. Noble. — La charité pour les ennemis 161
— L'ordre hiérarchique de la charité 312
— Les préférences de notre charité 416
— Miséricorde et bienfaisance 551
P. de Puniet. — Les Psaumes et les mystères rédempteurs. 187, 322, 431

Les Maîtres et les Modèles

J.-L. Albe. — Le vénérable Frère Bénilde 580
M.-V. Bernadot. — Sainte Catherine de Sienne au service de l'Église. 129
A. Cabassut. — Une mystique contemporaine : M.-A. de Geuser. 599
R. Delègue. — Dom Prosper Guéranger 201
B. Maréchaux. — La vén. Élisabeth Canori Mora . . . 349, 482
B.-M. Morineau. — Sœur Élisabeth de la Trinité et Marie. 237
F. Trochu. — La vie d'oraison chez le saint Curé d'Ars. . . 332
A. de Vassal. — Le P. Paul Ginhac 452

Textes anciens

Jean de Saint-Thomas. — Le don d'intelligence 359
S. Thomas d'Aquin. — Vers la perfection de la vie spirituelle. 498, 619

Les Idées et les Œuvres

L. Beaudou. — La Semaine sociale de Paris 655
R. Cardaliaguet. — Le pasteur et le séminariste en vacances. 518
J. Heintz. — L'œuvre de jeunesse et son rayonnement . . . 625
J.-M. Lambert. — L'auto-éducation spirituelle. 373
B. Lavaud. — Le P. Arintero 384
L. Sullerot. — Une nouvelle vie de saint Philippe de Néri. . 507
J. de Vathaire. — Chronique de liturgie. 261
R. Zeller. — Les Compagnons de saint Paul. 379
*** Par les rues et les carrefours 528
*** La Semaine liturgique de Tournai 641

Bibliographie

Aertnys. — Compendium liturgiae sacrae 276
Arnaud d'Agnel. — Saint Vincent de Paul guide du prêtre. 286
A. Aubry. — Contre le modernisme. 540
Barge. — Entretiens 278
Baron. — Maurice Retour 534
Louis de Blois. — Vie et traité ascétiques 398
M.-V. Bernadot, G. Desbuquois, M. Riquet. — Le joug du Christ . . 282
P. Coulange. — La Messe 272
J.-M. Cros. — Histoire de N.-D. de Lourdes. 283
Th. Dassoz. — Poèmes liturgiques 287
S. Espie. — Entretiens pour le mois de Marie 285
E. Favier. — Les déformations de l'Évangile. 287
R. Gerest. — Veritas 392
A. Gouraud. — Memento de vie religieuse 403
R. Gout. — Sainte Douceline de Digne. 400
Ch.-V. Héris. — Le mystère du Christ. 660
G. Joannès. — La vie de l'au-delà dans la vision béatifique. 279
D. Joret. — Aux sources de l'eau vive 388
L. Julien. — Pour mieux aimer le bon Dieu. 662
R. Lavergne. — Synopse des quatre Évangiles 662

Ch. Mabile. — Mgr Mabile, évêque de Versailles 402
E. Maire. — Le baiser de saint Dominique et de saint François. 288
V. Marchal. — Cœur à cœur avec le bon Dieu 286
H. Mazeau. — Hélène de Jaurias. 534
Myriam de G. — Vingt-deux ans de martyre 395
G. Pastre. — L'éternel féminin 281
R. Penel et N. Regard. — Qu'est-ce que la vérité? 534
Désiré des Planches. — Sainte Véronique Giuliani. . . . 539
R. Postal. — Le roman de l'Alsace 404
J. de Puniet. — La liturgie de la messe 269
L. Rouzic. — Le Père. 286
M. M. Saeyeys. — Les sept Paroles 397
C. Salotti. — I santi ed i beati proclamati nell' anno santo 1925. 664
A. Surmont. — Dans l'intimité du bon Maître 538
Touchard. — Chemin de croix eucharistique 663
A. Vallet. — Guérisons de Lourdes en 1926 404
P. Watteyne. — Lettres et souvenirs 534
*** Le Rme Père H. Cormier. 401
*** Dom Pie de Hemptinne 537
*** Deux enfants. 663